



Rapport aux actionnaires

Banque Royale du Canada Premier trimestre de 2012



La Banque Royale du Canada déclare ses résultats pour le premier trimestre de 2012

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 et les notes annexes dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

TORONTO, le 1^{er} mars 2012 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 1 855 millions de dollars pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2012. Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 876 millions de dollars, en hausse de 267 millions, ou 17 %, par rapport au dernier trimestre. Ces solides résultats sont attribuables au bénéfice record du secteur Services bancaires canadiens reflétant la forte croissance des activités, au bénéfice à la hausse du secteur Marchés des Capitaux, ainsi qu'à la solidité continue des activités des secteurs Assurances et Gestion de patrimoine.

« L'exercice a débuté de façon exceptionnelle pour RBC, qui a vu son bénéfice s'élever à plus de 1,8 milliard de dollars au premier trimestre de 2012. Ces résultats témoignent de la solidité de notre stratégie de croissance disciplinée et de la diversification de nos activités, qui stimulent le bénéfice de l'entreprise. Ce matin, nous avons annoncé une hausse du dividende trimestriel de 0,03 \$, ou 6 %, a déclaré M. Gordon M. Nixon, président et chef de la direction de RBC. Nous croyons que nous sommes très bien positionnés pour continuer d'accroître notre position de chef de file au Canada et pour bâtir des relations avec des clients de marchés choisis aux États-Unis et ailleurs dans le monde en 2012, tout en maintenant notre solide position de capital et une démarche rigoureuse en matière de gestion des risques et des coûts. »

Activités poursuivies : Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

- Bénéfice net de 1 876 millions de dollars (en hausse de 17 % par rapport à 1 609 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,23 \$ (en hausse de 0,18 \$ par rapport à 1,05 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 20,0 % (en hausse par rapport à 17,5 %)
- Ratio du capital de première catégorie de 12,2 %
- Annonce d'une hausse du dividende trimestriel de 0,03 \$, ou 6 %

Activités poursuivies : Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

- Bénéfice net de 1 876 millions de dollars (en baisse de 6 % par rapport à 1 996 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,23 \$ (en baisse de 0,08 \$ par rapport à 1,31 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 20,0 % (en baisse par rapport à 24,4 %)

Table des matières

1 Faits saillants du premier trimestre	12 Gestion de patrimoine	30 Gestion des liquidités et du financement
2 Rapport de gestion	13 Assurances	30 Gestion du capital
2 Mise en garde au sujet des déclarations prospectives	14 Services bancaires internationaux	33 Information financière supplémentaire
2 Vue d'ensemble	15 Marchés des Capitaux	33 Risques liés à certains instruments financiers auxquels nous sommes exposés
2 Aperçu de la Banque Royale du Canada	16 Services de soutien généraux	35 Questions en matière de comptabilité et de contrôle
3 Faits saillants financiers et autres	17 Analyse des résultats trimestriels et des tendances	36 Transactions entre parties liées
4 Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives	18 Résultats par secteur géographique	37 États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)
4 Rendement financier	19 Situation financière	42 Notes annexes (non audité)
9 Résultats des secteurs d'exploitation	19 Bilans résumés	102 Renseignements à l'intention des actionnaires
9 Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	22 Gestion du risque	
10 Mesures hors PCGR	22 Risque de crédit	
11 Services bancaires canadiens	26 Rendement au chapitre de la qualité du crédit	
	28 Risque de marché	

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats opérationnels et notre situation financière au 31 janvier 2012 et pour le trimestre clos à cette date, par rapport aux trimestres clos le 31 janvier 2011 et le 31 octobre 2011. Le présent rapport de gestion, daté du 29 février 2012, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et les notes annexes pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 (états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités), ainsi qu'avec notre rapport annuel de 2011 aux actionnaires (rapport annuel 2011). Sauf indication contraire, l'information financière fournie dans le présent rapport est basée sur les états financiers dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2011, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse sec.gov.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2012, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'au contexte de gestion des risques, y compris la gestion des liquidités et du financement. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats opérationnels aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que notre vision, nos objectifs stratégiques et nos objectifs en matière de rendement financier, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché et opérationnel et les risques de liquidité et de financement, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués à la rubrique Gestion du risque de notre rapport annuel 2011 et de notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2012; la conjoncture commerciale et économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités, y compris l'incidence de la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe; la révision à la baisse de la notation de la dette à long terme souveraine des États-Unis attribuée par Standard & Poor's; les modifications apportées aux normes, aux méthodes et aux estimations comptables, y compris les modifications apportées à nos estimations relatives aux dotations aux provisions, aux provisions et aux évaluations; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les modifications et les nouvelles interprétations des lignes directrices concernant le capital à risque et des lignes directrices concernant les liquidités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris ceux liés au système de paiements au Canada, aux mesures de protection des consommateurs, ainsi qu'à la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et aux règlements édictés aux termes de cette loi et ceux qui seront édictés; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties; notre capacité à réussir la mise en œuvre de nos stratégies ainsi qu'à mener à terme des acquisitions stratégiques et des coentreprises et à les intégrer avec succès; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution ainsi que l'incidence des questions d'ordre environnemental.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel 2011 et à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2012.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Vue d'ensemble

Aperçu de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. Elle est la plus importante banque au Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons environ 74 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de près de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 51 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Faits saillants financiers et autres

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	En date du et pour le trimestre clos			Changement au 31 janvier 2012 par rapport	
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011	au 31 octobre 2011	au 31 janvier 2011
Activités poursuivies					
Total des revenus	7 574 \$	6 692 \$	7 218 \$	882 \$	356 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	267	276	264	(9)	3
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 211	867	567	344	644
Frais autres que d'intérêt	3 671	3 530	3 669	141	2
Bénéfice net avant impôt	2 425	2 019	2 718	406	(293)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 876	1 609	1 996	267	(120)
Perte nette liée aux activités abandonnées	(21)	(38)	(48)	17	27
Bénéfice net	1 855 \$	1 571 \$	1 948 \$	284 \$	(93) \$
Secteurs – bénéfice net lié aux activités poursuivies					
Services bancaires canadiens	994 \$	948 \$	933 \$	46 \$	61 \$
Gestion de patrimoine	188	179	213	9	(25)
Assurances	190	200	136	(10)	54
Services bancaires internationaux	24	10	68	14	(44)
Marchés des Capitaux	448	154	637	294	(189)
Services de soutien généraux	32	118	9	(86)	23
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 876 \$	1 609 \$	1 996 \$	267 \$	(120) \$
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	1,23 \$	1,03 \$	1,30 \$	0,20 \$	(0,07) \$
– dilué	1,21 \$	1,02 \$	1,27 \$	0,19 \$	(0,06) \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	19,7 %	17,1 %	23,7 %	260 p.b.	(400) p.b.
Rendement du capital de risque (1), (2)	27,5 %	24,2 %	37,5 %	330 p.b.	(1 000) p.b.
Données financières sommaires liées aux activités poursuivies					
Bénéfice par action – de base	1,24 \$	1,06 \$	1,34 \$	0,18 \$	(0,10) \$
– dilué	1,23 \$	1,05 \$	1,31 \$	0,18 \$	(0,08) \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	20,0 %	17,5 %	24,4 %	250 p.b.	(440) p.b.
Rendement du capital de risque (1), (2)	29,3 %	26,3 %	43,1 %	300 p.b.	(1 380) p.b.
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,29 %	0,31 %	0,31 %	(2) p.b.	(2) p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations	0,62 %	0,64 %	0,69 %	(2) p.b.	(7) p.b.
Ratios de capital et coefficients (3)					
Ratio du capital de première catégorie	12,2 %	13,3 %	13,2 %	(110) p.b.	(100) p.b.
Ratio du capital total	14,5 %	15,3 %	15,3 %	(80) p.b.	(80) p.b.
Coefficient actif-capital	16,6 X	16,1 X	16,5 X	n.s.	n.s.
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (2)	9,6 %	10,6 %	9,9 %	(100) p.b.	(30) p.b.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Total de l'actif	815 016 \$	793 833 \$	761 972 \$	21 183 \$	53 044 \$
Valeurs mobilières	165 186	167 022	202 705	(1 836)	(37 519)
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	363 647	351 489	343 633	12 158	20 014
Actifs liés aux dérivés	103 341	99 650	73 461	3 691	29 880
Dépôts	502 046	489 691	485 194	12 355	16 852
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	35 600	34 400	31 000	1 200	4 600
Moyenne du capital de risque (1)	25 500	24 300	19 600	1 200	5 900
Actif pondéré en fonction du risque	285 508	267 780	256 009	17 728	29 499
Biens sous gestion	316 300	308 700	308 100	7 600	8 200
Biens administrés – RBC	709 900	699 800	711 200	10 100	(1 300)
– RBC Dexia IS (4)	2 709 800	2 744 400	2 881 200	(34 600)	(171 400)
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 439 252	1 437 023	1 424 094	2 229	15 158
– moyenne (diluée)	1 467 527	1 465 927	1 473 955	1 600	(6 428)
– à la fin	1 440 857	1 438 376	1 425 901	2 481	14 956
Dividendes déclarés par action	0,54 \$	0,54 \$	0,50 \$	– \$	0,04 \$
Rendement de l'action (5)	4,4 %	4,5 %	3,7 %	(10) p.b.	70 p.b.
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	52,37 \$	48,62 \$	53,68 \$	3,75 \$	(1,31) \$
Capitalisation boursière (TSX)	75 458	69 934	76 542	5 524	(1 084)
Renseignements généraux liés aux activités poursuivies					
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	68 337	68 480	68 371	(143)	(34)
Nombre de succursales	1 345	1 338	1 340	7	5
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 704	4 626	4 571	78	133
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période (6)	0,987 \$	0,992 \$	0,992 \$	(0,005) \$	(0,005) \$
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	0,997 \$	1,003 \$	0,999 \$	(0,006) \$	(0,002) \$

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, au rendement du capital de risque, à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et à la moyenne du capital de risque. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des PCGR et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour une analyse plus détaillée, se reporter aux rubriques Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation et Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport annuel 2011.
- (3) Les chiffres correspondants ont été établis selon les PCGR du Canada.
- (4) Représente le total des biens administrés de la coentreprise dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, présenté avec un décalage de un mois.
- (5) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.
- (6) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – Données en date du 29 février 2012

Canada

La croissance de l'économie canadienne a ralenti au quatrième trimestre civil de 2011 et s'est établie à approximativement 1,5 %, en raison des dépenses et des exportations modestes des entreprises, lesquelles reflètent l'incertitude liée à l'économie mondiale. Le taux de chômage s'est accru et était de 7,6 % en janvier, car les marchés du travail ont ralenti après avoir affiché une croissance de l'emploi plus élevée que prévu au cours des périodes précédentes. Nous prévoyons une amélioration de la croissance économique et un taux de croissance de 2,3 % en 2012, soit un taux légèrement inférieur à la croissance estimée de 2,5 % que nous avions prévue précédemment. Une croissance plus importante devrait se produire en raison de l'accroissement des activités aux États-Unis et des investissements plus élevés effectués par les entreprises, par suite de la stabilisation de l'économie mondiale. En raison des ratios élevés de dette à la consommation, nous prévoyons un ralentissement de la croissance des volumes liés au financement aux fins d'accession à la propriété, qui sera neutralisé en partie par la plus forte croissance des prêts de gros reflétant l'accroissement des dépenses des entreprises. En raison du maintien de l'incertitude liée à l'économie mondiale, nous nous attendons maintenant à ce que les futures hausses de taux d'intérêt soient reportées jusqu'au début de 2013, ce qui entraînera d'autres pressions sur les marges nettes d'intérêt.

États-Unis

Le taux de croissance de l'économie américaine au quatrième trimestre civil de 2011 s'est établi à 2,8 %, ce qui reflète la reconstitution des stocks et la légère augmentation des dépenses de consommation. Nous prévoyons le maintien de la croissance et un taux de croissance de 2,4 % en 2012, soit un taux inférieur à la croissance estimée de 2,5 % que nous avions prévue précédemment. Nous nous attendons à une croissance modérée, en raison principalement des plus importants investissements effectués par les entreprises tenant aux faibles taux d'intérêt. Les craintes concernant l'incidence défavorable sur l'économie de l'incertitude liée aux marchés et des préoccupations liées à l'endettement d'États souverains demeurent accrues. En conséquence, la Réserve fédérale a annoncé qu'elle a décidé de maintenir ses taux d'intérêt à des planchers historiques jusqu'au deuxième semestre de 2014.

Europe

Le taux de croissance estimé de l'économie dans la zone euro au quatrième trimestre civil de 2011 a subi une contraction et s'est établi à -0,3 %, en raison du fait que les préoccupations liées à l'endettement d'États souverains ont continué d'affaiblir les dépenses de consommation et les dépenses des entreprises. Nous prévoyons un maintien de la contraction en 2012 et un taux de croissance de -0,1 %, soit un taux inférieur à la croissance estimée de 0,9 % que nous prévoyions précédemment. Nous nous attendons à ce que la contraction se poursuive au premier semestre civil de 2012 et nous prévoyons un rétablissement modéré de la croissance économique au deuxième semestre, en raison de l'accroissement des activités. Les craintes liées à l'incidence sur l'économie des mesures d'austérité fiscale gouvernementales demeurent accrues. Les taux d'intérêt ont encore diminué, pour s'établir à 1,0 % au début de 2012, et devraient demeurer bas pour le reste de 2012 afin de stimuler l'économie davantage.

Marchés financiers

Les marchés financiers mondiaux sont demeurés fragiles au premier trimestre de l'exercice, situation qui tient au fait qu'il subsiste d'importantes incertitudes de la part des consommateurs en ce qui a trait à l'économie mondiale. Les conditions du marché se sont légèrement améliorées, principalement en ce qui concerne les titres à revenu fixe; cette situation reflète le resserrement des écarts de taux, la volatilité à la baisse des marchés et l'amélioration des volumes de transactions des clients. Les marchés boursiers se sont légèrement améliorés vers la fin du trimestre, en raison essentiellement de l'amélioration des bénéfices des grandes entreprises. Des pressions ont continué de s'exercer sur les coûts de financement pour les institutions financières, mais les efforts concertés des banques centrales mondiales visant à fournir des liquidités supplémentaires ont atténué les craintes liées aux conditions de financement à l'échelle mondiale et ont donné lieu à une amélioration des conditions du marché. La croissance des prêts, principalement en ce qui a trait aux prêts de gros, devrait être à la hausse en raison des faibles taux d'intérêt, et les activités de montage devraient diminuer en raison de la diminution des volumes d'émission, particulièrement en ce qui concerne les prêts.

Contexte réglementaire

Nous continuons de prendre des mesures par suite des faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle mondiale, notamment en ce qui a trait aux exigences concernant le capital et les liquidités posées par les normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur la supervision bancaire (accord de Bâle III), la réforme concernant les dérivés hors cote, les nouvelles mesures de protection des consommateurs et les réformes du secteur financier telles que la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act. Nous continuons de surveiller ces faits nouveaux et d'autres éléments récents, et nous nous efforçons de faire en sorte que toute répercussion sur nos activités, le cas échéant, soit réduite au minimum.

Pour une analyse plus détaillée des facteurs de risque découlant des faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle mondiale qui pourraient se répercuter sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel 2011. Pour une analyse plus détaillée de notre cadre et de nos activités de gestion du risque, se reporter aux rubriques Gestion du risque et Gestion du capital de notre rapport annuel 2011.

Rendement financier**Adoption des IFRS**

Nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et sont présentés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 31 janvier 2012 et pour la période close à cette date reflètent notre premier jeu d'états financiers préparés en vertu des IFRS et comprennent des informations financières comparatives correspondantes en vertu des IFRS pour les trimestres clos le 31 janvier 2011 et le 31 octobre 2011. Pour une analyse plus détaillée de l'incidence de l'adoption des IFRS, y compris une description des méthodes comptables choisies, se reporter à la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle, aux notes 2, 3 et 19 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, ainsi qu'à la section Adoption des Normes internationales d'information financière de notre rapport annuel 2011.

Vue générale*Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011*

Nous avons déclaré un bénéfice net de 1 855 millions de dollars, en baisse de 93 millions, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,21 \$, en baisse de 0,06 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 19,7 %, en baisse de 400 points de base. Notre ratio du capital de première catégorie s'est établi à 12,2 %, en baisse de 100 points de base par rapport à l'exercice précédent. Pour en savoir davantage sur notre ratio du capital de première catégorie, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net a augmenté de 284 millions de dollars, ou 18 %, par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est accru de 0,19 \$ et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires a augmenté de 260 points de base, par rapport au dernier trimestre.

Activités poursuivies

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011 et au quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est élevé à 1 876 millions de dollars, en baisse de 120 millions, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies s'est établi à 1,23 \$, en baisse de 0,08 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies s'est élevé à 20,0 %, en baisse de 440 points de base par rapport à l'exercice précédent. La forte croissance des activités et l'amélioration de la qualité du crédit dans la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, la hausse du bénéfice du secteur Assurances reflétant les profits nets sur placements et la croissance des activités, de même que la diminution du taux d'intérêt effectif ont été largement neutralisées par le solide bénéfice, qui est toutefois à la baisse, comptabilisé dans le secteur Marchés des Capitaux par rapport au bénéfice record comptabilisé à l'exercice précédent. Les résultats à la baisse du secteur Services bancaires internationaux reflétant le maintien de la conjoncture économique défavorable dans les Antilles, et la réduction des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine reflétant l'incertitude dont les investisseurs continuent de faire preuve ont également contribué à la diminution.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 267 millions de dollars, ou 17 %, en raison principalement de l'importante augmentation des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe du secteur Marchés des Capitaux, laquelle reflète l'amélioration des conditions du marché par rapport aux conditions difficiles qui ont prévalu au dernier trimestre, ainsi que de la forte croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens. L'augmentation est aussi attribuable aux résultats à la hausse des secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires internationaux, lesquels reflètent la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos services bancaires dans les Antilles. L'augmentation a été neutralisée en partie par la légère diminution du bénéfice du secteur Assurances, laquelle tient à la hausse des coûts liés aux sinistres, ainsi que par la réduction du bénéfice tiré des contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni.

Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est élevé à 994 millions de dollars, en hausse de 61 millions, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat reflète la forte croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité, l'amélioration de la qualité du crédit et la diminution du taux d'intérêt effectif. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts et par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités. Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 46 millions de dollars, ou 5 %, en raison essentiellement de la forte croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité, ainsi que de la réduction du taux d'intérêt effectif et de la baisse saisonnière des coûts de marketing. Les frais autres que d'intérêt ont diminué malgré la forte croissance des volumes, résultat qui découle de l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'est établi à 188 millions de dollars, en baisse de 25 millions, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la diminution des volumes de transactions reflétant l'incertitude dont les investisseurs continuent de faire preuve, ainsi que de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients. Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 9 millions de dollars, ou 5 %, soit un résultat relativement inchangé compte tenu du maintien de l'incertitude sur les marchés et chez les investisseurs au début du trimestre.

Le bénéfice net du secteur Assurances s'est élevé à 190 millions de dollars, en hausse de 54 millions, ou 40 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des profits nets sur placements comptabilisés, des pertes nettes à cet égard ayant été comptabilisées à l'exercice précédent. La hausse est aussi attribuable à l'incidence d'un nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni et à la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité, habitation et automobile. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et par les résultats techniques défavorables au chapitre des polices d'assurance vie. Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 10 millions de dollars, ou 5 %, résultat qui découle en grande partie de la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des assurances habitation et automobile, ainsi que de l'incidence moindre, ce trimestre, des contrats de réassurance de rentes conclus au Royaume-Uni. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par des ajustements favorables des provisions techniques et par la comptabilisation ce trimestre de profits nets sur placements plus élevés.

Le bénéfice net du secteur Services bancaires internationaux s'est établi à 24 millions de dollars, en baisse de 44 millions, ou 65 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution tient principalement aux résultats à la baisse tirés des services bancaires dans les Antilles qui reflètent la compression des écarts et la hausse des coûts liés à l'effectif. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux services bancaires dans les Antilles. De plus, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de l'incidence favorable de la reprise d'une tranche des provisions pour litiges ayant trait aux services bancaires dans les Antilles. Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 14 millions de dollars, en raison essentiellement de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des coûts liés aux services bancaires dans les Antilles. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'impôt versé au titre des transferts interentreprises s'inscrivant dans le cadre des services bancaires dans les Antilles, ainsi que par la réduction du bénéfice de RBC Dexia. De plus, les résultats du trimestre précédent tenaient compte d'ajustements comptables et de droits de timbre nets favorables liés aux services bancaires dans les Antilles.

Le bénéfice net du secteur Marchés des Capitaux s'est établi à 448 millions de dollars, en baisse de 189 millions, ou 30 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement aux résultats tirés des activités de négociation à la baisse, ainsi qu'à la réduction des activités de montage de prêts et de titres de participation par rapport au bénéfice record comptabilisé à l'exercice précédent. Les revenus tirés des activités de négociation à l'exercice précédent reflétaient également les profits liés à MBIA Inc. (MBIA) et à une entité ad hoc consolidée à l'égard de laquelle nous avons mis fin à toutes les transactions avec des tiers ce trimestre. Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 294 millions de dollars, en raison de l'importante augmentation des résultats tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe. La forte croissance des activités de montage de prêts et de titres de participation et l'importante augmentation des honoraires tirés des activités de syndication de prêts ont également contribué à l'augmentation. Nos activités de négociation de titres à revenu fixe ont bénéficié de l'amélioration des conditions du marché par rapport aux conditions du marché difficiles qui ont prévalu au dernier trimestre. Les résultats tirés des activités de négociation au dernier trimestre reflétaient également une perte liée à une entité ad hoc consolidée à l'égard de laquelle nous avons mis fin à toutes les transactions avec des tiers ce trimestre.

Le bénéfice net du secteur Services de soutien généraux s'est élevé à 32 millions de dollars, résultat qui tient en grande partie aux mesures de gestion de l'actif et du passif mises en œuvre par la Trésorerie générale et qui reflète le bénéfice découlant de notre positionnement afin de composer avec les fluctuations des taux d'intérêt, facteur neutralisé en partie par un ajustement fiscal défavorable.

Activités abandonnées

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est élevée à 21 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 48 millions à l'exercice précédent. Ce résultat tient en grande partie à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de biens immobiliers commerciaux et à nos activités de financement de constructeurs aux États-Unis, laquelle reflète la stabilisation de la qualité des actifs.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

La perte nette liée aux activités abandonnées a diminué par rapport à la perte nette de 38 millions de dollars comptabilisée au trimestre précédent. Ce résultat découle essentiellement de la comptabilisation de profits liés à certains titres, une perte à cet égard ayant été comptabilisée au trimestre précédent, ainsi que de la réduction des honoraires et des coûts de marketing, facteurs neutralisés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les ajustements liés aux activités abandonnées figurant au bilan sont présentés sur une base prospective à partir de la date à laquelle les activités sont classées dans les activités abandonnées. Avec prise d'effet au troisième trimestre clos le 31 juillet 2011, nos services bancaires de détail aux États-Unis sont classés dans les activités abandonnées. La vente de Liberty Life Insurance Company annoncée en octobre 2010 est classée dans les activités abandonnées, avec prise d'effet à la date de transition, soit le 1^{er} novembre 2010.

Les actifs et les passifs liés aux activités abandonnées concernant la vente annoncée de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis se sont élevés à 26 324 millions de dollars (27 152 millions au 31 octobre 2011) et à 19 488 millions (20 076 millions au 31 octobre 2011), respectivement. Ces éléments sont présentés à titre d'actifs ou de passifs liés aux activités abandonnées dans nos bilans consolidés résumés intermédiaires non audités.

Au 31 janvier 2012, les actifs et les passifs liés aux activités abandonnées concernant Liberty Life se sont établis à néant (5 555 millions de dollars au 31 janvier 2011; néant au 31 octobre 2011) et à néant (4 822 millions au 31 janvier 2011; néant au 31 octobre 2011), respectivement.

Incidence estimée du change sur nos résultats financiers consolidés

Les fluctuations des taux de change influent sur nos résultats libellés en devises. Les revenus, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, les frais autres que d'intérêt ainsi que le bénéfice net libellés en devises sont convertis à l'aide du taux de change moyen pour la période.

Pour le premier trimestre de 2012, par rapport au premier trimestre de 2011 et au quatrième trimestre de 2011, l'incidence estimée des écarts de change sur les principaux postes des comptes de résultat a été minime.

Le tableau suivant illustre les variations des taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités :

(Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Dollar américain	0,987	0,992	0,992
Livre sterling	0,630	0,622	0,631
Euro	0,750	0,716	0,743

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide du cours au comptant à la fin du mois pour la période.

Les fluctuations des taux de change illustrées dans le tableau ci-dessus influent sur les résultats de certains de nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Résultats liés aux activités poursuivies

Le tableau suivant présente nos résultats liés aux activités poursuivies déclarés.

Total des revenus

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011 (1)
Revenu d'intérêt	5 171 \$	5 216 \$	5 250 \$
Frais d'intérêt	2 168	2 259	2 455
Revenu net d'intérêt	3 003	2 957	2 795
Services de placement (1)	1 283	1 333	1 295
Activités d'assurance (1)	1 550	1 214	825
Activités de négociation	396	(219)	721
Services bancaires (1)	905	918	918
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	294	277	495
Autres (1)	143	212	169
Revenus autres que d'intérêt	4 571 \$	3 735 \$	4 423 \$
Total des revenus	7 574 \$	6 692 \$	7 218 \$
Renseignements supplémentaires			
Total des revenus tirés des activités de négociation			
Revenu net d'intérêt	388 \$	386 \$	283 \$
Revenus autres que d'intérêt	396	(219)	721
Total des revenus tirés des activités de négociation	784 \$	167 \$	1 004 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit			
Taux d'intérêt et crédit	536 \$	(6) \$	705 \$
Titres de participation	110	79	199
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	138	94	100
Total des revenus tirés des activités de négociation	784 \$	167 \$	1 004 \$
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit			
Taux d'intérêt et crédit	536 \$	(6) \$	705 \$
Titres de participation	231	163	343
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	138	94	100
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent)	905 \$	251 \$	1 148 \$
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit – Marchés des Capitaux			
Taux d'intérêt et crédit	495 \$	(36) \$	656 \$
Titres de participation	216	156	336
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	136	93	100
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) – Marchés des Capitaux	847 \$	213 \$	1 092 \$

(1) Se reporter à la rubrique Rendement financier de notre rapport annuel 2011 pour une définition de ces catégories.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le total des revenus a augmenté de 356 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le revenu net d'intérêt s'est accru de 208 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de la hausse du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation reflétant l'augmentation des positions liées aux produits structurés et de la hausse du revenu de dividendes. L'augmentation est aussi attribuable à la croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts liés à nos services bancaires.

Les revenus tirés des activités d'investissement ont diminué de 12 millions de dollars, ou 1 %, en raison principalement des volumes de transactions à la baisse reflétant l'incertitude dont les investisseurs continuent de faire preuve et la baisse des commissions liées aux activités de financement des infrastructures du secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, y compris l'incidence des revenus tirés de BlueBay, une société que nous avons acquise, pour le trimestre complet.

Les revenus tirés des activités d'assurance ont progressé de 725 millions de dollars, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. L'augmentation est aussi attribuable à la comptabilisation de profits nets sur placements, des pertes nettes à cet égard ayant été comptabilisées à l'exercice précédent, à l'incidence d'un nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni et à la croissance des volumes liés aux produits d'assurance vie en Europe.

Les revenus tirés des activités de négociation inscrits dans les revenus autres que d'intérêt ont diminué de 325 millions de dollars, ou 45 %. Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est chiffré à 784 millions de dollars, en baisse de 220 millions, ou 22 %. Ce résultat découle principalement de la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et de titres de participation. Les revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe sont à la baisse, car les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'un profit de 102 millions de dollars lié à MBIA (49 millions après impôt et écritures de compensation) attribuable en grande partie à la résiliation des swaps sur défaillance assurés par MBIA, ainsi que d'un profit lié à une entité ad hoc consolidée à l'égard de laquelle nous avons mis fin à toutes les transactions avec des tiers ce trimestre.

Les revenus tirés des services bancaires ont reculé de 13 millions de dollars, ou 1 %, résultat qui reflète essentiellement la diminution des revenus de change découlant du fait que les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'un petit nombre de transactions importantes dans le secteur Services bancaires internationaux, facteur neutralisé en partie par la hausse des honoraires tirés des services de gestion et par l'augmentation des volumes de transactions sur cartes de crédit au cours de l'exercice considéré.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont diminué de 201 millions de dollars, résultat qui reflète principalement la diminution des activités de montage dans tous les secteurs géographiques, comparativement aux importantes activités d'émission exercées à l'exercice précédent.

Les autres revenus ont reculé de 26 millions de dollars, ou 15 %, en raison principalement de la variation de la juste valeur de certains dérivés qui servent de couverture économique à nos activités de financement, facteur neutralisé en partie par les profits liés à certains titres disponibles à la vente.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le total des revenus a augmenté de 882 millions de dollars, en raison principalement de la hausse considérable des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant le resserrement des écarts de taux et l'amélioration des volumes de transactions des clients aux États-Unis et en Europe. De plus, les résultats du trimestre précédent tenaient compte d'une perte liée à une entité ad hoc consolidée à l'égard de laquelle nous avons mis fin à toutes les transactions avec des tiers ce trimestre. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse des revenus tirés des activités d'assurance reflétant la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ainsi qu'à la croissance des volumes liés à la plupart des activités d'assurance. La croissance des volumes de la plupart des services bancaires au Canada, y compris la hausse saisonnière des transactions sur cartes de crédit, a également eu une incidence favorable sur les résultats. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes liées aux swaps sur défaillance qui servent de couverture économique au portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux, ainsi que par la variation de la juste valeur de certains dérivés qui servent de couverture économique aux activités de financement du secteur Services de soutien généraux.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevé à 267 millions de dollars, soit un résultat relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient au fait que la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts sur cartes de crédit, de prêts aux entreprises au Canada et de prêts de détail dans les Antilles a été neutralisée par la dotation à la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux, des recouvrements à cet égard ayant été comptabilisés à l'exercice précédent.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 9 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, résultat qui reflète essentiellement la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts de gros et de détail dans les Antilles. Ce facteur a été neutralisé en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux et aux portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux particuliers garantis au Canada.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 644 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, et ils se sont accrus de 344 millions, ou 40 %, par rapport au trimestre précédent. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Assurances.

Frais autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Salaires	1 060 \$	1 060 \$	999 \$
Rémunération variable	911	684	1 045
Avantages sociaux et conservation du personnel	311	276	291
Rémunération fondée sur des actions	47	12	82
Ressources humaines	2 329 \$	2 032 \$	2 417 \$
Autres charges	1 342	1 498	1 252
Frais autres que d'intérêt	3 671 \$	3 530 \$	3 669 \$

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent, car la diminution de la rémunération variable reflétant les résultats à la baisse tirés des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux et la réduction des coûts découlant de nos programmes de gestion des coûts ont été en grande partie neutralisées par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris l'augmentation des coûts liés à l'effectif et aux avantages du personnel ainsi que des coûts liés aux infrastructures, de même que l'incidence des frais autres que d'intérêt liés à BlueBay, une société que nous avons acquise, pour le trimestre complet.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 141 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement de l'accroissement de la rémunération variable découlant des résultats à la hausse tirés des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux et de l'augmentation des coûts liés aux avantages du personnel. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des honoraires et des pertes diverses, par la réduction saisonnière des coûts de marketing du secteur Services bancaires canadiens, ainsi que par la réduction des coûts découlant de nos programmes de gestion des coûts.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Bénéfice net avant impôt lié aux activités poursuivies	2 425 \$	2 019 \$	2 718 \$
Impôt sur le résultat	549	410	722
Taux d'imposition effectif sur le résultat lié aux activités poursuivies ⁽¹⁾	22,6 %	20,3 %	26,6 %

(1) Impôt sur le résultat en pourcentage du bénéfice net avant impôt sur le résultat

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

La charge d'impôt a diminué de 173 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la réduction du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 22,6 %, en baisse de 4,0 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à une réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi et à la diminution du bénéfice dans les territoires où le taux d'imposition est plus élevé.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

La charge d'impôt a augmenté de 139 millions de dollars, ou 34 %, par rapport au trimestre précédent, en raison de la hausse du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est élevé à 22,6 %, en hausse de 2,3 % par rapport au trimestre précédent, résultat qui tient au fait que la réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi a été largement neutralisée par la comptabilisation d'ajustements fiscaux favorables nets au trimestre précédent.

Résultats des secteurs d'exploitation**Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation**

Les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion n'ont pas changé depuis le 31 octobre 2011, à l'exception de ce qui est expliqué ci-après. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2011.

Premier trimestre de 2012

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2012, nous avons modifié notre méthode d'attribution du capital sur une base prospective, afin que nos processus d'attribution concordent davantage avec les exigences accrues en matière de capital réglementaire, lesquelles continuent d'évoluer. La méthode modifiée remplace la méthode d'attribution au prorata du capital non attribué utilisée en 2011, et l'incidence de cette modification sera prise en compte graduellement au cours de l'exercice 2012, en prévision de la mise en œuvre des exigences de l'accord de Bâle III en 2013. Cette modification a donné lieu à une réduction du capital attribué du secteur Services bancaires canadiens et à une augmentation du capital attribué du secteur Marchés des Capitaux.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement du capital de risque

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, y compris le bénéfice net, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, tant sur une base consolidée que par secteur, à titre de mesures du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. Les mesures du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque par secteur sont considérées comme des mesures utiles pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elles permettent d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents. Le rendement du capital de risque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport annuel 2011.

Le tableau suivant présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque :

	Pour les trimestres clos								
	le 31 janvier 2012							le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	975 \$	179 \$	187 \$	16 \$	428 \$	2 \$	1 787 \$	1 519 \$	1 905 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités abandonnées							(21)	(38)	(48)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires							1 766 \$	1 481 \$	1 857 \$
Moyenne du capital de risque lié aux activités poursuivies (2)	8 450 \$	1 350 \$	1 400 \$	1 250 \$	10 400 \$	1 400 \$	24 250 \$	22 900 \$	17 550 \$
Ajouter : Goodwill et capital incorporel	2 150	3 800	150	1 950	1 050	600	9 700	9 750	8 900
Sous-attribution de capital						400	400	350	900
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités abandonnées							1 250	1 400	3 650
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	10 600 \$	5 150 \$	1 550 \$	3 200 \$	11 450 \$	2 400 \$	35 600 \$	34 400 \$	31 000 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	36,6 %	13,8 %	48,5 %	2,0 %	14,9 %	n.s.	20,0 %	17,5 %	24,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires							19,7 %	17,1 %	23,7 %
Rendement du capital de risque lié aux activités poursuivies	45,8 %	51,9 %	53,1 %	5,1 %	16,4 %	n.s.	29,3 %	26,3 %	43,1 %
Rendement du capital de risque							27,5 %	24,2 %	37,5 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne du capital de risque, au goodwill et au capital incorporel ainsi qu'à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque sont fondés sur les soldes réels avant leur arrondissement. Ces montants sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) La moyenne du capital de risque comprend le capital de risque lié au risque de crédit, au risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), au risque opérationnel, au risque commercial et au risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi qu'au risque d'assurance. Se reporter à la rubrique Gestion du capital pour plus de détails à ce sujet.

(3) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué.
n.s. non significatif.

Mesures hors PCGR

Bénéfice économique lié aux activités poursuivies

Le bénéfice économique représente le bénéfice net lié aux activités poursuivies à l'exclusion de l'incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles, moins une charge de capital liée à l'utilisation du capital attribué. Il permet d'évaluer le rendement généré par nos secteurs d'exploitation en sus de notre coût des capitaux, ce qui permet ainsi aux utilisateurs de l'information financière de connaître les contributions relatives de chaque secteur d'exploitation à la valeur pour l'actionnaire. Le bénéfice économique est une mesure hors PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

La charge de capital comprend une charge au titre des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des actions privilégiées. Nous avons révisé le coût des capitaux propres sur une base prospective au premier trimestre de 2012; ce coût, qui était de 10 % en 2011, a été ramené à 9,5 %.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre bénéfice économique sur la base des activités poursuivies :

	Pour les trimestres clos								
	le 31 janvier 2012							le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	994 \$	188 \$	190 \$	24 \$	448 \$	32 \$	1 876 \$	1 609 \$	1 996 \$
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(2)	1	(24)	(25)	(25)	(26)
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	–	15	–	12	1	1	29	31	29
Bénéfice net en trésorerie	994 \$	203 \$	190 \$	34 \$	450 \$	9 \$	1 880 \$	1 615 \$	1 999 \$
Moins : Charge de capital	275	133	40	82	297	55	882	892	747
Bénéfice économique lié aux activités poursuivies	719 \$	70 \$	150 \$	(48)\$	153 \$	(46)\$	998 \$	723 \$	1 252 \$

Services bancaires canadiens

	En date du et pour le trimestre clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenu net d'intérêt	2 064 \$	2 036 \$	1 991 \$
Revenus autres que d'intérêt	821	815	811
Total des revenus	2 885	2 851	2 802
Dotation à la provision pour pertes sur créances	243	234	272
Frais autres que d'intérêt	1 294	1 303	1 237
Bénéfice net avant impôt	1 348	1 314	1 293
Bénéfice net	994	948	933
Revenus par division			
Particuliers clients	1 575	1 571	1 552
Services financiers à l'entreprise	721	708	683
Solutions cartes et paiements	589	572	567
Principales données moyennes et autres renseignements			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	36,6 %	33,3 %	43,7 %
Rendement du capital de risque	45,8 %	41,5 %	57,7 %
Marge nette d'intérêt (1)	2,75 %	2,75 %	2,80 %
Ratio d'efficience	44,9 %	45,7 %	44,1 %
Levier d'exploitation	(1,6) %	s.o.	s.o.
Taux d'imposition effectif	26,3 %	27,9 %	27,8 %
Moyenne du total des actifs productifs (2)	298 600	294 300	282 400
Moyenne des prêts et des acceptations (2)	300 600	295 800	280 500
Moyenne des dépôts	225 500	219 500	201 200
Biens administrés	161 500 \$	158 000 \$	154 600 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,32 %	0,31 %	0,38 %

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs.

(2) Comprend la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, laquelle s'est établie à 42,2 milliards de dollars et à 3,9 milliards, respectivement (41,5 milliards et 3,9 milliards au 31 octobre 2011; 40 milliards et 2 milliards au 31 janvier 2011).

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le bénéfice net a augmenté de 61 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité, l'amélioration de la qualité du crédit ainsi que la réduction du taux d'intérêt effectif. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts et par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le total des revenus a progressé de 83 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des Particuliers clients ont augmenté de 23 millions de dollars, ou 1 %, résultat qui reflète la forte croissance des volumes liés aux dépôts des particuliers, aux activités de financement aux fins d'accession à la propriété et aux prêts aux particuliers, facteur neutralisé en grande partie par la diminution des écarts liés aux dépôts et aux prêts et par la diminution des volumes d'activités de courtage.

Les revenus tirés des Services financiers à l'entreprise se sont accrus de 38 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète la forte croissance des volumes liés aux dépôts des entreprises et aux prêts aux entreprises, facteur neutralisé en partie par la réduction des écarts liés aux dépôts et aux prêts.

Les revenus tirés des Solutions cartes et paiements ont augmenté de 22 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui reflète essentiellement l'accroissement des volumes de transactions sur cartes de crédit et l'amélioration des écarts liés aux prêts sur cartes de crédit découlant du niveau à la baisse de prix promotionnels. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par la réduction des soldes des prêts.

La marge nette d'intérêt a diminué de 5 points de base, en raison principalement de la compression des écarts reflétant le maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 29 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui tient essentiellement à la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit, laquelle découle du nombre moins élevé de faillites, ainsi qu'à la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts aux entreprises. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 57 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de la hausse de la rémunération liée au rendement et de l'accroissement des coûts à l'appui de la croissance des activités. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net a augmenté de 46 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la forte croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité, de la réduction du taux d'intérêt effectif et de la baisse saisonnière des coûts de marketing.

Le total des revenus a augmenté de 34 millions de dollars, ou 1 %, résultat qui reflète essentiellement la forte croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité, y compris la hausse saisonnière des transactions sur cartes de crédit.

La marge nette d'intérêt est demeurée relativement inchangée par rapport au dernier trimestre, car le changement favorable dans la composition des produits a été neutralisé par l'incidence du maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 9 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos prêts hypothécaires résidentiels et à notre portefeuille de prêts aux particuliers garantis, facteur neutralisé en partie par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts aux entreprises.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 9 millions de dollars, ou 1 %, résultat qui reflète essentiellement la baisse saisonnière des coûts de marketing et l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, malgré la forte croissance des volumes, neutralisée en grande partie par la hausse de la rémunération liée au rendement.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	En date du et pour le trimestre clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Revenu net d'intérêt	102 \$	96 \$	90 \$
Revenus autres que d'intérêt			
Revenus tirés des services tarifés	721	726	659
Revenus tirés des transactions et autres revenus	365	329	436
Total des revenus	1 188 \$	1 151 \$	1 185 \$
Frais autres que d'intérêt	939	893	884
Bénéfice net avant impôt	249 \$	258 \$	301 \$
Bénéfice net	188 \$	179 \$	213 \$
Revenus par division			
Gestion de patrimoine – Canada	422 \$	426 \$	433 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis et International	486	466	519
Gestion de patrimoine – États-Unis et International (en millions de dollars US)	480	464	516
Gestion mondiale d'actifs (1)	280	259	233
Principales données moyennes et autres renseignements			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	13,8 %	12,7 %	19,5 %
Rendement du capital de risque	51,9 %	47,9 %	82,9 %
Marge avant impôts (2)	21,0 %	22,4 %	25,4 %
Nombre de conseillers (3)	4 220	4 281	4 237
Total des biens administrés	534 200 \$	527 200 \$	543 000 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis et International	318 000	317 500	333 300
Gestion de patrimoine – États-Unis et International (en millions de dollars US)	317 158	318 600	332 800
Biens sous gestion	313 200	305 700	305 200
Moyenne des biens administrés	531 800	526 800	527 500
Moyenne des biens sous gestion	311 800	310 600	278 600

(1) Comprend les résultats de BlueBay, présentés avec un décalage de un mois.

(2) La marge avant impôt s'entend du bénéfice net avant impôt, divisé par le total des revenus.

(3) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le bénéfice net a diminué de 25 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la réduction des volumes de transactions reflétant l'incertitude dont les investisseurs continuent de faire preuve ainsi que la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients.

Les revenus tirés de la Gestion de patrimoine – Canada ont reculé de 11 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient essentiellement à la baisse des volumes de transactions, facteur neutralisé en grande partie par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital et des ventes nettes.

Les revenus tirés de la Gestion de patrimoine – États-Unis et International ont diminué de 33 millions de dollars, ou 6 %. Libellés en dollars américains, les revenus ont reculé de 36 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de la baisse des volumes de transactions.

Les revenus tirés de la Gestion mondiale d'actifs ont augmenté de 47 millions de dollars, ou 20 %, résultat qui reflète la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, y compris l'incidence de la prise en compte des revenus de BlueBay, une société que nous avons acquise, pour le trimestre complet.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 55 millions de dollars, ou 6 %, en raison essentiellement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris l'incidence de la prise en compte, pour le trimestre complet, des frais autres que d'intérêt liés à BlueBay.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net a augmenté de 9 millions de dollars, ou 5 %, soit un résultat relativement inchangé par rapport au trimestre précédent, en raison de l'incertitude qu'ont continué à montrer les marchés et les investisseurs au début du trimestre.

Le total des revenus s'est accru de 37 millions de dollars, ou 3 %, en raison essentiellement de l'augmentation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 46 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de l'augmentation de la juste valeur du passif au titre de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, ainsi que de la comptabilisation, au trimestre précédent, d'un ajustement comptable favorable lié au passif au titre de la rémunération différée.

Assurances

	En date du et pour le trimestre clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenus autres que d'intérêt			
Primes acquises, montant net	957 \$	897 \$	881 \$
Revenu de placement (1)	532	254	(116)
Honoraires	61	64	60
Total des revenus	1 550	1 215	825
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	1 065	720	409
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	146	147	158
Frais autres que d'intérêt	129	129	122
Bénéfice net avant impôt	210 \$	219 \$	136 \$
Bénéfice net	190 \$	200 \$	136 \$
Revenus par division			
Assurances – Canada	1 054 \$	757 \$	392 \$
Assurances et autres activités – International	496 \$	458 \$	433 \$
Principales données moyennes et autres renseignements			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	48,5 %	40,3 %	40,5 %
Rendement du capital de risque	53,1 %	43,3 %	45,7 %
Primes et dépôts (2)	1 232 \$	1 205 \$	1 147 \$
Actifs provenant des fonds distincts	343	320	277
Passifs provenant des fonds distincts	343	320	277
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance (1)	385	123	(243)

- (1) Le revenu de placement peut être assujéti à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net; par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenu de placement des comptes consolidés de résultat. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.
- (2) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le bénéfice net a augmenté de 54 millions de dollars, ou 40 %, en raison principalement des profits nets sur placements comptabilisés, des pertes nettes à cet égard ayant été comptabilisées à l'exercice précédent. L'augmentation est aussi attribuable à l'incidence de 17 millions de dollars d'un nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni, et à la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité, habitation et automobile. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et par les résultats techniques défavorables au chapitre des polices d'assurance vie.

Le total des revenus s'est accru de 725 millions de dollars, ou 88 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés du secteur Assurances – Canada ont augmenté de 662 millions de dollars, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. L'augmentation est aussi attribuable à la comptabilisation de profits nets sur placements, des pertes à cet égard ayant été comptabilisées à l'exercice précédent.

Les revenus tirés du secteur Assurances et autres activités – International se sont accrues de 63 millions de dollars, ou 15 %, en raison principalement de l'incidence d'un nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni et de l'augmentation des volumes de produits d'assurance vie en Europe.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 644 millions de dollars, résultat qui tient essentiellement à la variation de la juste valeur des placements dont il est fait mention ci-dessus. L'augmentation reflète également la hausse des coûts découlant de l'accroissement des volumes, y compris le nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni, ainsi que la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la réduction des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité, habitation et automobile.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 7 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de l'accroissement de l'effectif à l'appui de la croissance des activités.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net a diminué de 10 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurances habitation et automobile, ainsi que de l'incidence moindre, ce trimestre, du nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni, une incidence de 26 millions ayant été comptabilisée au dernier trimestre. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les ajustements favorables des provisions techniques et par l'augmentation des profits nets sur placements comptabilisés ce trimestre.

Le total des revenus s'est accru de 335 millions de dollars, ou 28 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. L'augmentation est aussi attribuable à l'accroissement des volumes liés à la plupart des produits.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 344 millions de dollars, ou 40 %, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements dont il est fait mention ci-dessus. L'augmentation découle également de l'accroissement des volumes liés à la plupart des produits et de la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurances habitation et automobile. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses.

Les frais autres que d'intérêt ont demeurés inchangés, résultat qui tient au fait que la hausse des coûts liés à l'effectif a été neutralisée par la diminution des coûts de marketing.

Services bancaires internationaux

	En date du et pour le trimestre clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenu net d'intérêt	159 \$	161 \$	171 \$
Revenus autres que d'intérêt	214	224	236
Total des revenus	373 \$	385 \$	407 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	8	36	14
Frais autres que d'intérêt	326	339	292
Bénéfice net avant impôt	39 \$	10 \$	101 \$
Bénéfice net	24 \$	10 \$	68 \$
Revenus par division			
Services bancaires (1)	201 \$	197 \$	233 \$
RBC Dexia (1)	172	188	174
Principales données moyennes et autres renseignements			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	2,0 %	0,3 %	7,7 %
Rendement du capital de risque	5,1 %	0,6 %	20,9 %
Moyenne des prêts et acceptations	8 400 \$	8 400 \$	8 500 \$
Moyenne des dépôts	28 000	29 800	24 800
Biens administrés (2)	2 717 700	2 752 300	2 888 700
Biens sous gestion (2)	2 800	2 700	2 600
Moyenne des biens administrés	2 706 100	2 835 700	2 776 200
Moyenne des biens sous gestion	2 800	2 800	2 600
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,36 %	1,70 %	0,68 %

- (1) Il existe un décalage de un mois dans la présentation des résultats des activités bancaires aux Antilles auparavant menées sous le nom RBTT Financial Group (RBTT) et des résultats de RBC Dexia IS.
 (2) Représentent respectivement les biens administrés et les biens sous gestion de RBTT et le total des biens administrés de RBC Dexia IS présenté avec un décalage de un mois.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le bénéfice net a diminué de 44 millions de dollars, ou 65 %, en raison principalement des résultats à la baisse tirés des services bancaires dans les Antilles reflétant la compression des écarts et la hausse des coûts liés à l'effectif. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux services bancaires dans les Antilles. Par ailleurs, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de l'incidence favorable de la reprise d'une tranche des provisions pour litiges ayant trait aux services bancaires dans les Antilles.

Le total des revenus a diminué de 34 millions de dollars, ou 8 %.

Les revenus tirés des Services bancaires ont reculé de 32 millions de dollars, ou 14 %, en raison essentiellement de la compression des écarts reflétant les faibles taux d'intérêt dans les Antilles, ainsi que de la diminution des revenus de change découlant de quelques transactions importantes à l'exercice précédent. Par ailleurs, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de l'incidence favorable d'un profit à la vente de certains titres liés aux services bancaires dans les Antilles.

Les revenus de RBC Dexia IS (RBC Dexia) ont diminué de 2 millions de dollars, ou 1 %, résultat qui reflète en grande partie la diminution des revenus de change découlant de la réduction des écarts, laquelle tient à la taille moyenne plus importante des activités de négociation et aux modifications apportées à la composition de nos activités.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 6 millions de dollars, ou 43 %, résultat qui reflète essentiellement la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts de détail et de gros dans les Antilles. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 34 millions de dollars, ou 12 %, en raison principalement de l'accroissement de l'effectif. L'augmentation est aussi imputable à la sortie du bilan de coûts liés à des logiciels de RBC Dexia. De plus, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de la reprise d'une tranche des provisions pour litiges ayant trait aux services bancaires dans les Antilles dont il est fait mention ci-dessus.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net a augmenté de 14 millions de dollars, en raison principalement de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la diminution des coûts liés aux services bancaires dans les Antilles. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'impôt versé au titre des transferts interentreprises s'inscrivant dans le cadre des services bancaires dans les Antilles, ainsi que par la diminution du bénéfice de RBC Dexia. De plus, les résultats du trimestre précédent tenaient compte d'ajustements comptables et de droits de timbre nets favorables liés aux services bancaires dans les Antilles.

Le total des revenus a diminué de 12 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète principalement les résultats à la baisse de RBC Dexia tenant à la réduction des revenus de change, laquelle découle de la réduction des écarts et des modifications apportées à la composition des activités. La diminution est également imputable à la baisse des revenus tirés des services tarifés de RBC Dexia, laquelle tient à la baisse de la moyenne des actifs des clients, et à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 28 millions de dollars, en raison essentiellement de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts de gros et de détail dans les Antilles.

Les frais autres que d'intérêt ont reculé de 13 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement de la diminution des coûts d'intégration liés à l'établissement d'une plateforme opérationnelle commune et des honoraires, de la réduction des pertes diverses liées aux services bancaires dans les Antilles, ainsi que des recouvrements liés à la taxe de vente comptabilisés par RBC Dexia. Le recul s'explique également par l'incidence défavorable de l'appréciation du dollar canadien. Par ailleurs, les résultats du trimestre précédent tenaient compte d'ajustements comptables et de droits de timbre nets favorables liés aux services bancaires dans les Antilles.

Marchés des Capitaux

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	En date du et pour le trimestre clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Revenu net d'intérêt ⁽¹⁾	764 \$	702 \$	655 \$
Revenus autres que d'intérêt	852	340	1 396
Total des revenus ⁽¹⁾	1 616 \$	1 042 \$	2 051 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	17	5	(25)
Frais autres que d'intérêt	978	838	1 121
Bénéfice net avant impôt	621 \$	199 \$	955 \$
Bénéfice net	448 \$	154 \$	637 \$
Revenus par division			
Marchés Mondiaux	1 090	564	1 303
Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement	566	591	712
Autres	(40)	(113)	36
Principales données moyennes figurant au bilan			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14,9 %	5,8 %	30,7 %
Rendement du capital de risque	16,4 %	6,5 %	35,1 %
Moyenne des titres détenus à des fins de transaction	120 600 \$	136 500 \$	137 500 \$
Moyenne des prêts et acceptations	45 200	42 600	38 600
Moyenne des dépôts	130 100	128 400	126 000
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,15 %	0,05 %	(0,26) %

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains, en livres sterling et en euros	Pour le trimestre clos le	
	Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011	Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011
<i>Augmentation (diminution)</i>		
Total des revenus (avant impôt)	(10)\$	10 \$
Frais autres que d'intérêt (avant impôt)	–	5
Bénéfice net	(5)	–
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(1)%	(1)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	1 %	0 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	5 %	1 %

(1) Majoration au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 s'élève à 121 millions de dollars (85 millions au 31 octobre 2011; 144 millions au 31 janvier 2011). Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2011.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le bénéfice net a diminué de 189 millions de dollars, ou 30 %, en raison principalement des résultats à la baisse tirés des activités de négociation et de la diminution des activités de montage de prêts et de titres de participation, par rapport au bénéfice record comptabilisé à l'exercice précédent. Les revenus tirés des activités de négociation à l'exercice précédent reflétaient également les profits liés à MBIA et à une entité ad hoc consolidée relativement à laquelle nous avons mis fin à toutes les transactions avec des tiers ce trimestre.

Le total des revenus a diminué de 435 millions de dollars, ou 21 %.

Les revenus du secteur Marchés Mondiaux ont reculé de 213 millions de dollars, ou 16 %, en raison principalement de la réduction des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et de titres de participation, comparativement aux niveaux d'activités élevés enregistrés à l'exercice précédent. La réduction des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflète la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'un profit de 102 millions de dollars (49 millions après impôt et écritures de compensation) lié à MBIA, qui découle en grande partie de la résiliation de swaps sur défaillance assurés par MBIA. La réduction des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans la plupart des secteurs géographiques et la diminution des activités de montage de prêts et de titres de participation, principalement au Canada et aux États-Unis, ont également contribué au recul enregistré; les résultats de l'exercice précédent reflétaient les niveaux élevés de nouvelles activités d'émission.

Les revenus tirés du secteur Services à la grande entreprise et banque d'investissement ont diminué de 146 millions de dollars, ou 21 %, en raison essentiellement de la diminution des activités de montage dans tous les secteurs géographiques, par rapport aux importantes activités d'émission effectuées à l'exercice précédent. Ce résultat a été neutralisé en partie par la hausse des revenus tirés des activités de prêt, principalement aux États-Unis, laquelle découle de l'accroissement des volumes.

Les autres pertes se sont établies à 40 millions de dollars, par rapport à d'autres revenus de 36 millions à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la réduction des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et au fait que les résultats de l'exercice précédent reflétaient un profit lié principalement à une entité ad hoc consolidée à l'égard de laquelle nous avons mis fin à toutes les transactions avec des tiers ce trimestre. La réduction des pertes liées à certains portefeuilles existants a neutralisé en partie la diminution.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 17 millions de dollars ce trimestre, résultat qui reflète la perte liée à un seul compte de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises. À l'exercice précédent, nous avons comptabilisé un recouvrement de 25 millions de dollars se composant principalement d'un recouvrement ayant trait à un seul compte. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 143 millions de dollars, ou 13 %, en raison essentiellement de la réduction de la rémunération variable tenant aux résultats à la baisse enregistrés.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net a augmenté de 294 millions de dollars, en raison des résultats considérablement plus élevés tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe. L'augmentation est aussi attribuable à la forte croissance des activités de montage de prêts et de titres de participation, ainsi qu'à l'importante hausse des honoraires tirés des activités de syndication de prêts. Nos activités de négociation de titres à revenu fixe ont bénéficié de l'amélioration des conditions du marché, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au dernier trimestre. Les résultats tirés des activités de négociation au dernier trimestre reflétaient également une perte liée à une entité ad hoc consolidée à l'égard de laquelle nous avons mis fin à toutes les transactions avec des tiers ce trimestre.

Le total des revenus s'est accru de 574 millions de dollars, ou 55 %, en raison principalement des revenus considérablement plus élevés tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant le resserrement des écarts de taux et l'amélioration des volumes de transactions des clients, principalement aux États-Unis et en Europe. L'augmentation est aussi attribuable à la forte croissance des activités de montage, principalement en ce qui a trait au montage de titres de participation aux États-Unis, ainsi qu'à l'importante hausse des honoraires tirés des activités de syndication de prêts dans la plupart des secteurs géographiques. L'augmentation des revenus reflète également la comptabilisation, au trimestre précédent, d'une perte de 105 millions de dollars (77 millions après impôt et écritures de compensation) liée à une entité ad hoc consolidée dont il est fait mention ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes liées aux swaps sur défaillance qui servent de couverture économique à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, ainsi que par la diminution des activités de fusion et d'acquisition, principalement en Europe.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 12 millions de dollars, résultat qui reflète une perte liée à un seul compte de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 140 millions de dollars, ou 17 %, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats.

Services de soutien généraux

(en millions de dollars canadiens)	En date du et pour le trimestre clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
(Perte nette) d'intérêt ⁽¹⁾	(86)\$	(38)\$	(112)\$
Revenus autres que d'intérêt	48	86	60
Total des revenus ⁽¹⁾	(38)\$	48 \$	(52)\$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(1)	1	3
Frais autres que d'intérêt	5	28	13
(Perte nette) bénéfice net avant impôt	(42)\$	19 \$	(68)\$
Bénéfice net ⁽²⁾	32 \$	118 \$	9 \$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le bénéfice net reflète le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 s'est établi à 24 millions de dollars (23 millions au 31 octobre 2011; 22 millions au 31 janvier 2011).

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse d'une période à l'autre n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

La perte nette d'intérêt et la charge (économie) d'impôt de chaque trimestre comptabilisées dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes comptabilisés dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction du revenu net (de la perte nette) d'intérêt a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (économie) d'impôt. Le montant lié à la majoration pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 s'est établi à 121 millions de dollars, par rapport à 85 millions au trimestre précédent et à 144 millions à l'exercice précédent. Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2011 aux actionnaires.

Outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent dont il est fait mention ci-dessus, les renseignements qui suivent portent sur les autres éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque trimestre.

Premier trimestre de 2012

Le bénéfice net s'est établi à 32 millions de dollars, résultat qui tient en grande partie aux mesures de gestion de l'actif et du passif mises en œuvre par la Trésorerie générale et qui reflète le bénéfice découlant de notre positionnement afin de composer avec les fluctuations des taux d'intérêt, facteur neutralisé en partie par un ajustement fiscal défavorable.

Quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net s'est établi à 118 millions de dollars, résultat qui tient en grande partie aux mesures de gestion de l'actif et du passif mises en œuvre par la Trésorerie générale et qui reflète le bénéfice découlant de notre positionnement afin de composer avec les fluctuations des taux d'intérêt, les profits de 26 millions (19 millions après impôt) liés à la variation de la juste valeur de certains dérivés qui servent de couverture économique à nos activités de financement, les profits liés aux ajustements à la juste valeur de titres d'emprunt de RBC, ainsi que les ajustements fiscaux nets favorables. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par des pertes de 15 millions de dollars après impôt découlant d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Premier trimestre de 2011

Le bénéfice net s'est élevé à 9 millions de dollars, résultat qui tient en grande partie aux mesures de gestion de l'actif et du passif mises en œuvre par la Trésorerie générale et qui reflète le bénéfice découlant de notre positionnement afin de composer avec les fluctuations des taux d'intérêt, facteur neutralisé en partie par un ajustement fiscal défavorable.

Analyse des résultats trimestriels et des tendances

Notre bénéfice, nos revenus et nos charges trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent les fluctuations saisonnières, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations des taux de change. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période) :

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2012	2011					2010		
	IFRS	IFRS					PCGR du Canada		
	T1	T4	T3	T2	T1		T4	T3	T2
Activités poursuivies									
Revenu net d'intérêt	3 003 \$	2 957 \$	2 889 \$	2 716 \$	2 795 \$		2 610 \$	2 588 \$	2 528 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 571	3 735	4 008	4 115	4 423		4 168	3 562	3 853
Total des revenus	7 574 \$	6 692 \$	6 897 \$	6 831 \$	7 218 \$		6 778 \$	6 150 \$	6 381 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	267	276	320	273	264		283	277	334
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 211	867	1 081	843	567		1 047	978	721
Frais autres que d'intérêt	3 671	3 530	3 417	3 551	3 669		3 582	3 146	3 344
Bénéfice net avant impôt	2 425 \$	2 019 \$	2 079 \$	2 164 \$	2 718 \$		1 866 \$	1 749 \$	1 982 \$
Impôt sur le résultat	549	410	396	482	722		467	344	538
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 876 \$	1 609 \$	1 683 \$	1 682 \$	1 996 \$		1 399 \$	1 405 \$	1 444 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice net des filiales	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.		27 \$	26 \$	23 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies – PCGR du Canada	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.		1 372 \$	1 379 \$	1 421 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	(21)\$	(38)\$	(389)\$	(51)\$	(48)		(251)\$	(103)\$	(92)\$
Bénéfice net (1)	1 855 \$	1 571 \$	1 294 \$	1 631 \$	1 948 \$		1 121 \$	1 276 \$	1 329 \$
Bénéfice par action – de base	1,23 \$	1,03 \$	0,84 \$	1,08 \$	1,30 \$		0,74 \$	0,85 \$	0,89 \$
– dilué	1,21 \$	1,02 \$	0,83 \$	1,06 \$	1,27 \$		0,74 \$	0,84 \$	0,88 \$
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies – de base	1,24 \$	1,06 \$	1,11 \$	1,12 \$	1,34 \$		0,92 \$	0,93 \$	0,96 \$
– dilué	1,23 \$	1,05 \$	1,10 \$	1,10 \$	1,31 \$		0,91 \$	0,92 \$	0,95 \$
Bénéfice net (perte nette) par secteur lié(e) aux activités poursuivies									
Services bancaires canadiens	994 \$	948 \$	888 \$	895 \$	933 \$		765 \$	766 \$	736 \$
Gestion de patrimoine	188	179	192	227	213		175	185	90
Assurances	190	200	141	123	136		124	148	106
Services bancaires internationaux	24	10	18	46	68		(7)	36	51
Marchés des Capitaux	448	154	259	406	637		373	201	502
Services de soutien généraux	32	118	185	(15)	9		(58)	43	(64)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 876 \$	1 609 \$	1 683 \$	1 682 \$	1 996 \$		1 372 \$	1 379 \$	1 421 \$
Total du bénéfice net	1 855 \$	1 571 \$	1 294 \$	1 631 \$	1 948 \$		1 121 \$	1 276 \$	1 329 \$
Taux d'imposition effectif	22,6 %	20,3 %	19,0 %	22,3 %	26,6 %		25,0 %	19,7 %	27,1 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période	0,987 \$	0,992 \$	1,039 \$	1,039 \$	0,992 \$		0,963 \$	0,957 \$	0,973 \$

(1) Le bénéfice net lié aux activités poursuivies reflète le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice net en vertu des IFRS est réparti entre les actionnaires et les participations ne donnant pas le contrôle, après que l'incidence de toutes les activités poursuivies et de toutes les activités abandonnées a été présentée.

- Au troisième trimestre de 2011, nous avons comptabilisé une perte nette liée aux activités abandonnées de 389 millions de dollars, qui découle de la vente annoncée de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. Cette perte se composait d'une perte liée à la vente de 310 millions de dollars et d'une perte opérationnelle nette de 79 millions. Pour plus de détails, se reporter à la section Activités abandonnées, à la rubrique Rendement financier.
- Au premier trimestre de 2011, nous avons comptabilisé un profit de 102 millions de dollars (49 millions après impôt et écritures de compensation), qui découle d'un règlement intervenu avec MBIA relativement à la résiliation de la police d'assurance souscrite directement auprès de cet assureur spécialisé.
- Au quatrième trimestre de 2010, nous avons comptabilisé une perte de 116 millions de dollars liée à la vente de Liberty Life.
- Certains éléments liés au marché et au crédit ont eu une incidence défavorable sur nos résultats, principalement au troisième trimestre de 2010.
- Les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés au cours de la période.

Activités poursuivies Analyse des tendances

La conjoncture économique s'est légèrement améliorée au cours de la période, mais les conditions sur les marchés financiers sont demeurées incertaines, en raison des craintes liées à l'économie mondiale et des préoccupations liées à l'endettement d'États souverains en Europe.

Le bénéfice net comptabilisé en 2011 et ce trimestre a augmenté par rapport au résultat enregistré en 2010, et le solide rendement affiché au cours de la période reflète la forte croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens, les résultats à la hausse du secteur Assurances et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les résultats du secteur Marchés des Capitaux ont fluctué au cours de la période, en raison de la volatilité des marchés. Les résultats du secteur Gestion de patrimoine ont été touchés par les conditions des marchés financiers et par l'incertitude des investisseurs au cours des huit derniers trimestres.

Les revenus ont, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours de la période, mais ils ont varié. Les revenus tirés des activités de négociation ont, de façon générale, diminué par rapport au rendement élevé enregistré au premier trimestre de 2011 et ils ont varié en raison des conditions du marché; les résultats solides enregistrés au premier trimestre de 2012 découlent du resserrement des écarts de taux et de l'amélioration des volumes de transactions des clients, principalement aux États-Unis et en Europe. Les revenus ont également fluctué en raison de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités,

sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. La forte croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens, la croissance de nos services de banque d'investissement et l'augmentation des revenus du secteur Gestion de patrimoine découlant de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients ont contribué à l'augmentation des revenus au cours de la période. Le revenu net d'intérêt a, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours de la période, résultat qui a cependant été touché de façon défavorable par la compression des écarts liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine, laquelle découle du maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué au cours de la période, résultat qui reflète la stabilisation continue de la qualité des actifs.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles. De façon générale, au cours de la période, la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance a affiché des variations, qui sont en grande partie compensées dans les revenus, ce qui peut entraîner une volatilité d'un trimestre à l'autre. Aussi, les coûts ont augmenté en raison de la croissance des volumes, des ajustements ont été apportés à la provision actuarielle et les coûts liés aux sinistres ont généralement diminué au cours de la période.

Les frais autres que d'intérêt ont affiché de façon générale une tendance à la hausse, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et de l'augmentation générale de la rémunération variable des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine découlant de la hausse des revenus. La charge de retraite, principalement en ce qui concerne le secteur Services bancaires canadiens, a diminué en vertu des IFRS. Pour plus de détails sur les coûts liés aux avantages du personnel, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notre taux d'imposition effectif a, de façon générale, fluctué au cours de la période, reflétant une proportion variable du bénéfice présenté par nos filiales qui exercent leurs activités dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, un bénéfice variable provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) et les ajustements fiscaux. La réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi au cours de la période a, de façon générale, occasionné une diminution de notre taux d'imposition effectif.

Résultats par secteur géographique ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos											
	le 31 janvier 2012				le 31 octobre 2011				le 31 janvier 2011			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Total des revenus	5 185 \$	1 096 \$	1 293 \$	7 574 \$	4 728 \$	788 \$	1 176 \$	6 692 \$	4 619 \$	1 269 \$	1 330 \$	7 218 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 493 \$	174 \$	209 \$	1 876 \$	1 394 \$	64 \$	151 \$	1 609 \$	1 388 \$	229 \$	379 \$	1 996 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	(21)	–	(21)	–	(38)	–	(38)	–	(48)	–	(48)
Total du bénéfice net	1 493 \$	153 \$	209 \$	1 855 \$	1 394 \$	26 \$	151 \$	1 571 \$	1 388 \$	181 \$	379 \$	1 948 \$

(1) Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Pour plus de détails, se reporter à la note 28 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

Activités poursuivies

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le bénéfice net au Canada a augmenté de 105 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à la forte croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens et aux profits nets sur placements du secteur Assurances, des pertes à cet égard ayant été comptabilisées à l'exercice précédent. L'augmentation est aussi attribuable à la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à la diminution du taux d'imposition effectif du secteur Services bancaires canadiens. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la baisse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, par la diminution des activités de montage et des activités de fusion et d'acquisition, ainsi que par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le bénéfice net aux États-Unis a reculé de 28 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des résultats à la baisse tirés des activités de négociation, de la diminution des activités de montage et de la réduction des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine. La diminution est aussi imputable à la réduction du recouvrement de pertes sur créances, par rapport à l'exercice précédent. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la juste valeur du passif au titre de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, ainsi que par un ajustement comptable favorable lié au passif au titre de la rémunération différée.

Le bénéfice net dans les autres pays a diminué de 170 millions de dollars, ou 45 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement aux résultats à la baisse tirés des activités de négociation et à la diminution des activités de montage. De plus, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de l'incidence favorable d'un profit lié à MBIA. La diminution est aussi imputable à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net au Canada a augmenté de 99 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au dernier trimestre, en raison principalement des résultats considérablement plus élevés tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, de la solide croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, ainsi que de la réduction du taux d'imposition effectif et de la baisse saisonnière des coûts de marketing. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression continue des écarts liés au secteur Services bancaires canadiens et par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net aux États-Unis a augmenté de 127 millions de dollars par rapport au dernier trimestre, en raison essentiellement des résultats considérablement plus élevés tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant le resserrement des écarts de taux et l'amélioration des volumes de transactions des clients, ainsi que la solide croissance de nos activités de montage. L'augmentation est également attribuable à la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la juste valeur du passif au titre de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis.

Le bénéfice net dans les autres pays a progressé de 58 millions de dollars, ou 38 %, par rapport au dernier trimestre, en raison principalement des résultats considérablement plus élevés tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, de la diminution des coûts d'intégration aux fins de l'établissement d'une plateforme opérationnelle commune et de la réduction des honoraires du secteur Services bancaires internationaux. L'augmentation est aussi attribuable à la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport au dernier trimestre. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence moindre, ce trimestre, du nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni, et par la baisse du bénéfice de RBC Dexia IS.

Perte nette liée aux activités abandonnées aux États-Unis**Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011**

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est élevée à 21 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 48 millions à l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement à la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de biens immobiliers commerciaux et à nos activités de financement de constructeurs aux États-Unis, laquelle reflète la stabilisation de la qualité des actifs.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

La perte nette liée aux activités abandonnées a diminué par rapport à la perte nette de 38 millions de dollars comptabilisée au trimestre précédent. Ce résultat découle essentiellement de la comptabilisation, ce trimestre, de profits liés à certains titres, une perte à cet égard ayant été comptabilisée au trimestre précédent, ainsi que de la réduction des honoraires et des coûts de marketing, facteurs neutralisés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Situation financière**Bilans résumés (1)**

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Actif			
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 005 \$	12 428 \$	7 888 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	11 135	12 181	11 342
Valeurs mobilières	165 186	167 022	202 705
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	96 212	84 947	79 259
Prêts			
Prêts de détail	287 164	284 745	274 792
Prêts de gros	78 448	68 711	71 625
Provision pour pertes sur prêts	(1 965)	(1 967)	(2 784)
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts	343	320	277
Autres – Dérivés	103 341	99 650	73 461
– Actifs liés aux activités abandonnées (2)	26 324	27 152	5 555
– Autres	36 823	38 644	37 852
Total de l'actif	815 016 \$	793 833 \$	761 972 \$
Passif			
Dépôts	502 046 \$	489 691 \$	485 194 \$
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts	343	320	277
Autres – Dérivés	106 763	100 522	76 789
– Passifs liés aux activités abandonnées (2)	19 488	20 076	4 822
– Autres	134 002	132 118	145 705
Débetures subordonnées	8 744	8 749	9 035
Titres de fiducie de capital	900	894	1 635
Total du passif	772 286	752 370	723 457
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	40 972	39 702	36 462
Participations ne donnant pas le contrôle	1 758	1 761	2 053
Total des capitaux propres	42 730	41 463	38 515
Total du passif et des capitaux propres	815 016 \$	793 833 \$	761 972 \$

(1) L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

(2) Les ajustements liés aux activités abandonnées figurant au bilan sont présentés sur une base prospective à partir de la date de classement à titre d'activités abandonnées. Avec prise d'effet au troisième trimestre clos le 31 juillet 2011, nos services bancaires de détail aux États-Unis sont classés dans les activités abandonnées. La vente de Liberty Life Insurance Company annoncée en octobre 2010 est classée dans les activités abandonnées avec prise d'effet à la date de transition, soit le 1^{er} novembre 2010.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le total de l'actif a augmenté de 53 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les valeurs mobilières ont diminué de 38 milliards de dollars, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui est principalement attribuable à la réduction des positions liées aux instruments de créance émis par de grandes entreprises et par les gouvernements effectuée dans le cadre de nos mesures de gestion du risque de marché et du risque de taux d'intérêt. Les valeurs mobilières liées à nos services bancaires de détail aux États-Unis classés dans les activités abandonnées s'élevaient à 6 milliards de dollars au 31 janvier 2011, montant qui est pris en compte au poste Valeurs mobilières. Au 31 janvier 2012, ces valeurs mobilières sont prises en compte dans les actifs liés aux activités abandonnées.

Les biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés ont progressé de 17 milliards de dollars, ou 21 %, résultat qui tient essentiellement aux nouvelles activités et à l'augmentation de certaines activités des clients.

Les prêts ont augmenté de 19 milliards de dollars, ou 6 %, en raison principalement de la forte croissance des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada et de la croissance des prêts de gros. Les prêts liés à nos services bancaires de détail aux États-Unis classés dans les activités abandonnées s'élevaient à 19 milliards de dollars au 31 janvier 2011, montant qui est pris en compte au poste Prêts. Au 31 janvier 2012, ces prêts sont pris en compte dans les actifs liés aux activités abandonnées.

Les actifs dérivés ont augmenté de 30 milliards de dollars, ou 41 %, résultat qui s'explique en grande partie par l'augmentation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt découlant des taux d'intérêt à la baisse. Cette augmentation a été neutralisée en partie par l'augmentation des montants de compensation nets reflétant l'accroissement des positions d'actif et de passif liées aux swaps de taux d'intérêt auprès d'une contrepartie de compensation centrale.

Le total du passif s'est accru de 49 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts ont augmenté de 17 milliards de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète principalement la hausse des dépôts à terme fixe tenant à l'augmentation de nos besoins de financement interne à l'appui de la croissance des prêts, et à l'accroissement de la demande visant nos comptes d'épargne et autres produits générant des rendements élevés offerts dans le cadre de nos services de détail. Les dépôts liés à nos services bancaires

de détail aux États-Unis classés dans les activités abandonnées s'élevaient à 19 milliards de dollars au 31 janvier 2011, montant qui est pris en compte au poste Dépôts. Au 31 janvier 2012, ces dépôts sont pris en compte dans les passifs liés aux activités abandonnées.

Les passifs dérivés ont augmenté de 30 milliards de dollars, ou 39 %, résultat qui est en grande partie attribuable à l'augmentation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, facteur neutralisé par l'accroissement des positions auprès d'une contrepartie de compensation centrale.

Les autres passifs ont diminué de 12 milliards de dollars, ou 8 %, en raison essentiellement de la diminution des obligations liées à des titres vendus à découvert dans le cadre de nos activités de gestion du risque de marché. Ce résultat a été neutralisé en partie par une augmentation des conventions de rachat découlant en partie de l'accroissement des volumes et des plus importantes activités sur le marché.

Le total des capitaux propres a augmenté de 4 milliards de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète principalement le bénéfice, déduction faite des dividendes.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le total de l'actif s'est accru de 21 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'augmentation des soldes de prêts et des biens achetés en vertu de conventions de revente, pour les raisons mentionnées ci-dessus. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse des actifs dérivés découlant essentiellement de l'augmentation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt tenant aux taux d'intérêt à la baisse, facteur neutralisé en partie par l'accroissement des positions auprès d'une contrepartie de compensation centrale et par la réduction de la juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré et des dérivés sur actions tenant à la stabilité accrue des marchés. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une diminution de nos valeurs mobilières, laquelle tient en grande partie aux raisons mentionnées ci-dessus.

Le total du passif a augmenté de 20 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse des dépôts découlant des raisons mentionnées ci-dessus. L'augmentation tient aussi à la hausse des passifs dérivés tenant principalement à l'augmentation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises, facteur neutralisé en partie par l'accroissement des positions auprès d'une contrepartie centrale.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas comptabilisées dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, du capital et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Ces transactions comprennent les transactions avec des entités ad hoc et peuvent comprendre l'émission de garanties, et elles entraînent divers risques tels que les risques de marché et de crédit et le risque de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités ad hoc pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation et n'ont généralement aucun effectif; elles peuvent être inscrites ou non à nos bilans.

Titrisation de nos actifs financiers

Les transactions de titrisation peuvent être utilisées comme un moyen économique de réunir des fonds, par rapport aux coûts relatifs liés à l'émission de titres d'emprunt de gros non garantis.

Nous procédons périodiquement à la titrisation de nos créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, et nous participons à des activités de titrisation d'obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation. Se reporter aux notes 19C et 19D de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour une description complète de nos transactions de titrisation, de notre participation ayant trait aux actifs transférés et des risques connexes par principal type de produit.

Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc, sur une base renouvelable, et nous sommes tenus de consolider cette entité en vertu des IFRS. Par conséquent, les actifs et les passifs de l'entité ad hoc sont comptabilisés dans nos bilans consolidés.

Nous titrisons également des prêts hypothécaires résidentiels dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Programme des titres hypothécaires) et nous les vendons principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité ad hoc parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. Nous ne contrôlons pas cette entité ad hoc et, en conséquence, nous ne la consolidons pas. Nous ne détenons aucune participation importante dans l'entité ad hoc et, par conséquent, celle-ci n'est pas incluse dans le tableau des entités ad hoc non consolidées présenté ci-dessous. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés cédés à l'entité ad hoc ne sont pas admissibles aux critères de décomptabilisation des IFRS, et ces prêts ont par conséquent été comptabilisés à titre d'emprunts garantis dans nos bilans consolidés. Nous vendons également des prêts hypothécaires résidentiels titrisés à des tiers investisseurs dans le cadre du programme d'habitation sociale du Canada.

Les prêts hypothécaires dans le cadre du programme d'habitation sociale du Canada et les prêts hypothécaires commerciaux titrisés de même que nos transactions de titrisation d'obligations continuent d'être décomptabilisés en vertu des IFRS, et nous n'avons pas conservé de lien avec les actifs transférés. Nous n'avons pas titrisé de prêts hypothécaires dans le cadre du programme d'habitation sociale du Canada, de prêts hypothécaires commerciaux ni de certificats de participation liés à des obligations au cours du trimestre.

Participations dans des entités ad hoc non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités ad hoc, afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers des clients, et nous créons des produits d'investissement et d'autres types de financement structuré. Le tableau suivant fournit des renseignements sur les entités ad hoc dans lesquelles nous détenons des participations financières significatives, mais que nous n'avons pas consolidées.

	Au					
	31 janvier 2012		31 octobre 2011		31 janvier 2011	
(en millions de dollars canadiens)	Total de l'actif	Risque maximal (1)	Total de l'actif (2)	Risque maximal (1), (2)	Total de l'actif	Risque maximal (1)
Entités ad hoc non consolidées						
Conduits multicédants (3)	25 623 \$	25 992 \$	24 271 \$	24 614 \$	21 816 \$	22 111 \$
Entités ad hoc de financement structuré	5 288	1 541	4 988	1 340	5 196	1 550
Fonds de placement	1 196	1 023	1 374	1 125	1 451	1 076
Entités ad hoc de création de produits de crédit	240	16	253	17	483	19
Entités de titrisation de tiers	3 683	786	1 090	214	—	—
Autres (4)	376	125	242	60	208	40
	36 406 \$	29 483 \$	32 218 \$	27 370 \$	29 154 \$	24 796 \$

(1) Le risque de perte maximal découlant des participations financières significatives détenues dans ces entités ad hoc est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidités et de rehaussement de crédit, et à la juste valeur des dérivés. Le risque de perte maximal découlant de nos conduits multicédants pourrait excéder le total de l'actif de ces conduits, car les facilités de liquidités que nous consentons peuvent parfois être élargies jusqu'à concurrence de 102 % du total de la valeur des actifs compris dans ces conduits.

(2) Le total de l'actif et le risque de perte maximal correspondent aux informations que nous fournissons à la note 19C de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

(3) Représente les conduits multicédants que nous gérons.

(4) Comprend principalement diverses entités telles que des fonds liés aux crédits d'impôt et les fonds communs de placement et les organismes de placement collectif dont nous sommes le promoteur.

Nous pouvons avoir recours à des mesures d'atténuation du risque de crédit telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques pris en charge dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et de retitrisation nécessite l'examen des données concernant le rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos cotes à chaque trimestre et nous confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle cote sur une base annuelle. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Une tranche d'environ 84 % des actifs dans des entités ad hoc non consolidées dans lesquelles nous détenons des participations financières significatives est assortie d'une cote supérieure ou égale à A attribuée sur une base interne, comparativement à 88 % à l'exercice précédent et à 91 % au trimestre précédent. Dans le cas des conduits multicédants, 99 % des actifs sont assortis d'une cote supérieure ou égale à A attribuée sur une base interne, comparativement à 97 % à l'exercice précédent et à 99 % au trimestre précédent. Toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés sont assorties d'une cote attribuée sur une base interne au moyen d'un système qui est, dans l'ensemble, conforme aux systèmes utilisés par les agences de notation externes.

Les actifs dans les entités ad hoc non consolidées au 31 janvier 2012 ont différentes dates d'échéance, et leur durée de vie moyenne pondérée restante prévue est d'environ 3,9 ans.

Conduits multicédants gérés par RBC

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Les conduits multicédants au Canada ne comprennent aucun titre adossé à des actifs, et les conduits multicédants aux États-Unis comprennent 1,7 milliard de dollars de titres adossés à des actifs.

Nous sommes exposés au risque de crédit en raison des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux conduits multicédants. Se reporter aux notes 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 et à la note 19C de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour obtenir des renseignements sur nos facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit.

Au 31 janvier 2012, la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités que nous fournissons a totalisé 26,1 milliards de dollars, soit un résultat en hausse de 3,9 milliards, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent, et en hausse de 1,4 milliard, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent. Le total des prêts consentis aux conduits multicédants en vertu des facilités de garantie de liquidités s'est élevé à 1,4 milliard de dollars, en baisse de 45 millions par rapport à l'exercice précédent et en hausse de 6 millions par rapport au trimestre précédent, résultat qui tient principalement aux fluctuations des taux de change. Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons ont totalisé 2,5 milliards de dollars, en hausse de 291 millions par rapport à l'exercice précédent et en hausse de 135 millions par rapport au trimestre précédent. L'augmentation des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels fournis aux conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent et au trimestre précédent reflète en grande partie l'amélioration des conditions commerciales au cours de la période, laquelle a occasionné une légère augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les transactions financées par nos conduits multicédants aux États-Unis. Les transactions effectuées par nos conduits multicédants au Canada sont également évaluées par Dominion Bond Rating Services (DBRS). Chaque agence de notation qui évalue ces transactions examine également le rendement continu des transactions sur une base mensuelle et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 janvier 2012, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des conduits s'est élevé à 16,8 milliards de dollars, en hausse de 1,7 milliard, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, et en hausse de 487 millions, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent. Une tranche de 66 % de l'ensemble de ce PCAA a obtenu une cote parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation qui évaluent le PCAA et la tranche restante du papier commercial a obtenu une cote se situant dans la deuxième catégorie en importance prévue par ces agences de notation, comparativement à 67 % à l'exercice précédent et à 68 % au trimestre précédent. L'augmentation du PCAA émis par les conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent et au trimestre précédent reflète principalement le plus grand recours au papier commercial par les clients.

Nous achetons à l'occasion le PCAA émis par les conduits multicédants, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme. La juste valeur de nos placements s'élève à 5 millions de dollars, en baisse de 29 millions par rapport à l'exercice précédent et de 105 millions par rapport au trimestre précédent. La variation des placements reflète des niveaux normaux d'activités de négociation. Ces placements sont classés au poste Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction de nos bilans consolidés.

Entités ad hoc de financement structuré

Nous investissons dans des titres à enchères américains d'entités qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Au 31 janvier 2012, le total des actifs des entités ad hoc de titres à enchères non consolidées dans lesquelles nous avons des placements significatifs s'établissait à 4,9 milliards de dollars (4,9 milliards au 31 octobre 2011). Le risque de perte maximal lié à ces entités ad hoc de titres à enchères s'élevait à 1,3 milliard de dollars au 31 janvier 2012 (1,3 milliard au 31 octobre 2011). Au 31 janvier 2012, environ 69 % de ces placements présentaient une cote AAA.

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds visés, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds référencés visés par des tiers. La diminution du total de l'actif de ces fonds et le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport au trimestre précédent et à l'exercice précédent reflètent le rendement négatif des fonds référencés et les rachats de capitaux effectués par RBC et par des tiers investisseurs dans les fonds.

Structures de titrisation mises en place par des tiers

Nous détenons des participations significatives dans certaines structures de titrisation mises en place par des tiers non consolidées, qui constituent des entités ad hoc. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes sur créances à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. L'augmentation du total de l'actif de ces fonds et le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport au trimestre précédent et à l'exercice précédent reflètent les nouveaux placements effectués en 2011 et au premier trimestre de 2012.

Entités ad hoc de création de produits de crédit et autres structures

Nous avons recours à des entités ad hoc dans le but de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs; par ailleurs, nous gérons les actifs des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif, et nous avons créé des fonds liés aux crédits d'impôt. Pour plus de détails sur ces entités ad hoc, se reporter à la note 19C de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Garanties

Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties s'est établi à 72,6 milliards de dollars au 31 janvier 2012, comparativement à 69 milliards à l'exercice précédent et à 70,8 milliards au trimestre précédent. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent tient principalement à l'accroissement des facilités de garantie de liquidités. Pour plus de détails sur les garanties, se reporter à la note 15 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Gestion du risque

Risque de crédit

Risque de crédit (compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts) par portefeuille et par secteur, montant brut, sur une base consolidée

	Au						
	31 janvier 2012						31 octobre 2011
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			
	Prêts et acceptations						
(en millions de dollars canadiens)	En cours	Engagements inutilisés	Autres	Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)	Risque total (2)
Prêts hypothécaires résidentiels	191 758 \$	25 \$	8 \$			191 791 \$	190 325 \$
Prêts aux particuliers (3)	86 437	67 119	45			153 601	160 590
Prêts sur cartes de crédit	12 971	25 031	—			38 002	40 230
Prêts aux petites entreprises (4)	2 448	3 697	41			6 186	6 691
Prêts de détail	293 614 \$	95 872 \$	94 \$	— \$	— \$	389 580 \$	397 836 \$
Prêts aux entreprises (4)							
Exploitations agricoles	5 127 \$	657 \$	29 \$	— \$	18 \$	5 831 \$	5 644 \$
Industrie automobile	3 616	2 464	203	—	477	6 760	6 400
Biens de consommation	5 770	3 197	530	—	169	9 666	9 800
Énergie	7 265	13 704	2 552	—	2 017	25 538	25 058
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	2 184	6 106	10 289	114 243	6 913	139 735	114 857
Industrie forestière	857	439	112	—	19	1 427	1 333
Produits industriels	3 963	2 918	367	—	204	7 452	6 800
Mines et métaux	967	2 281	687	—	137	4 072	3 922
Secteur immobilier et secteurs connexes	21 300	4 035	1 228	—	369	26 932	24 602
Technologie et médias	3 482	3 998	222	—	317	8 019	7 263
Transport et Environnement	5 248	2 228	955	—	889	9 320	9 040
Autres	22 183	7 071	6 989	11 447	4 203	51 893	54 490
Organismes souverains (4)	3 807	3 738	30 978	14 681	8 941	62 145	55 997
Banques (4)	1 469	327	53 842	85 189	31 697	172 524	162 003
Prêts de gros	87 238 \$	53 163 \$	108 983 \$	225 560 \$	56 370 \$	531 314 \$	487 209 \$
Risque total	380 852 \$	149 035 \$	109 077 \$	225 560 \$	56 370 \$	920 894 \$	885 045 \$

(1) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation. Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(2) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts et il représente les activités consolidées (activités poursuivies conjuguées aux activités abandonnées). Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(3) Les marges de crédit aux fins d'accession à la propriété, qui sont présentées principalement dans les résultats du secteur Services bancaires canadiens, composaient une tranche de 42 milliards de dollars, ou 48 %, de notre portefeuille de prêts aux particuliers en cours au 31 janvier 2012 (41 milliards, ou 48 %, au 31 octobre 2011). Plus de 95 % de ces marges de crédit (95 % au 31 octobre 2011) sont garanties à l'aide d'un privilège de premier rang grevant la propriété. Une tranche de moins de 7 % (7 % au 31 octobre 2011) des clients qui utilisent une marge de crédit aux fins d'accession à la propriété acquittent uniquement les paiements d'intérêt prévus.

(4) Se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés annuels de 2011 pour obtenir la définition de ces termes.

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle II. En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Le risque de crédit brut est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ainsi que dans les risques liés aux activités de négociation.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le risque de crédit brut total auquel nous sommes exposés a augmenté de 36 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, résultat qui reflète la hausse enregistrée relativement au portefeuille de prêts de gros, facteur neutralisé en partie par la diminution enregistrée relativement au portefeuille de prêts de détail. Le risque de crédit lié aux prêts de gros a augmenté de 44 milliards de dollars, ou 9 %, en raison de l'augmentation des risques liés aux transactions de mise en pension de titres et des autres risques. Les transactions de mise en pension de titres ont augmenté de 35 milliards de dollars, principalement dans les secteurs Services bancaires autres que ceux fournis par des banques et Banques, en

raison des nouvelles activités et de l'augmentation de certaines activités des clients. Les autres risques se sont accrus de 9 milliards de dollars, en raison principalement de l'augmentation des risques liés aux garanties et aux titres. Les engagements inutilisés ont augmenté de 2 milliards de dollars, résultat qui a trait en grande partie aux secteurs Technologie et médias, Immobilier et secteurs connexes et Produits industriels, et qui a été neutralisé en partie par la diminution enregistrée dans le secteur Énergie. Les prêts de gros et acceptations en cours sont demeurés inchangés, les augmentations enregistrées principalement dans le secteur Immobilier et secteurs connexes et dans d'autres secteurs ayant été neutralisées par les diminutions ayant trait aux secteurs Services financiers autres que ceux fournis par des banques, Banques et Organismes souverains. Le taux d'utilisation des prêts s'est établi à 40 %, soit un résultat en baisse de 1 % par rapport au trimestre précédent. Les risques liés aux prêts de détail ont diminué de 8 milliards de dollars, ou 2 %, résultat qui tient en grande partie à la mise en œuvre de paramètres révisés de gestion des risques pour les engagements inutilisés, lesquels reflètent les récents résultats au chapitre du crédit au premier trimestre de 2012. Le recours à des garanties et à des biens donnés en garantie fait partie intégrante de notre processus d'atténuation des risques liés à notre portefeuille de prêts de détail. Les prêts hypothécaires assurés représentaient 41 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels au 31 janvier 2012, par rapport à 42 % au trimestre précédent. Les prêts aux particuliers garantis représentaient 56 % du total des prêts aux particuliers en cours au 31 janvier 2012, soit un résultat inchangé par rapport au trimestre précédent.

Risque de crédit brut (compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts) par région géographique

(en millions de dollars canadiens)	Au						
	31 janvier 2012						31 octobre 2011
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			
	Prêts et acceptations						
	En cours	Engagements inutilisés	Autres	Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)	Risque total (2)
Canada	326 203 \$	116 817 \$	41 014 \$	64 455 \$	10 858 \$	559 347 \$	561 269 \$
États-Unis	33 564	23 154	23 563	72 589	12 406	165 276	147 324
Europe	8 140	6 968	27 536	72 767	26 780	142 191	129 212
Autres pays	12 945	2 096	16 964	15 749	6 326	54 080	47 240
Risque total (3)	380 852 \$	149 035 \$	109 077 \$	225 560 \$	56 370 \$	920 894 \$	885 045 \$

(1) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation. Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(2) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts et il représente les activités consolidées (activités poursuivies conjuguées aux activités abandonnées). Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(3) Le profil géographique est basé sur le pays de résidence.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

La composition géographique du risque de crédit brut auquel nous sommes exposés n'a pas varié de façon importante par rapport au trimestre précédent au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans les autres pays, les pourcentages enregistrés correspondant à 61 %, à 18 %, à 15 % et à 6 %, respectivement, du risque auquel nous sommes exposés. L'augmentation de notre risque de crédit brut reflète l'accroissement des risques chiffré à 18 milliards de dollars aux États-Unis, à 13 milliards en Europe et à 7 milliards dans les autres pays. L'augmentation enregistrée en Europe découle principalement de l'accroissement des risques liés aux transactions de mise en pension de titres. L'augmentation enregistrée aux États-Unis est imputable à l'accroissement de tous les types de risques, principalement ceux liés aux transactions de mise en pension de titres et aux engagements inutilisés. Dans les autres pays, l'augmentation enregistrée est en grande partie imputable à l'accroissement des risques liés aux transactions de mise en pension de titres. La diminution de 2 milliards de dollars enregistrée au Canada tient au fait que l'accroissement des risques liés aux transactions de mise en pension de titres et des autres risques a été largement neutralisé par la diminution des risques liés aux engagements inutilisés découlant des paramètres révisés de gestion des risques dont il est fait mention ci-dessus.

Risque lié à l'Europe

(en millions de dollars canadiens)	Au							31 octobre 2011
	31 janvier 2012							
	Prêts et acceptations		Autres		Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (3)	Risque total lié à l'Europe	
	En cours	Engagements inutilisés (1)	Valeurs mobilières (2)	Lettres de crédit et garanties				
Risque brut lié à l'Europe	8 140 \$	6 968 \$	18 237 \$	9 299 \$	72 767 \$	26 780 \$	142 191 \$	129 212 \$
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres	—	—	—	—	71 353	—	71 353	58 379
Montant additionnel au titre du risque de crédit éventuel	—	—	—	—	—	14 664	14 664	18 329
Engagements inutilisés	—	6 968	—	9 299	—	—	16 267	15 616
Risque de crédit utilisé brut lié à l'Europe (4)	8 140 \$	— \$	18 237 \$	— \$	1 414 \$	12 116 \$	39 907 \$	36 888 \$
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des dérivés	—	—	—	—	—	7 879	7 879	5 461
Ajouter : Titres détenus à des fins de transaction	—	—	9 127	—	—	—	9 127	11 826
Risque net lié à l'Europe (5)	8 140 \$	— \$	27 364 \$	— \$	1 414 \$	4 237 \$	41 155 \$	43 253 \$

(1) Se compose d'engagements inutilisés de 5 163 millions de dollars à des entreprises, de 1 743 millions à des institutions financières et de 62 millions à des organismes souverains. En ce qui concerne les pays, le risque se compose d'engagements inutilisés de 3,1 milliards de dollars au Royaume-Uni, de 1,3 milliard en France, de 492 millions en Allemagne, de 198 millions en Irlande, de 80 millions en Espagne et de 17 millions en Italie. Plus de 90 % des engagements inutilisés ont trait à des entités jouissant d'une cote de première qualité.

(2) Les valeurs mobilières comprennent des titres disponibles à la vente de 9 milliards de dollars (10 milliards au 31 octobre 2011), des titres détenus à des fins de transaction de 9 milliards (12 milliards au 31 octobre 2011) et des dépôts de 9 milliards (10 milliards au 31 octobre 2011).

(3) Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(4) Selon notre interprétation des risques liés aux engagements capitalisés bruts présentés par certaines banques américaines, qui ne tiennent pas compte des engagements inutilisés, du montant au titre du risque de crédit éventuel et des biens donnés en garantie.

(5) Exclut un risque de 0,6 milliard de dollars (1,5 milliard au 31 octobre 2011) lié aux organismes supranationaux.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Comme il est fait mention ci-dessus, le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle II. En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque. Conformément à cette définition, le total du risque de crédit lié à l'Europe auquel nous sommes exposés se chiffrait à 142 milliards de dollars au 31 janvier 2012. Le risque de crédit utilisé brut lié à l'Europe se chiffrait à 40 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres de 71 milliards, des engagements inutilisés relatifs aux prêts et aux lettres de crédit de 16 milliards et du montant de 15 milliards lié au risque de crédit éventuel au titre des dérivés hors cote. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe se chiffrait à 41 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie (principalement des liquidités) de 8 milliards au titre des dérivés hors cote et de l'ajout de titres détenus à des fins de transaction de 9 milliards détenus dans notre portefeuille de négociation, puisque ces derniers sont pris en compte dans le risque de marché. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe reflète aussi une tranche de 0,6 milliard de dollars de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont régulièrement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché. Ce risque net comprend également notre quote-part des risques auxquels est exposée RBC Dexia IS.

Risque net lié à l'Europe (1)

	Au					
	31 janvier 2012					31 octobre 2011
(en millions de dollars canadiens)	Prêts en cours	Valeurs mobilières (2)	Mises en pension de titres	Dérivés hors cote (3)	Total	Total
Royaume-Uni	5 194 \$	6 989 \$	1 039 \$	1 926 \$	15 148 \$	15 339 \$
Allemagne	139	5 648	–	647	6 434	6 918
France	124	3 674	237	348	4 383	4 189
Total – Royaume-Uni, Allemagne et France	5 457 \$	16 311 \$	1 276 \$	2 921 \$	25 965 \$	26 446 \$
Grèce	– \$	14 \$	– \$	– \$	14 \$	13 \$
Irlande	179	45	6	124	354	456
Italie	52	66	–	58	176	241
Portugal	–	6	–	7	13	28
Espagne	336	305	–	47	688	701
Total – pays périphériques	567 \$	436 \$	6 \$	236 \$	1 245 \$	1 439 \$
Luxembourg	206	1 609	–	141	1 956	2 086
Pays-Bas	337	3 134	8	325	3 804	3 789
Norvège	244	1 018	–	–	1 262	921
Suède	–	2 204	90	52	2 346	2 260
Suisse	779	1 664	21	67	2 531	2 787
Autres	550	988	13	495	2 046	3 525
Total – autres pays d'Europe	2 116 \$	10 617 \$	132 \$	1 080 \$	13 945 \$	15 368 \$
Total du risque lié à l'Europe ^{(4), (5)}	8 140 \$	27 364 \$	1 414 \$	4 237 \$	41 155 \$	43 253 \$

(1) Tous les montants présentés tiennent compte de notre quote-part du risque auquel RBC Dexia IS est exposée.

(2) Les valeurs mobilières comprennent des titres disponibles à la vente de 9 milliards de dollars (10 milliards au 31 octobre 2011), des titres détenus à des fins de transaction de 9 milliards (12 milliards au 31 octobre 2011) et des dépôts de 9 milliards (10 milliards au 31 octobre 2011).

(3) Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(4) Exclut un risque de 0,6 milliard de dollars (1,5 milliard au 31 octobre 2011) lié aux organismes supranationaux.

(5) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le risque de crédit net total a diminué de 2 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent, résultat qui reflète une diminution des titres détenus à des fins de transaction et des dépôts, contrebalancée en partie par une augmentation des prêts en cours, de la mise en pension de titres et des dérivés hors cote.

Pour ce qui est des risques liés aux pays, le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux plus grands pays européens, y compris le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, représente 63 % du risque net auquel nous sommes exposés en Europe et il a trait principalement à nos secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine; il concerne particulièrement les titres à revenu fixe, les services de trésorerie, les dérivés et les prêts aux grandes entreprises et aux particuliers. Dans le cadre de ces activités, qui sont axées sur la clientèle, nous effectuons des transactions avec divers particuliers, institutions financières et grandes entreprises européens. Nous menons également des activités de courtier principal dans un certain nombre de pays, y compris le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, dans le cadre desquelles nous participons aux séances d'adjudication de titres d'emprunt gouvernementaux, et nous exerçons des activités de teneur de marché et fournissons des liquidités à nos clients. Les risques auxquels nous sommes exposés relativement aux banques européennes sont, en règle générale, à court terme, et peuvent être étayés à l'aide de conventions accessoires.

Le risque net auquel nous sommes exposés relativement à la Grèce, à l'Irlande, à l'Italie, à l'Espagne et au Portugal est demeuré faible, le risque de crédit total en cours s'élevant à 1 milliard de dollars au 31 janvier 2012, soit une baisse de 194 millions par rapport au trimestre précédent. Ce risque concerne principalement des titres de première qualité, les risques directs liés à des États souverains étant limités.

Le risque net le plus important auquel nous sommes exposés relativement à d'autres pays européens est principalement lié aux Pays-Bas, à la Suisse, à la Suède, au Luxembourg et à la Norvège, aucun autre pays ne comptant pour plus de 2 % du risque net total lié à l'Europe.

Les prêts en cours, chiffrés à 8 milliards de dollars, concernent principalement les entités de première qualité, notamment les grandes multinationales, et la majorité de ces prêts aux grandes entreprises ont été consentis au Royaume-Uni. Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale, et les normes en matière de commissions de prise ferme appliquées à ce portefeuille de prêts s'inscrivent dans la foulée de l'approche prudente adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. La qualité de ce portefeuille de prêts demeure élevée; la dotation à la provision de 23 millions de dollars comptabilisée ce trimestre a trait uniquement à un prêt du secteur Transport et environnement au Royaume-Uni. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage de la moyenne des prêts nets et des acceptations et le ratio du montant brut des prêts douteux de ce portefeuille de prêts se sont établis à 1,20 % et à 0,89 %, respectivement.

Les valeurs mobilières comprennent des titres disponibles à la vente de 9 milliards de dollars, qui reflètent principalement nos placements dans des titres de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) aux fins des exigences réglementaires et de la gestion des liquidités, ainsi que nos titres détenus à des fins de transaction liés à nos activités de tenue de marché pour nos clients et à nos besoins en matière de gestion des liquidités et du financement. Les dépôts comprennent principalement les dépôts auprès de banques centrales ou d'institutions financières, et comprennent aussi les dépôts relatifs à notre secteur Gestion de patrimoine dans les îles Anglo-Normandes. Toutes nos valeurs mobilières sont évaluées à la valeur de marché sur une base quotidienne.

Les transactions de mise en pension de titres, qui s'élèvent à 1 milliard de dollars, sont principalement des transactions de financement garanties qui facilitent les activités des clients. Nous gérons notre risque en assurant une gestion active des biens reçus en garantie des clients, ce qui nécessite une évaluation quotidienne de la juste valeur des biens donnés en garantie et, au besoin, l'obtention de garanties supplémentaires afin de nous assurer que ces transactions sont assorties de garanties plus que suffisantes. L'écart nécessaire entre la valeur des biens donnés en garantie et celle des transactions est déterminé par la garantie sous-jacente, qui est principalement constituée de liquidités et de titres de gouvernement.

De plus, nous assurons un suivi systématique des biens donnés en garantie afin de relever les concentrations excédentaires et de modifier les garanties que nous détenons, au besoin.

Dans le cadre de nos activités de tenue de marché, nous offrons également à nos clients des produits dérivés hors cote, comme des dérivés sur taux d'intérêt, de change et autres, afin de fournir des liquidités et de faciliter le transfert et la couverture du risque. À cette fin, nous agissons habituellement à titre de contrepartiste et nous devons par conséquent fournir des capitaux pour que les transactions soient exécutées. Pour gérer le risque de crédit de contrepartie, nous avons recours à des biens donnés en garantie et à des accords généraux de compensation, qui permettent un règlement net unique de toutes les obligations financières en cas de défaut. Nos contreparties aux fins de ces transactions comprennent des institutions financières bénéficiant de bonnes notations, dont la plupart se trouvent au Royaume-Uni, en Allemagne et en France. Plus de 90 % des garanties dans le cadre de ces transactions sont sous forme de liquidités. Le risque net lié à l'Europe évalué à la valeur de marché se chiffre à 4 milliards de dollars et est principalement constitué des risques liés au Royaume-Uni, à l'Allemagne et à la France, où nous exerçons nos activités avec des banques, des organismes souverains et des grandes entreprises hautement cotés.

Risque net lié à l'Europe par type de client

	Au												31 octobre
	31 janvier 2012												2011
(en millions de dollars canadiens)	R.-U.	Allemagne	France	Total – R.-U., Allemagne et France	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total – pays périphériques	Autres pays d'Europe	Total – Europe	Total – Europe
Institutions financières	8 460 \$	4 036 \$	2 941 \$	15 437 \$	– \$	158 \$	79 \$	9 \$	322 \$	568 \$	9 763 \$	25 768 \$	27 256 \$
Organismes souverains	1 374	1 857	919	4 150	–	120	54	–	102	276	1 536	5 962	7 150
Grandes entreprises	5 314	541	523	6 378	14	76	43	4	264	401	2 646	9 425	8 847
Total (1)	15 148 \$	6 434 \$	4 383 \$	25 965 \$	14 \$	354 \$	176 \$	13 \$	688 \$	1 245 \$	13 945 \$	41 155 \$	43 253 \$

(1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux institutions financières a diminué d'environ 1 milliard de dollars, diminution qui touche principalement l'Allemagne et le Royaume-Uni et qui a été neutralisée en partie par l'augmentation du risque touchant la France. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux organismes souverains a diminué de 1 milliard de dollars, diminution qui touche principalement la France et les autres pays d'Europe.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit – activités poursuivies

Dotation à la reprise sur provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Services bancaires canadiens	243 \$	234 \$	272 \$
Services bancaires internationaux	8	36	14
Marchés des Capitaux	17	5	(25)
Services de soutien généraux et autres (1)	(1)	1	3
Canada (2)			
Prêts hypothécaires résidentiels	11 \$	4 \$	12 \$
Prêts aux particuliers	107	101	108
Prêts sur cartes de crédit	104	101	115
Prêts aux petites entreprises	8	6	9
Prêts de détail	230	212	244
Prêts de gros	10	13	25
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	240	225	269
États-Unis (2)			
Prêts de détail	–	1	–
Prêts de gros	(2)	14	(21)
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	(2)	15	(21)
Autres pays (2)			
Prêts de détail	6	14	11
Prêts de gros	24	22	3
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	30	36	14
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	268	276	262
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux	(1)	–	2
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	267 \$	276 \$	264 \$
Évaluées sur une base individuelle	20	28	(16)
Évaluées sur une base collective	247	248	280
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	267 \$	276 \$	264 \$

(1) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux se compose principalement de la dotation à la provision pour pertes sur créances relative aux prêts qui n'ont pas encore été classés à titre de prêts douteux liés aux activités poursuivies. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2011.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 267 millions de dollars, en hausse de 3 millions, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services bancaires canadiens a diminué de 29 millions de dollars, ou 11 %, en raison principalement de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit tenant au nombre moins élevé de faillites, et de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts aux entreprises découlant du nombre moins élevé de nouveaux prêts douteux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services bancaires internationaux a diminué de 6 millions de dollars, ou 43 %, résultat qui reflète en grande partie la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros dans les Antilles.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux ce trimestre, qui s'élève à 17 millions de dollars, reflète principalement une perte liée à un seul compte de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises touchant le secteur Transport et environnement. À l'exercice précédent, nous avons comptabilisé un recouvrement de 25 millions de dollars qui se composait principalement d'un recouvrement ayant trait à un seul compte.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 9 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services bancaires canadiens a augmenté de 9 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux particuliers garantis, facteur neutralisé en partie par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts aux entreprises découlant de la baisse des sorties du bilan.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services bancaires internationaux a diminué de 28 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail dans les Antilles.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 12 millions de dollars, pour les raisons dont il est fait mention ci-dessus.

Montant brut des prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011 (1)
Services bancaires canadiens	1 294 \$	1 270 \$	1 410 \$
Services bancaires internationaux	800	784	2 272
Marchés des Capitaux	227	264	238
Services de soutien généraux et autres	2	9	16
Canada			
Prêts de détail	828 \$	795 \$	831 \$
Prêts de gros	483	513	662
États-Unis			
Prêts de détail	6	6	238
Prêts de gros	106	116	1 511
Autres pays			
Prêts de détail	263	247	269
Prêts de gros	637	650	425
Total du montant brut des prêts douteux	2 323 \$	2 327 \$	3 936 \$

(1) Nos services bancaires de détail aux États-Unis sont classés dans les activités abandonnées avec prise d'effet au trimestre clos le 31 juillet 2011.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le total du montant brut des prêts douteux a diminué de 1 613 millions de dollars, ou 41 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires canadiens a reculé de 116 millions de dollars, ou 8 %, résultat qui reflète principalement le nombre moins élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux entreprises.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires internationaux a diminué de 1 472 millions de dollars, ou 65 %, résultat qui tient principalement au fait que nos services bancaires de détail aux États-Unis sont classés dans les activités abandonnées.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a diminué de 11 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement du nombre moins élevé de prêts douteux liés aux secteurs Produits industriels et Industrie forestière, facteur en grande partie neutralisé par le prêt douteux dont il est fait mention ci-dessus à la section Dotation à la provision pour pertes sur créances.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le total du montant brut des prêts douteux a diminué de 4 millions de dollars par rapport au trimestre précédent.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires canadiens a augmenté de 24 millions de dollars, ou 2 %, résultat qui reflète principalement le nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux particuliers garantis.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires internationaux a augmenté de 16 millions de dollars, ou 2 %, résultat qui tient principalement au nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts de détail dans les Antilles.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a diminué de 37 millions de dollars, ou 14 %, en raison principalement du nombre moins élevé de prêts douteux liés aux secteurs Énergie et Services financiers autres que ceux fournis par des banques.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011 (1)
Provision pour prêts douteux			
Canada	325 \$	329 \$	377 \$
États-Unis	21	26	270
Autres pays	259	250	224
Total de la provision pour prêts douteux	605	605	871
Provision pour prêts douteux			
Prêts de détail	241	231	293
Prêts de gros	364	374	578
Total de la provision pour prêts douteux	605	605	871
Provision au titre des prêts non encore désignés comme douteux	1 451	1 453	2 015
Total de la provision pour pertes sur créances	2 056 \$	2 058 \$	2 886 \$
Évaluées sur une base individuelle	253	252	342
Évaluées sur une base collective	1 803	1 806	2 544
Total de la provision pour pertes sur créances	2 056 \$	2 058 \$	2 886 \$

(1) Nos services bancaires de détail aux États-Unis sont classés dans les activités abandonnées avec prise d'effet au trimestre clos le 31 juillet 2011.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué de 830 millions de dollars, ou 29 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la réduction de 266 millions de la provision pour prêts douteux et de la réduction de 564 millions de la provision au titre des prêts qui n'ont pas encore été classés à titre de prêts douteux. La diminution reflète principalement le classement de nos services bancaires de détail aux États-Unis dans les activités abandonnées.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué légèrement par rapport au trimestre précédent, résultat qui reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus à la section Dotation à la provision pour pertes sur créances.

Risque de marché

En juillet 2009, le Comité de Bâle sur la supervision bancaire a annoncé un amendement au cadre actuel de gestion des risques de marché, qui a pris effet au premier trimestre de 2012. Conformément à l'Amendement relatif aux risques de marché, une valeur à risque en période de tensions liée aux exigences en matière de capital réglementaire a été introduite ce trimestre. La valeur à risque en période de tensions est calculée au moyen de la méthode utilisée pour calculer la VAR de négociation normale, sauf que les données historiques utilisées pour calculer la VAR en période de tensions sont établies en fonction d'une période d'observation de forte volatilité des marchés de un an. À l'heure actuelle, nous nous basons sur un horizon historique s'étendant de septembre 2008 à août 2009, qui reflète la volatilité de la crise financière. La VAR de négociation normale est calculée en fonction de la plus récente période d'observation de deux ans.

Pour plus de détails sur notre démarche aux fins de la gestion du risque de marché lié aux activités de négociation, se reporter aux pages 49 à 51 de notre rapport annuel 2011.

Le tableau ci-après illustre la VAR et la VAR en période de tensions liées à nos activités de négociation, calculées selon l'approche des modèles internes pour laquelle nous avons obtenu une approbation du BSIF. Le capital réglementaire aux fins du risque de marché est attribué en fonction de la VAR et de la VAR en période de tensions uniquement dans le cas des activités pour lesquelles l'approche des modèles internes a été approuvée. Le tableau illustre également l'effet de diversification, lequel représente l'écart entre la VAR et la somme des VAR individuelles par facteur de risque.

La VAR liée aux ajustements de l'évaluation du crédit et aux produits qui ne sont pas considérés comme faisant partie du portefeuille de négociation n'est pas prise en compte selon l'approche des modèles internes.

Approche des modèles internes

(en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2012				31 octobre 2011		31 janvier 2011	
	Au 31 janv.	Pour le trimestre clos à cette date			Au 31 oct.	Pour le trimestre clos à cette date	Au 31 janv.	Pour le trimestre clos à cette date
		Moyenne	Haut	Bas				
Capitaux propres	4 \$	6 \$	11 \$	4 \$	4 \$	9 \$	20 \$	17 \$
Change	3	4	6	2	5	3	1	2
Marchandises	2	2	3	1	3	3	4	2
Taux d'intérêt	18	20	24	17	22	23	31	33
Risque spécifique de crédit	8	9	10	8	15	17	20	20
Effet de diversification	(15)	(20)	(25)	(16)	(23)	(26)	(39)	(36)
VAR	20 \$	21 \$	26 \$	17 \$	26 \$	29 \$	37 \$	38 \$
VAR en période de tensions	32 \$	38 \$	45 \$	31 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Approche des modèles internes

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

La moyenne de la VAR s'est établie à 21 millions de dollars, en baisse de 17 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution du risque de taux d'intérêt, du risque lié aux actions et du risque spécifique de crédit. La diminution du risque de taux d'intérêt et du risque lié aux actions découle principalement des mesures de réduction des risques actuellement à l'œuvre et du fait que le modèle de la VAR ne tient plus compte des scénarios historiques de la fin de 2008. La diminution du risque spécifique de crédit tient au changement de méthode effectué ce trimestre afin de tenir compte du risque lié à l'écart de taux ayant trait à une seule entreprise.

La moyenne de la VAR en période de tensions, qui tient compte des scénarios historiques de la fin de 2008, s'est élevée à 38 millions de dollars.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

La moyenne de la VAR a diminué de 8 millions de dollars, en raison principalement des mesures de réduction du risque de taux d'intérêt et du risque liés aux activités de négociation actuellement à l'œuvre. La diminution reflète également la réduction du risque spécifique de crédit tenant à la nouvelle méthode utilisée ce trimestre pour tenir compte du risque lié à l'écart de taux ayant trait à une seule entreprise.

VAR liée à la gestion

Par ailleurs, aux fins de la gestion, nous calculons la VAR de chacune de nos positions de négociation, y compris celles auxquelles s'applique l'approche standardisée d'attribution du capital préconisée par le BSIF. Les produits auxquels s'applique cette approche et qui sont pris en compte dans la VAR liée à la gestion comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires garantis par une agence et ceux non garantis par une agence, les contrats à valeur stable visant des polices d'assurance détenues par des banques, certaines positions sur les marchés des marchandises et certains dérivés sur actions structurés et dérivés de taux d'intérêt. La VAR relative à ces positions et l'effet de diversification du reste du portefeuille pourraient être assujettis à des limitations additionnelles et pourraient ne pas être calculés au moyen des mêmes techniques que celles appliquées aux positions établies selon l'approche des modèles internes concernant le capital réglementaire. Par conséquent, la VAR liée à la gestion tient compte de toutes nos activités de négociation, peu importe le traitement du capital. Elle est présentée de manière à assurer la concordance de l'information financière présentée et des mesures de gestion internes qui tiennent compte de toutes les activités de négociation.

Comme c'est le cas pour l'approche des modèles internes, la VAR liée aux ajustements de l'évaluation du crédit et aux produits qui ne sont pas considérés comme faisant partie du portefeuille de négociation n'est pas prise en compte dans la VAR liée à la gestion.

(en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2012				31 octobre 2011		31 janvier 2011	
	Au 31 janv.	Pour le trimestre clos à cette date			Au 31 oct.	Pour le trimestre clos à cette date	Au 31 janv.	Pour le trimestre clos à cette date
		Moyenne	Haut	Bas				
Capitaux propres	9 \$	10 \$	21 \$	5 \$	7 \$	11 \$	11 \$	12 \$
Change	3	4	6	2	5	3	1	2
Marchandises	4	3	4	2	3	3	6	4
Taux d'intérêt	34	34	42	31	36	39	53	52
Risque spécifique de crédit	8	9	10	8	15	17	20	20
Effet de diversification	(21)	(20)	(36)	(21)	(22)	(26)	(31)	(30)
VAR	37 \$	40 \$	46 \$	33 \$	44 \$	47 \$	60 \$	60 \$
VAR en période de tensions	55 \$	64 \$	77 \$	54 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

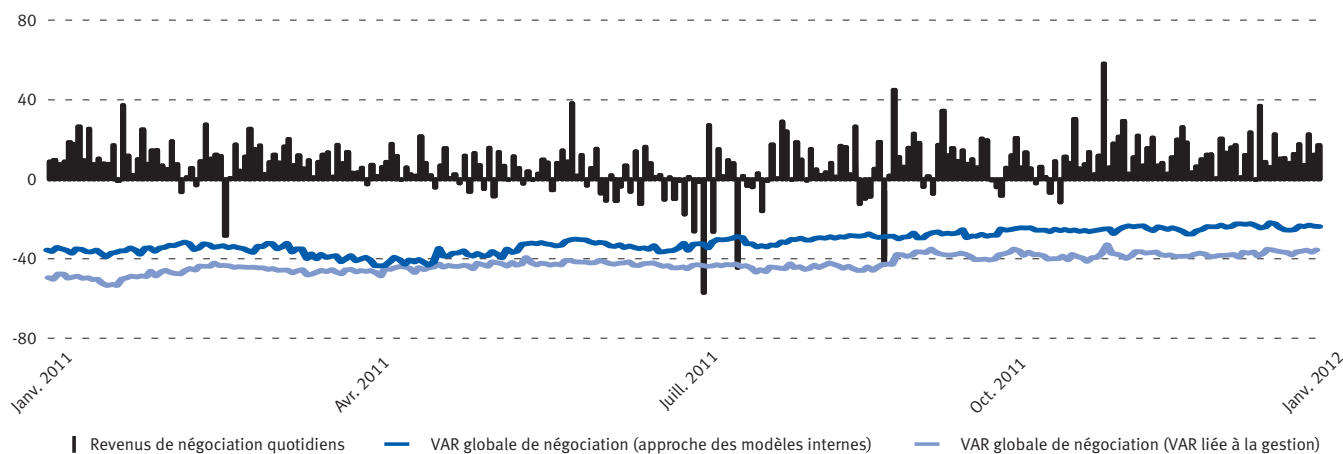
La moyenne de la VAR liée à la gestion s'est établie à 40 millions de dollars, en baisse de 20 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement à la réduction du risque de taux d'intérêt découlant des mesures de réduction des risques actuellement à l'œuvre et du fait que le modèle de la VAR ne tient plus compte des scénarios historiques de la fin de 2008. La diminution du risque spécifique de crédit tient au changement de méthode effectué ce trimestre afin de tenir compte du risque lié à l'écart de taux ayant trait à une seule entreprise.

La VAR liée à la gestion en période de tensions s'établissait à 55 millions de dollars à la fin du trimestre, soit la valeur inférieure de la fourchette de valeurs, essentiellement en raison des mesures de réduction des risques dont il a été question ci-dessus.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

La moyenne de la VAR liée à la gestion a diminué de 7 millions de dollars, en raison principalement des mesures de réduction des risques actuellement à l'œuvre. La diminution reflète également le changement de méthode effectué ce trimestre afin de tenir compte du risque lié à l'écart de taux ayant trait à une seule entreprise.

Revenus de négociation et VAR (1) (en millions de dollars canadiens)



(1) Revenus de négociation majorés au montant imposable équivalent, à l'exception des revenus liés aux EDDV consolidées.

Au cours du trimestre, nous avons connu cinq séances marquées par des pertes de négociation nettes, et aucune perte subie n'a excédé la VAR. La perte la plus marquée est survenue le 17 novembre 2011, totalisant 12 millions de dollars, et elle était due principalement aux plus importants écarts de taux, à la baisse du cours des actions et aux fluctuations des taux d'intérêt. Le gain le plus important est survenu le 30 novembre 2011, totalisant 63 millions de dollars; il était principalement attribuable aux ajustements de l'évaluation du crédit effectués à la fin du mois, dont le resserrement des écarts de taux liés aux contreparties, l'élargissement de notre écart de taux et d'autres gains liés au crédit. Le gain découlait également de fluctuations favorables du change et des taux d'intérêt.

Exigence de fonds propres supplémentaire

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2012 et dans le cadre des révisions apportées à l'accord de Bâle, une exigence concernant les risques de marché basée sur l'exigence de fonds propres supplémentaire a été introduite. L'exigence de fonds propres supplémentaire constitue une exigence supplémentaire concernant les risques de marché qui a pour but de prendre en compte les changements de notation et le risque de défaillance liés aux positions détenues aux fins de négociation. Nous calculons l'exigence de fonds propres supplémentaire pour toutes les positions de trésorerie et positions liées aux dérivés de crédit nécessitant du capital réglementaire dont le calcul est fondé sur des modèles, y compris en ce qui concerne les titres émis par des organismes souverains. La mise en œuvre de l'exigence de fonds propres supplémentaire a donné lieu à une augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques et à une diminution des ratios du capital au cours du trimestre. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Évaluations du risque de marché – activités bancaires autres que de négociation

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur des hypothèses formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos mesures liées à la gestion des risques. Au cours du premier trimestre de 2012, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

(en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2012						31 octobre 2011		31 janvier 2011	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (2)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total				
Avant l'incidence fiscale d'une : augmentation des taux de 100 p.b. diminution des taux de 100 p.b.	(412)\$	29 \$	(383)\$	276 \$	55 \$	331 \$	(454)\$	307 \$	(394)\$	122 \$
	371	(20)	351	(159)	(14)	(173)	412	(161)	309	(147)

(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos Services bancaires aux États-Unis, y compris nos activités poursuivies et nos activités abandonnées.

(2) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Gestion des liquidités et du financement

Il n'y a eu aucun changement important à notre cadre de gestion des liquidités et du financement depuis celui qui est décrit dans notre rapport annuel 2011. Nous continuons de surveiller et, le cas échéant, de modifier nos pratiques aux fins de la gestion des risques en fonction des faits nouveaux en matière de réglementation locale, de manière à nous positionner pour composer avec les normes de liquidités proposées dans l'accord de Bâle III, dont la mise en œuvre devrait avoir lieu entre 2015 et 2018.

Nos dépôts de base, qui tiennent compte de nos estimations statistiques des tranches très stables du total des soldes relationnels, des soldes des dépôts des particuliers et des dépôts des clients commerciaux et institutionnels (dépôts à vue, dépôts à préavis et dépôts à terme fixe), ainsi que des fonds de gros venant à échéance dans plus de un an, se sont accrus d'environ 3 % depuis le 31 octobre 2011, en raison de l'augmentation des soldes relationnels, et représentaient 62 % du total de nos dépôts, par rapport à 63 % au 31 octobre 2011.

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Une révision à la baisse de nos notations pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité de financement ou sur notre accès aux marchés financiers. Elle pourrait aussi influencer sur notre capacité à effectuer des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture dans le cours normal des activités et sur les coûts liés à ces opérations et pourrait faire en sorte que nous devions fournir des garanties additionnelles aux termes de certains contrats.

Le 15 février 2012, nos cotes à long terme ont été placées sous examen et pourraient être révisées à la baisse par Moody's. Moody's a également reconfirmé nos cotes à court terme. Au cours de son examen, Moody's cherchera à obtenir une meilleure compréhension de nos activités du secteur des marchés des capitaux, de nos plans visant la croissance de nos activités et de l'incidence des exigences réglementaires accrues. Nos notations et perspectives demeurent autrement inchangées par rapport à celles du 1^{er} décembre 2011.

Le tableau suivant présente nos principales notations et perspectives au 29 février 2012.

	Au 29 février 2012 (1)		
	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Perspective
Moody's	P-1	Aa1	en examen
Standard & Poor's	A-1+	AA-	stable
Fitch Ratings	F1+	AA	stable
Dominion Bond Rating Services	R-1(élevé)	AA	stable

(1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des engagements à l'égard des paiements minimaux futurs ayant une incidence sur nos liquidités. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

	31 janvier 2012					31 octobre 2011	31 janvier 2011
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total	Total
(en millions de dollars canadiens) (1), (2)							
Financement à long terme non garanti	17 391 \$	22 956 \$	19 202 \$	6 391 \$	65 940 \$	60 858 \$	55 433 \$
Financement à long terme garanti	4 251	16 193	10 351	5 468	36 263	37 218	38 723
Obligations couvertes	2 768	749	2 485	3 667	9 669	9 979	7 942
Débentures subordonnées	84	246	—	8 498	8 828	8 878	9 124
	24 494 \$	40 144 \$	32 038 \$	24 024 \$	120 700 \$	116 933 \$	111 222 \$

(1) Les montants présentés ci-dessus excluent les intérêts courus, à l'exception des montants présentés dans la colonne Moins de 1 an.

(2) Les obligations au titre des contrats de location sont présentées uniquement sur une base annuelle.

Gestion du capital

Le tableau qui suit présente notre capital réglementaire, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de capital sur une base consolidée.

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital

	IFRS	PCGR du Canada	
	31 janvier 2012	Au 31 octobre 2011	31 janvier 2011
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)			
Capital			
Capital de première catégorie	34 727 \$	35 713 \$	33 801 \$
Capital total	41 462	41 021	39 064
Actif pondéré en fonction des risques			
Risque de crédit	211 604 \$	205 182 \$	191 223 \$
Risque de marché	33 549	21 346	25 542
Risque opérationnel	40 355	40 283	39 244
Risque lié à l'ajustement de transition prescrit par le BSIF (1)	—	969	—
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	285 508 \$	267 780 \$	256 009 \$
Ratios de capital et coefficients			
Ratio du capital de première catégorie	12,2 %	13,3 %	13,2 %
Ratio du capital total	14,5 %	15,3 %	15,3 %
Coefficient actif-capital (2)	16,6 X	16,1 X	16,5 X
Montant brut de l'actif ajusté (en milliards de dollars) (2)	717,5	684,6	668,0
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (3)	9,6 %	10,6 %	9,9 %

(1) Ajustement transitoire prévu à la section 1.7 des lignes directrices du BSIF concernant l'adéquation des fonds propres.

(2) Dans le cadre de la transition aux IFRS et tel que le BSIF l'a approuvé, aux fins du calcul du coefficient actif-capital, le montant brut de l'actif ajusté ne tient pas compte des prêts hypothécaires titrisés jusqu'au 31 mars 2010 inclusivement en vertu du programme de la SCHL.

(3) Le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport annuel 2011.

Notre position de capital est demeurée solide ce trimestre, les ratios de capital étant bien supérieurs aux cibles réglementaires établies par le BSIF.

Changements concernant le capital réglementaire

Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2012, le BSIF a mis en œuvre les changements au cadre de gestion des risques de marché énoncés dans le document intitulé *Revisions to the Basel II market risk framework (July 2009)* du Comité de Bâle sur la supervision bancaire. Le BSIF a également mis en œuvre les changements aux exigences en matière de capital relatifs aux transactions de titrisation tels qu'ils sont présentés dans le document intitulé *Enhancements to the Basel II framework (July 2009)* du même Comité. Ces changements concernant le capital réglementaire sont communément appelés Bâle 2.5 et ont contribué à une augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques et à une diminution des ratios du capital au cours du trimestre.

Est également entrée en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2012 la règle relative à la déduction du capital au titre des placements dans des compagnies d'assurances détenus depuis avant le 1^{er} janvier 2007 contenue dans l'accord de Bâle II, selon laquelle les placements doivent être déduits du capital de première catégorie dans une proportion de 50 % et du capital de deuxième catégorie dans une proportion de 50 %. Comme il s'agit d'une mesure transitoire dans le cadre de l'accord de Bâle II, le BSIF a reporté l'application de ce changement de réglementation jusqu'à l'exercice 2012 et a permis aux banques de déduire les placements dans des compagnies d'assurances du capital de deuxième catégorie seulement avant l'entrée en vigueur de la règle.

Approche aux fins de l'établissement du capital réglementaire utilisée pour déterminer les risques liés aux activités de titrisation

En ce qui concerne les risques liés aux activités de titrisation, nous avons recours à une approche d'évaluation interne des risques liés à notre papier commercial adossé à des actifs (PCAA), ainsi qu'à des approches fondées sur des notations et à des approches standardisées en ce qui concerne les risques liés aux autres activités de titrisation.

Bien que les méthodes d'établissement de notations en vertu de notre approche d'évaluation interne soient basées en grande partie sur les critères publiés par les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) tels que Standard & Poor's (S&P) et qu'elles soient en conséquence analogues aux méthodes qu'utilisent ces organismes, elles ne sont pas identiques à ces méthodes. Notre processus d'établissement des notations consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relatif à une structure de titrisation avec le niveau des pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions utilisé est déterminé au moyen du profil de risque désiré relatif à la transaction. Par conséquent, nous attribuons un degré de gravité des tensions plus élevé aux flux de trésorerie liés à une transaction donnée de manière à établir une notation plus élevée. À l'inverse, des notations moins élevées sont établies dans le cas des transactions à l'égard desquelles le degré de gravité des tensions utilisé est plus faible.

La plupart des autres risques liés aux transactions de titrisation auxquels nous sommes exposés (autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes, et nous utilisons la moins élevée de nos notations internes ou la notation externe la plus faible pour déterminer l'attribution du capital qui est appropriée pour ces positions. Nous comparons périodiquement nos notations internes avec celles des OEEC, afin de nous assurer que les notations des OEEC sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe (GRG) est responsable de l'évaluation de tous les risques en matière de capital liés au portefeuille d'intermédiation bancaire. La GRG est indépendante des secteurs d'activité où surviennent les risques liés aux activités de titrisation et elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité concernés, mais elle demeure dans tous les cas indépendante de ces secteurs. La GRG a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques relatifs aux catégories d'actifs, qui précisent les méthodes d'établissement des notations pour chaque catégorie d'actifs. Les lignes directrices font l'objet d'examen périodiques et elles sont assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le pilier I de l'accord de Bâle II.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Au 31 janvier 2012, notre ratio du capital de première catégorie était de 12,2 %, et notre ratio du capital total, de 14,5 %.

Notre ratio du capital de première catégorie a diminué de 100 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques, facteur neutralisé en partie par l'augmentation du capital de première catégorie.

L'actif pondéré en fonction des risques s'est accru de 29,5 milliards de dollars, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation des risques liés aux prêts de gros et aux prêts de détail, à l'incidence de la mise en œuvre de Bâle 2.5, et à la modification des paramètres d'évaluation du risque de crédit utilisés dans l'approche des notations internes avancées pour calculer le risque de crédit. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des risques liés aux activités de négociation.

Le capital de première catégorie a augmenté de 0,9 milliard de dollars, en raison principalement des capitaux autogénérés, facteur neutralisé en partie par l'application de la nouvelle exigence de capital réglementaire en vertu de l'accord de Bâle II, selon laquelle une tranche de 50 % des placements dans des compagnies d'assurances est déduite du capital de première catégorie et une tranche de 50 % est déduite du capital de deuxième catégorie, par le rachat d'instruments de capital innovateurs de première catégorie en 2011, et par l'application progressive de l'incidence de la transition aux IFRS sur le capital de première catégorie.

Le ratio du capital total a diminué de 80 points de base, en raison essentiellement des facteurs mentionnés ci-dessus, sauf en ce qui concerne la modification de la réglementation visant les placements dans des compagnies d'assurances, qui n'a eu aucune incidence sur le ratio du capital total.

Au 31 janvier 2012, notre coefficient actif-capital était de 16,6 fois, par rapport à 16,5 fois à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie à la hausse du montant brut de l'actif ajusté et à l'incidence des IFRS, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation du capital total.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Notre ratio du capital de première catégorie a diminué de 110 points de base par rapport au dernier trimestre, en raison de la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques et de la réduction du capital de première catégorie.

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 17,7 milliards de dollars, résultat qui tient principalement à l'incidence de la mise en œuvre de Bâle 2.5, et à la modification des paramètres d'évaluation du risque de crédit utilisés dans l'approche des notations internes avancées pour calculer le risque de crédit.

Le capital de première catégorie a diminué de 1,0 milliard de dollars, en raison de l'application de la nouvelle exigence de capital réglementaire en vertu de l'accord de Bâle II, selon laquelle une tranche de 50 % des placements dans des compagnies d'assurances est déduite du capital de première catégorie et une tranche de 50 % est déduite du capital de deuxième catégorie et de l'incidence de l'application progressive de l'incidence de la transition aux IFRS sur le capital de première catégorie, facteurs neutralisés en partie par les capitaux autogénérés.

Notre ratio du capital total a reculé de 80 points de base en raison des facteurs mentionnés ci-dessus, sauf en ce qui concerne la modification de la réglementation visant les placements dans des compagnies d'assurances, qui n'a eu aucune incidence sur le ratio du capital total.

Notre coefficient actif-capital était de 16,6 fois, par rapport à 16,1 fois au dernier trimestre, résultat qui tient à la hausse du montant brut de l'actif ajusté et à l'incidence des IFRS, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation du capital total.

Principales activités de gestion du capital

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2012	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Capital de première catégorie		
Actions ordinaires émises		
Régime de réinvestissement de dividendes (1)	1 329	59 \$
Options sur actions exercées (2)	1 152	44

(1) Notre régime de réinvestissement de dividendes a été financé au moyen d'actions propres pour le trimestre clos le 31 janvier 2012.

(2) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.

Principales données concernant les actions (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Au 31 janvier 2012	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions ordinaires en circulation	1 440 857	14 113 \$
Actions privilégiées de premier rang en circulation		
À dividende non cumulatif, série W (2)	12 000	300
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250
À dividende non cumulatif, série AH	8 500	213
À dividende non cumulatif, série AJ (3)	16 000	400
À dividende non cumulatif, série AL (3)	12 000	300
À dividende non cumulatif, série AN (3)	9 000	225
À dividende non cumulatif, série AP (3)	11 000	275
À dividende non cumulatif, série AR (3)	14 000	350
À dividende non cumulatif, série AT (3)	11 000	275
À dividende non cumulatif, série AV (3)	16 000	400
À dividende non cumulatif, série AX (3)	13 000	325
Actions propres – privilégiées	4	–
Actions propres – ordinaires	295	15
Options sur actions		
En cours	14 421	
Pouvant être exercées	8 557	
Dividendes		
Actions ordinaires		778
Actions privilégiées		64

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion du capital, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

(2) Avec prise d'effet le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.

(3) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.

Au 24 février 2012, le nombre d'actions ordinaires en circulation et d'options sur actions en cours se chiffrait à 1 442 058 961 et à 14 371 505, respectivement. Au 24 février 2012, le nombre de nos actions propres privilégiées et ordinaires s'établissait à 13 635 et à 535 110, respectivement.

Capital attribué

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Risque de crédit	8 750 \$	8 350 \$	7 300 \$
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	3 850	3 250	3 000
Risque opérationnel	3 650	3 300	3 600
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	2 600	2 350	2 450
Risque d'assurance	450	450	400
Attribution du capital réglementaire	4 950	5 200	800
Capital de risque	24 250 \$	22 900 \$	17 550 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	9 700	9 750	8 900
Capital attribué	33 950 \$	32 650 \$	26 450 \$
Sous-attribution de capital	400	350	900
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités abandonnées	1 250	1 400	3 650
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	35 600 \$	34 400 \$	31 000 \$

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2012, nous avons révisé notre méthode d'attribution du capital sur une base prospective, afin que nos processus d'attribution concordent davantage avec les exigences accrues en matière de capital réglementaire, lesquelles continuent d'évoluer. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

L'information qui suit comporte une analyse de notre capital attribué lié aux activités poursuivies.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Le capital attribué a augmenté de 7,5 milliards de dollars, en raison principalement de la plus importante attribution du capital en fonction des exigences en matière de capital réglementaire, de l'augmentation du risque de marché lié aux activités de négociation découlant des modifications apportées au cadre de gestion du risque de marché, de l'augmentation du risque de crédit qui tient en grande partie à la croissance des activités, ainsi que de la hausse du goodwill et des immobilisations incorporelles tenant à l'acquisition de BlueBay Asset Management Ltd. à l'exercice précédent.

Premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le capital attribué a augmenté de 1,3 milliard de dollars, en raison principalement de l'augmentation du risque de marché lié aux activités de négociation découlant des modifications apportées au cadre de gestion du risque de marché, de l'augmentation du risque de crédit qui tient en grande partie à la croissance des activités, et de l'accroissement du risque opérationnel tenant principalement à l'augmentation des revenus.

Information financière supplémentaire

Risques liés à certains instruments financiers auxquels nous sommes exposés

Risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain, aux titres garantis par des créances (TGC) et aux prêts hypothécaires

Certaines activités et transactions que nous effectuons nous exposent au risque de crédit lié aux créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain. Notre exposition nette aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain représente 0,2 % du total de notre actif au 31 janvier 2012, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 275 millions de dollars (466 millions au premier trimestre de 2011) pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain était auparavant couverte au moyen de swaps sur défaillance assurés par MBIA. La diminution de 191 millions de dollars de l'exposition aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain par rapport à l'exercice précédent tient principalement à la vente de titres. Relativement à ces risques potentiels, plus de 26 % de nos placements connexes présentaient au moins une cote A, comparativement à plus de 38 % à l'exercice précédent; la diminution tient essentiellement à la vente de titres. Au 31 janvier 2012, nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain présentant une cote AAA représentaient 2 % du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain, comparativement à 6 % à l'exercice précédent. L'exposition aux prêts à risque aux États-Unis s'établissait à 157 millions de dollars au 31 janvier 2012, soit 0,02 % du total de l'actif.

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 287 millions de dollars pourraient être exposés aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain a diminué de 120 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la vente de titres au cours de 2011. Moins de 43 % de ces titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles ont été émis en 2006 et par la suite, soit un résultat analogue à celui enregistré à l'exercice précédent. Notre exposition aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain se chiffrait à 655 millions de dollars au 31 janvier 2012, ce qui représente 0,1 % du total de l'actif.

Du total de nos placements dans des TGC, des placements de 16 millions de dollars pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque ou aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. Notre exposition reflète une diminution de 6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, déduction faite des opérations de couverture. La juste valeur des TGC de sociétés, déduction faite des opérations de couverture de 2,3 milliards de dollars au 31 janvier 2012, se chiffrait à 2,3 milliards, soit un résultat inchangé par rapport au premier trimestre de 2011.

Risques nets liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain découlant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2012			Total
	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	
Juste valeur des titres, compte non tenu des opérations de couverture	275 \$	287 \$	16 \$	578 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, selon la cote				
AAA	5 \$	26 \$	– \$	
AA	40	14	–	
A	28	35	–	
BBB	15	19	–	
Inférieure à BBB-	187	193	16	
Total	275 \$	287 \$	16 \$	578 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, par année de montage				
2003 (ou avant)	15 \$	4 \$	– \$	
2004	52	54	–	
2005	139	107	16	
2006	55	57	–	
2007 et par la suite	14	65	–	
Total	275 \$	287 \$	16 \$	578 \$
Coût amorti des prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A (prêts entiers)	157 \$	655 \$	– \$	812 \$
Risque total lié aux prêts à risque et de catégorie Alt-A, déduction faite des opérations de couverture	432 \$	942 \$	16 \$	1 390 \$

Sensibilité de la juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, aux modifications des hypothèses :

Augmentation de 100 points de base de l'écart de taux	(6)\$	(6)\$
Augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	(2)	(3)
Augmentation de 20 % des taux de défaillance	(8)	(2)
Diminution de 25 % des taux de paiement anticipé	(5)	(4)

Arrangements hors bilan

Pour de plus amples renseignements sur nos arrangements hors bilan, y compris les conduits multicédants, les instruments de placement structurés et les autres entités à détenteurs de droits variables au 31 janvier 2012, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Financement avec endettement

Nos services de financement avec endettement comprennent les activités de financement des infrastructures, des services essentiels et d'autres types de financement. Ils ne comprennent ni le financement de première qualité, ni le financement de qualité inférieure pour lequel il n'y a pas de commandite liée aux placements privés. Au 31 janvier 2012, le total de nos engagements de financement capitalisés et non capitalisés s'établissait à 7 004 millions de dollars, ce qui représente 0,9 % du total de notre actif.

Informations sur les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

La juste valeur de nos placements directs dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales s'élevait à 215 millions de dollars au 31 janvier 2012.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur

D'importants transferts d'instruments entre les niveaux 1, 2 et 3 et d'importantes sorties d'instruments de ces niveaux ont eu lieu ce trimestre, selon la hiérarchie de la juste valeur définie dans IFRS 7 *Instruments financiers – informations à fournir*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 janvier 2012				Total
	Juste valeur (1)	Niveau 1 (1)	Niveau 2 (1)	Niveau 3 (1)	
Actifs financiers					
Valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	123 565 \$	45 %	54 %	1 %	100 %
Disponibles à la vente	41 124	17 %	64 %	19 %	100 %
Prêts de gros	4 543	0 %	84 %	16 %	100 %
Dérivés	130 156	1 %	98 %	1 %	100 %
Autres actifs	518	73 %	27 %	0 %	100 %
Passifs financiers					
Dépôts	71 218 \$	0 %	90 %	10 %	100 %
Dérivés	132 863	1 %	97 %	2 %	100 %

(1) Juste valeur des actifs et des passifs en pourcentage du total de l'actif et du passif évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour les catégories présentées dans le tableau ci-dessus; ne reflète pas l'incidence de la compensation.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés conformément aux IFRS publiées par l'IASB. Nous avons adopté les IFRS avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2011, et la date de transition est le 1^{er} novembre 2010. Précédemment, nos états financiers consolidés étaient dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada).

Les principales méthodes comptables sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. L'information qui suit résume nos méthodes comptables critiques et nos estimations.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et comme étant disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, laquelle correspond à la contrepartie pour laquelle l'instrument financier serait échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties compétentes agissant en toute liberté. Ce qui atteste le mieux la juste valeur d'un instrument financier est le cours du marché dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument ou, lorsqu'il n'y a pas de marché actif, les cours du marché pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables.

Un degré de subjectivité minimal est lié au calcul de la juste valeur des instruments financiers qui sont activement négociés, y compris les instruments dérivés, pour lesquels un cours du marché ou des paramètres d'entrée des modèles facilement observables sont disponibles. La direction doit exercer un jugement si un cours du marché observable n'est pas disponible, et elle doit exercer un jugement lorsqu'elle détermine la valeur des dérivés hors cote, au moyen de modèles d'évaluation standards utilisés dans le secteur ou au moyen de modèles d'évaluation élaborés à l'interne. La direction est également responsable de l'élaboration des méthodes et politiques que nous utilisons à des fins d'évaluation, et ces politiques et méthodes traitent de l'utilisation et du calcul des ajustements de l'évaluation. La direction revoit régulièrement nos méthodes d'évaluation et le calcul des ajustements de l'évaluation, y compris l'ajustement des liquidités pour tenir compte des instruments financiers dans des marchés inactifs et l'ajustement pour tenir compte du risque de crédit lié à nos portefeuilles d'instruments dérivés, de manière à assurer leur caractère approprié. La surveillance qu'exerce la direction dans le cadre du processus d'évaluation vise également à garantir que tous les modèles d'évaluation financière importants font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, de manière à fournir un point de vue indépendant.

À chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation, telle qu'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du titre en deçà de son coût, ou lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant du titre peut être estimée de façon fiable. Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est comptabilisée directement en résultat, dans les revenus autres que d'intérêt.

Pour de plus amples renseignements sur la juste valeur de nos instruments financiers et sur le test de dépréciation, se reporter aux notes 2 et 4 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Activités de titrisation

Nous procédons périodiquement à la titrisation de prêts ou de titres adossés à des créances hypothécaires structurés, qui sont transférés à des entités ad hoc ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et des avantages attachés aux actifs transférés ou lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété d'un actif financier, mais que le contrôle de l'actif est abandonné, nous décomptabilisons les actifs. Autrement, les transactions de titrisation sont comptabilisées comme des transactions de financement garanti dans nos bilans consolidés. La direction doit exercer un jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La plupart de nos activités de titrisation ne sont pas admissibles à la décomptabilisation; en conséquence, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés connexes dans nos bilans consolidés, et aucun profit ni aucune perte lié à ces activités de titrisation n'est comptabilisé. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés, est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances à la date de clôture.

Les provisions sont calculées individuellement pour les prêts qui sont considérés individuellement significatifs, et elles sont calculées collectivement pour les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs et pour les prêts qui sont significatifs mais pour lesquels il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation, au moyen d'évaluations quantitatives et qualitatives fondées sur des informations actuelles et historiques sur les créances. Le processus nécessite fortement la formulation de certaines hypothèses et de certains jugements, y compris : i) l'évaluation du classement des prêts à titre de prêts douteux ou des cotes de crédit liées aux prêts; ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des biens affectés en garantie; iii) l'établissement de taux de défaillance et de pertes basés sur les données historiques et sur les données de l'industrie; iv) l'ajustement des taux de perte et des paramètres de risque en fonction de la pertinence des données historiques compte tenu des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; v) l'évaluation de la qualité actuelle du crédit du portefeuille selon les tendances en matière de qualité du crédit ayant trait aux prêts douteux, aux sorties du bilan et aux recouvrements, ainsi qu'aux caractéristiques et à la composition du portefeuille; vi) l'établissement de la position actuelle relativement au cycle économique et au cycle de crédit. Des modifications de ces hypothèses ou le recours à d'autres paramètres d'entrée pourraient avoir une incidence importante sur le niveau de la provision et, par conséquent, sur notre bénéfice net.

Des informations supplémentaires sur notre politique et sur notre démarche aux fins de l'évaluation de la provision pour pertes sur créances et de la sortie du bilan des prêts sont fournies à la note 2 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Entités ad hoc

Une entité ad hoc est définie comme une entité créée dans un but précis et bien défini, qui a des pouvoirs de décision limités et dont les activités sont préétablies ou limitées. Nous consolidons les entités ad hoc si l'évaluation des facteurs pertinents indique que nous contrôlons l'entité ad hoc, y compris ce qui suit, i) à savoir si les activités de l'entité ad hoc sont menées pour notre compte selon nos besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que nous obtenions des avantages de l'entité ad hoc; ii) à savoir si nous avons les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages; iii) à savoir si nous obtenons la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc; iv) à savoir si nous conservons la majorité des risques résiduels relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités. La direction doit exercer un jugement pour déterminer si une entité ad hoc doit être consolidée.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il y a un indice d'une possible perte de valeur, dans le cadre duquel la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est comparée à sa valeur comptable. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (la valeur d'utilité). La direction doit exercer un jugement pour estimer la valeur recouvrable de nos unités génératrices de trésorerie, ainsi que pour calculer les flux de trésorerie futurs et le taux d'actualisation, de même que le taux de croissance définitif des unités génératrices de trésorerie. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie se compose de la valeur comptable de ses actifs nets, y compris le goodwill. Lorsque la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis aux autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, au prorata de la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat dans la période au cours de laquelle elle est mise en évidence. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

Les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, laquelle n'excède généralement pas 20 ans. Elles sont également soumises à un test de dépréciation dans le cadre duquel leur valeur comptable est comparée à leur valeur recouvrable. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée. Si une perte de valeur est subséquemment reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée et établie soit au montant recouvrable de l'actif, soit à la valeur comptable qui aurait été déterminée (déduction faite de l'amortissement) s'il n'y avait pas eu de perte de valeur antérieure, selon le moins élevé des deux montants.

Avantages du personnel

Nous parrainons un certain nombre de régimes d'avantages offerts aux employés admissibles, y compris des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des assurances maladie, dentaire, invalidité et vie. Les régimes de retraite prévoient des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

Le calcul de la charge et des obligations au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement attendus des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une cote AA. La direction formule toutes les autres hypothèses, et les actuaires procèdent à leur examen. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations et de la charge au titre des prestations constituées.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. La direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporelle en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Lorsque les différences temporelles ne se résorberont pas dans un avenir prévisible, aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Chaque trimestre, nous effectuons une évaluation afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Au 31 janvier 2012, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément aux règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de l'administration et chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 janvier 2012.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Nos politiques et procédures liées aux transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2011. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 27 de nos états financiers consolidés annuels de 2011.

États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Bilans consolidés résumés (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 ^{er} novembre 2010
Actif				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 005 \$	12 428 \$	7 888 \$	8 763 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	11 135	12 181	11 342	13 252
Valeurs mobilières (note 5)				
Titres détenus à des fins de transaction	123 565	128 128	150 343	129 839
Titres disponibles à la vente	41 621	38 894	52 362	49 244
	165 186	167 022	202 705	179 083
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	96 212	84 947	79 259	72 698
Prêts				
Prêts de détail	287 164	284 745	274 792	271 927
Prêts de gros	78 448	68 711	71 625	71 327
	365 612	353 456	346 417	343 254
Provision pour pertes sur prêts (note 6)	(1 965)	(1 967)	(2 784)	(2 867)
	363 647	351 489	343 633	340 387
Placements pour le compte des détenteurs de fonds distincts	343	320	277	257
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 980	7 689	7 499	7 371
Dérivés (note 7)	103 341	99 650	73 461	106 109
Locaux et matériel, montant net	2 614	2 490	2 582	2 501
Goodwill	7 608	7 610	7 705	6 553
Autres immobilisations incorporelles	2 124	2 115	2 093	1 925
Actifs liés aux activités abandonnées (note 8)	26 324	27 152	5 555	5 723
Participations dans des entreprises associées	153	142	134	131
Coût des prestations de retraite payé d'avance	302	311	252	266
Autres actifs	16 042	18 287	17 587	20 353
	166 488	165 446	116 868	150 932
Total de l'actif	815 016 \$	793 833 \$	761 972 \$	765 372 \$
Passif				
Dépôts (note 9)				
Particuliers	172 104 \$	166 030 \$	161 633 \$	161 693 \$
Entreprises et gouvernements	308 266	304 004	301 176	292 575
Banques	21 676	19 657	22 385	24 143
	502 046	489 691	485 194	478 411
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts	343	320	277	257
Autres				
Acceptations	7 980	7 689	7 499	7 371
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	37 358	44 284	56 440	46 597
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	53 562	42 735	47 226	36 006
Dérivés (note 7)	106 763	100 522	76 789	108 077
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 681	7 119	6 740	6 867
Passifs liés aux activités abandonnées (note 8)	19 488	20 076	4 822	5 012
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	1 609	1 639	1 580	1 576
Autres passifs	25 812	28 652	26 220	28 420
	260 253	252 716	227 316	239 926
Débiteures subordonnées	8 744	8 749	9 035	7 676
Titres de fiducie de capital	900	894	1 635	1 627
Total du passif	772 286 \$	752 370 \$	723 457 \$	727 897 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires				
Actions privilégiées	4 813	4 813	4 813	4 813
Actions ordinaires (émises – 1 440 856 913, 1 438 376 317, 1 425 900 642 et 1 424 921 817) (note 11)	14 113	14 010	13 419	13 378
Actions propres – privilégiées (détenues – (3 793), 6 341, 59 702 et 86 400)	–	–	(2)	(2)
– ordinaires (détenues – (295 128), (146 075), 1 304 867 et 1 719 092)	15	8	(59)	(81)
Bénéfices non distribués	21 364	20 381	18 415	17 287
Autres composantes des capitaux propres	667	490	(124)	(14)
	40 972	39 702	36 462	35 381
Participations ne donnant pas le contrôle	1 758	1 761	2 053	2 094
Total des capitaux propres	42 730	41 463	38 515	37 475
Total du passif et des capitaux propres	815 016 \$	793 833 \$	761 972 \$	765 372 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Comptes consolidés résumés de résultat (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Revenu d'intérêt			
Prêts	3 907 \$	3 874 \$	3 889 \$
Valeurs mobilières	1 031	1 124	1 162
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	217	200	171
Dépôts à des banques	16	18	28
	5 171	5 216	5 250
Frais d'intérêt			
Dépôts	1 544	1 527	1 682
Autres passifs	527	635	670
Débitures subordonnées	97	97	103
	2 168	2 259	2 455
Revenu net d'intérêt	3 003	2 957	2 795
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	1 550	1 214	825
Revenus tirés des activités de négociation (note 12)	396	(219)	721
Commissions de gestion de placements et de services de garde	497	497	505
Revenus tirés des fonds communs de placement	499	505	441
Commissions de courtage en valeurs mobilières	287	331	349
Frais bancaires	334	343	327
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	294	277	495
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	146	181	169
Revenus sur cartes	237	221	234
Commissions de crédit	188	173	188
Revenus tirés de la titrisation	(1)	(1)	–
Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente (note 5)	15	(2)	(16)
Quote-part des bénéfices des entreprises associées	10	(12)	–
Autres	119	227	185
Revenus autres que d'intérêt	4 571	3 735	4 423
Total des revenus	7 574	6 692	7 218
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 6)	267	276	264
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 211	867	567
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines	2 329	2 032	2 417
Matériel	258	264	243
Frais d'occupation	264	268	240
Communications	177	203	161
Honoraires	154	213	163
Impartition de services de traitement	65	64	66
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	129	126	112
Autres	295	360	267
	3 671	3 530	3 669
Bénéfice avant impôt lié aux activités poursuivies	2 425	2 019	2 718
Impôt sur le résultat (note 13)	549	410	722
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 876	1 609	1 996
Perte nette liée aux activités abandonnées (note 8)	(21)	(38)	(48)
	1 855 \$	1 571 \$	1 948 \$
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires	1 830 \$	1 546 \$	1 922 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	25	25	26
	1 855 \$	1 571 \$	1 948 \$
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 14)	1,23 \$	1,03 \$	1,30 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	1,24 \$	1,06 \$	1,34 \$
Perte de base par action liée aux activités abandonnées (en dollars)	(0,01)\$	(0,03)\$	(0,04)\$
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 14)	1,21 \$	1,02 \$	1,27 \$
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	1,23 \$	1,05 \$	1,31 \$
Perte diluée par action liée aux activités abandonnées (en dollars)	(0,02)\$	(0,03)\$	(0,04)\$
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,54 \$	0,54 \$	0,50 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

États consolidés résumés du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Bénéfice net	1 855 \$	1 571 \$	1 948 \$
Autres éléments du bénéfice global, déduction faite de l'impôt (note 13)			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente			
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente	57	(52)	(198)
Reclassement en résultat de (profits nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	(14)	(2)	33
	43	(54)	(165)
Écarts de change			
Profits (pertes) de change latents	51	1 132	(496)
(Pertes nettes) profits nets de change liés aux opérations de couverture	(3)	(647)	484
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	1	(1)	—
	49	484	(12)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	67	142	42
Reclassement en résultat de pertes sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	19	47	25
	86	189	67
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt	178	619	(110)
Total du bénéfice global	2 033 \$	2 190 \$	1 838 \$
Total du bénéfice global attribuable aux :			
Actionnaires	2 007 \$	2 164 \$	1 813 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	26	26	25
	2 033 \$	2 190 \$	1 838 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Bénéfice net	1 855 \$	1 571 \$	1 948 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet de trésorerie et autres			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	350	291	375
Amortissement	108	109	98
Impôt différé	178	(300)	47
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	144	141	131
Perte à la vente de locaux et de matériel	7	8	27
Profit sur la titrisation	(7)	(4)	(6)
Profit sur les titres disponibles à la vente	(50)	(41)	(66)
Réduction de valeur de titres disponibles à la vente	16	50	80
Quote-part des bénéfices des entreprises associées	(9)	13	(1)
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs opérationnels			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	562	(252)	(307)
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(429)	277	(363)
Impôt exigible	(814)	248	518
Actifs dérivés	(3 694)	(14 470)	32 628
Passifs dérivés	6 241	13 025	(31 286)
Titres détenus à des fins de transaction	4 079	16 643	(20 823)
Produit de la titrisation	264	197	438
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	(11 808)	(11 711)	(3 132)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	(11 265)	(8 047)	(6 561)
Variation des dépôts	11 877	6 391	6 783
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	10 781	5 562	11 220
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(6 926)	(6 282)	9 843
Variation nette des montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	883	(1 451)	410
Autres	(1 115)	(4)	245
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 228	1 964	2 246
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	1 046	(633)	1 910
Produits des titres disponibles à la vente	1 856	2 565	2 676
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	11 990	10 494	6 572
Produit de l'arrivée à échéance de titres détenus jusqu'à leur échéance	131	88	3
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(15 169)	(11 470)	(12 422)
Acquisitions de titres détenus jusqu'à leur échéance	(155)	(54)	(807)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(371)	(443)	(321)
Flux de trésorerie nets affectés aux acquisitions	—	—	(1 300)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(672)	547	(3 689)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de débentures subordonnées	—	—	1 500
Remboursement de débentures subordonnées	—	—	(4)
Émission d'actions ordinaires	44	13	40
Actions propres – ventes	1 824	1 800	1 182
Actions propres – achats	(1 817)	(1 731)	(1 160)
Dividendes versés	(783)	(784)	(776)
Dividendes/distributions versés par des filiales aux détenteurs de participations n'ayant pas le contrôle	(46)	—	(46)
Variation des emprunts à court terme des filiales	(13)	34	(134)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(791)	(668)	602
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	51	277	(44)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(184)	2 120	(885)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	15 144	13 024	8 765
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (1)	14 960 \$	15 144 \$	7 880 \$
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 005 \$	12 428 \$	7 888 \$
Trésorerie et montants à recevoir de banques compris dans les actifs liés aux activités abandonnées	2 955	2 716	(8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (1)	14 960 \$	15 144 \$	7 880 \$
Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles comprennent les éléments suivants :			
Intérêts versés	2 599 \$	1 883 \$	2 887 \$
Intérêts reçus	5 184	5 120	5 327
Dividendes reçus	317	328	381
Impôt sur le résultat payé	1 326	116	439

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 2 074 millions de dollars au 31 janvier 2012 (1 716 millions au 31 octobre 2011; 2 035 millions au 31 janvier 2011).

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. Nous offrons, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Se reporter à la note 16 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe I en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville Marie, à Montréal (Québec), Canada. Nous sommes inscrits à la Bourse de Toronto (la « TSX ») et à la Bourse de New York (la « NYSE ») sous le symbole RY.

Nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (états financiers consolidés) ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et sont présentés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés ci-joints sont libellés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à l'ensemble des IFRS publiées et en vigueur au 31 janvier 2012. Les présents états financiers résumés ne comprennent pas toutes les informations requises par l'IASB pour nos états financiers consolidés annuels.

Il s'agit de nos premiers états financiers consolidés préparés conformément aux IFRS. Auparavant, nos états financiers consolidés étaient préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada). Nous avons appliqué IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1). Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, y compris à nos bilans consolidés en IFRS au 1^{er} novembre 2010 (la date de transition) aux fins de la transition aux IFRS, comme l'exige IFRS 1. Les principales différences entre les méthodes comptables selon les IFRS et celles selon les PCGR du Canada, les exceptions et exemptions pertinentes, ainsi que des rapprochements illustrant l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur nos actifs, nos passifs, nos capitaux propres, notre résultat global et nos flux de trésorerie sont présentés à la note 3.

Le 29 février 2012, le conseil d'administration a autorisé la publication de ces états financiers.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers sont résumées ci-après.

Informations générales

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats opérationnels de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités ad hoc, compte tenu de l'élimination des transactions et des soldes interentreprises.

Activités poursuivies

Comme il est décrit à la note 8, nous avons conclu la vente de Liberty Life Insurance Company (Liberty Life), notre unité d'assurance-vie aux États-Unis, au cours du deuxième trimestre de 2011 et avons annoncé la vente de la quasi-totalité de nos services bancaires régionaux aux États-Unis au cours du troisième trimestre de 2011. La vente de Liberty Life a été comptabilisée à titre d'activités abandonnées dans nos bilans consolidés et nos comptes consolidés de résultat pour toutes les périodes présentées. La vente de nos activités bancaires de détail régionales aux États-Unis et celle d'autres actifs ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées dans nos bilans consolidés à compter du troisième trimestre de 2011 et dans nos comptes consolidés de résultat pour toutes les périodes présentées.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, la direction doit s'être engagée à l'égard de la vente et il doit être hautement probable que la vente aura lieu d'ici un an. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable précédente et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés séparément des autres actifs non courants dans les bilans consolidés.

Un groupe destiné à être cédé est classé à titre d'activités abandonnées s'il respecte les conditions suivantes : a) il s'agit d'une composante distincte du reste de nos activités, tant du point de vue opérationnel que financier et b) soit il représente une ligne d'activité principale et distincte, soit il fait partie d'un plan coordonné pour céder une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte. Les groupes destinés à être cédés classés dans les activités abandonnées sont présentés séparément de nos activités poursuivies dans nos comptes consolidés de résultat.

Filiales et entités ad hoc

Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle, le contrôle étant défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Nous consolidons nos filiales à partir de la date à laquelle le contrôle nous a été transféré, et cessons de les consolider lorsqu'elles ne sont plus contrôlées par nous.

Nous consolidons également les entités ad hoc que nous contrôlons. Les entités ad hoc comprennent les entités commanditées pour diverses raisons, y compris les entités constituées afin de permettre aux clients d'investir dans des actifs non traditionnels, ainsi que celles constituées aux fins des opérations de titrisation d'actifs ou aux fins de l'achat ou de la vente d'une protection de crédit. Afin de déterminer si nous contrôlons une entité ad hoc, nous examinons les facteurs suivants : a) si les activités de l'entité ad hoc sont menées selon nos besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que nous obtenions des avantages des activités de l'entité ad hoc; b) si nous avons les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages; c) si nous obtiendrons la majorité des avantages liés aux activités de l'entité ad hoc; et d) si nous conservons la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités. Nous devons exercer notre jugement pour déterminer si nous contrôlons une entité selon ces facteurs. Nous consolidons une entité ad hoc si, selon l'évaluation des facteurs pertinents et le jugement de la direction, nous déterminons que nous contrôlons cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales et les entités ad hoc que nous consolidons sont présentées dans nos bilans consolidés à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans les comptes consolidés de résultat.

Placements dans des entreprises associées

La méthode de la mise en équivalence est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable. Selon la méthode de la mise en équivalence, les placements sont initialement comptabilisés au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entreprise détenue (y compris le résultat net comptabilisé directement dans les capitaux propres) après la date d'acquisition.

Participations dans des coentreprises

La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser nos participations dans des entités contrôlées conjointement; selon cette méthode, nous consolidons la quote-part qui nous revient des actifs, des passifs, des revenus et des charges.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le résultat net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liée aux estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, les provisions pour litiges, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie limitée, les produits différés au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit, l'impôt sur le résultat, la consolidation d'entités ad hoc et la décomptabilisation d'actifs financiers. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos futurs états financiers consolidés. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements critiques

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû faire des jugements critiques qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période. Les éléments suivants ont nécessité des jugements critiques : les entités ad hoc, la dépréciation des valeurs mobilières, la juste valeur des instruments financiers, la titrisation, la provision pour pertes sur créances, les avantages du personnel, l'impôt sur le résultat et le goodwill. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes présentées dans cette note pour en savoir davantage sur nos jugements critiques.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Valeurs mobilières

Les titres sont classés initialement, selon l'intention de la direction, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance. Certains titres d'emprunt à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être classés au titre des prêts et créances.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les titres acquis aux fins de vente à court terme qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature, ainsi que les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'option de la juste valeur. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres disponibles à la vente comprennent : i) les titres qui peuvent être vendus par suite ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque connexe de paiement anticipé, de variations du risque de change, de changements des sources ou des modalités de financement, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités; et ii) les titres de substitut de prêt, qui consistent en des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôt plutôt que comme des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres. Les variations des taux de change liés aux titres de participation disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres, alors que les variations des taux de change liés aux titres d'emprunt disponibles à la vente sont comptabilisées au poste Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque le titre est vendu, tout profit ou perte cumulé comptabilisé dans les autres composantes des capitaux propres est inclus au poste Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Les primes ou les escomptes à l'achat de titres d'emprunt disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Une telle indication existe notamment lorsqu'il y a une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement en deçà de son coût, ou lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut être estimée de façon fiable. Nous devons faire largement appel au jugement pour évaluer si certains événements ou circonstances sont des indications objectives de dépréciation, y compris si une diminution importante ou prolongée de la juste valeur constitue une dépréciation ainsi que l'estimation et le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs. Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est sortie des capitaux propres et comptabilisée au poste Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Le montant de la perte cumulée est égal à la différence entre le coût amorti et la juste valeur actuelle du titre, diminuée de toute perte de valeur antérieurement comptabilisée. À la suite d'une dépréciation, les diminutions additionnelles de la juste valeur sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, sauf si la diminution est liée à des variations du taux d'intérêt sans risque, et les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à la vente. En ce qui a trait aux titres d'emprunt disponibles à la vente, le montant de la reprise des pertes de valeur antérieurement comptabilisées est inscrit dans nos comptes consolidés de résultat si la reprise peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres d'emprunt que nous avons l'intention et la capacité de détenir jusqu'à la date d'échéance. Ces titres sont initialement comptabilisés à la juste valeur et par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur que nous évaluons au moyen du même modèle de dépréciation que celui utilisé pour les prêts. Les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres d'emprunt sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Nous détenons une quantité peu importante de titres détenus jusqu'à leur échéance. Tous les titres détenus jusqu'à leur échéance ont été inclus dans les titres disponibles à la vente de nos bilans consolidés.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt.

Option de la juste valeur

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, et ce, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme. L'instrument qui est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'option de la juste valeur doit avoir une juste valeur mesurable de façon fiable et satisfaire à l'un des critères suivants : i) il en résulte l'élimination ou la réduction importante d'une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que les actifs ou les passifs soient évalués sur une base

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

différente, ou que les profits et les pertes sur ces éléments soient comptabilisés sur une base différente; ii) la gestion et l'évaluation du groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers auquel appartient l'instrument se font en fonction de la juste valeur conformément à notre stratégie en matière de gestion des risques, et l'information est communiquée sur cette base à la haute direction, et nous pouvons démontrer que les risques financiers importants sont éliminés ou réduits de manière importante; ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte.

Les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et tout profit ou toute perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit en tant que revenu tiré des activités de négociation ou au poste Autres. Ces instruments ne peuvent pas être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période, et comptabilisons dans les revenus tirés des activités de négociation ou au poste Autres la variation de la valeur actualisée.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond à la contrepartie pour laquelle ce dernier serait échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties compétentes agissant en toute liberté. La juste valeur des instruments identiques négociés sur un marché actif est fondée sur les plus récents cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument. Lorsqu'il n'y a pas de marché actif, nous déterminons la juste valeur selon les cours du marché pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée selon l'information fournie par des services d'établissement des prix ou au moyen de modèles d'évaluation reposant sur des données d'entrée. Les données des modèles d'évaluation sont soit observables, soit non observables. Nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables et disponibles.

Les données observables prises en compte dans les modèles d'évaluation des instruments financiers comprennent certains prix et taux sur les courbes de rendement des taux d'intérêt pour des instruments à plus court terme des pays du G7 (le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie, la France, l'Allemagne et le Japon), et des pays non membres du G7, les taux de change et la volatilité des prix et des taux. Les données non observables comprennent certains prix et taux sur les courbes de rendement des taux d'intérêt pour des instruments à plus long terme des pays du G7 et des pays non membres du G7, les taux de remboursement anticipé, les écarts de taux, la probabilité d'une défaillance, les taux de recouvrement, la volatilité du cours des actions et les corrélations avec la probabilité d'une défaillance ou les paniers d'actions ordinaires. Dans certaines circonstances, nous pouvons ajuster les données prises en compte dans le modèle afin de refléter l'incertitude de l'évaluation (ajustements de l'évaluation liés au modèle et aux paramètres) de façon à déterminer la juste valeur en fonction des hypothèses qui seraient prises en compte par les participants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers.

La plupart de nos instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (autres que les dérivés) et comme disponibles à la vente comportent des titres d'emprunt et des titres de participation négociés activement et sont comptabilisés à la juste valeur selon les cours du marché disponibles. Toutes nos opérations sur dérivés sont comptabilisées à la juste valeur. La juste valeur des dérivés négociés en Bourse est établie en fonction des cours de clôture. Les dérivés hors cote sont évalués soit au moyen de modèles d'évaluation standards utilisés dans le secteur ou au moyen de modèles d'évaluation élaborés à l'interne. Les données utilisées dans le modèle d'évaluation peuvent être observables ou inobservables.

Dans le cas de certains titres non cotés sur un marché actif, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés à l'égard de la liquidité, si nous croyons que ces instruments pourraient être cédés pour un montant moindre que leur juste valeur estimative par suite d'un manque de liquidité du marché sur une période raisonnable. Nous apportons également des ajustements à l'évaluation lorsque les cours du marché ne sont pas observables en raison d'un volume de transactions insuffisant ou d'un manque de transactions récentes sur un marché inactif.

Nous apportons également des ajustements à l'évaluation relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Ces ajustements tiennent compte de notre solvabilité et de celle de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des opérations ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les accords généraux de compensation et les conventions accessoires. Nous mettons à jour régulièrement les ajustements de l'évaluation du crédit afin de tenir compte de la variation de la valeur des dérivés et du risque lié au rendement des contreparties. Des changements apportés aux ajustements de l'évaluation du crédit sont comptabilisés dans le résultat de la période considérée.

En ce qui a trait aux passifs financiers, y compris les dépôts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur est établie en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument selon les taux d'intérêt du marché appropriés. Les taux d'intérêt du marché appropriés comprennent les taux d'intérêt de référence observables et les écarts de taux, qui sont soit observables ou non observables.

Nous disposons de politiques internes documentées qui détaillent nos processus d'évaluation de la juste valeur, y compris les méthodes utilisées pour déterminer les ajustements de l'évaluation. Ces méthodes sont appliquées de façon uniforme et font périodiquement l'objet d'un examen par la Gestion des risques du Groupe et par le groupe Finance. L'application de données non observables aux modèles d'évaluation et les ajustements de l'évaluation sont deux éléments faisant largement appel à l'exercice du jugement. La note 4 présente une répartition des justes valeurs des instruments financiers évalués au moyen des cours du marché sur les marchés actifs (niveau 1), au moyen de techniques d'évaluation reposant sur des données de marché observables (niveau 2) et au moyen de techniques d'évaluation reposant sur des données importantes qui ne sont pas observables sur le marché (niveau 3). Une discussion sur les éléments de l'évaluation ayant nécessité le plus de jugement, ce qui comprend les modifications à notre hiérarchie de la juste valeur, l'élaboration d'autres hypothèses raisonnablement possibles et les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente est présentée aux notes 4 et 5.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits au bilan au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les coûts de transaction inscrits au bilan sont amortis par le biais du résultat net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les actifs financiers disponibles à la vente évalués à la juste valeur qui n'ont pas de paiements déterminés ou déterminables ni d'échéance fixe, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé ou subit une dépréciation.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties, c'est-à-dire que nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises et que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Nous vendons également des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont

traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans nos bilans consolidés ou décomptabilisés de ceux-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites aux bilans consolidés aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières plus les intérêts courus, sauf lorsqu'elles sont désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans nos comptes consolidés de résultat. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Activités de titrisations

Nos diverses activités de titrisation consistent généralement en un transfert d'actifs financiers, tels que des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires structurés, à des entités ad hoc ou à des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs.

Nous appliquons les politiques de consolidation et de décomptabilisation, respectivement, pour déterminer si les entités ad hoc respectives devraient être consolidées et si les actifs transférés sont admissibles à la décomptabilisation intégrale ou partielle. Les actifs sont décomptabilisés de nos bilans consolidés lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et des avantages attachés aux actifs transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété d'un actif financier, nous décomptabilisons l'actif financier si le contrôle de l'actif est abandonné. Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous déterminons si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré. Les droits et les obligations conservés dans le transfert, comme la gestion des actifs et des passifs, sont comptabilisés séparément à titre d'actifs ou de passifs, selon le cas.

Nous sortons un passif financier de nos bilans consolidés lorsque l'obligation précisée au contrat est acquittée ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans nos comptes consolidés de résultat.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. Le passif éventuel au titre des acceptations est comptabilisé au poste Autres – Acceptations dans nos bilans consolidés. Le recours contre nos clients, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres – Engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Dérivés

Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises, les contrats à terme standardisés sur devises, les options sur devises, les swaps sur actions et les produits dérivés de crédit. Tous les dérivés sont comptabilisés dans nos bilans consolidés à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes.

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides et font en sorte que certains des flux de trésorerie de l'instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte n'est pas comptabilisé à la juste valeur, et que les variations de la juste valeur ne sont pas prises en compte dans nos comptes consolidés de résultat, le dérivé incorporé doit habituellement être séparé du contrat hôte et comptabilisé de façon distincte à la juste valeur par le biais du résultat net si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte. Tous les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes, bien qu'ils soient séparés aux fins de l'évaluation lorsque les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre politique pour la compensation des actifs et des passifs financiers, décrite ci-dessous, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit et les primes versées sont également inclus dans les actifs dérivés, tandis que les primes reçues sont présentées dans les passifs dérivés.

Lorsque les dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Comptabilité de couverture

Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture ont été hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert; ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur le profit net ou la perte nette présentée. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture sur une base prospective lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture est liquidé ou vendu, lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Veuillez vous reporter à la note 7 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est constatée dans les revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également constatées dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis dans le résultat net sur la durée de vie restante de l'élément couvert.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couvertures des flux de trésorerie

Dans une relation de couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes sur les dérivés sont reclassés immédiatement dans le résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue. Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. La totalité ou une partie des montants précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés dans le résultat net à la cession totale ou partielle de l'établissement étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Prêts

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont pas classés comme disponibles à la vente. Les prêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Lorsqu'un prêt est accordé au taux du marché, la juste valeur correspond au montant versé à l'emprunteur auquel s'ajoutent les coûts directs et marginaux. Les prêts sont par la suite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, duquel la dépréciation est retranchée, à moins que nous entendions les vendre dans un avenir proche au moment de leur création ou qu'ils aient été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; auquel cas, ils sont constatés à la juste valeur.

Nous évaluons à chaque date de clôture s'il y a une indication objective qu'un prêt est douteux. Les indications qu'un prêt est douteux comprennent les indices que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, la probabilité de faillite ou d'autre réorganisation financière et la diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestés par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou la conjoncture économique corrélée avec les défauts de paiement. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, entités gouvernementales canadiennes), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance. Les soldes de cartes de crédit sont sortis du bilan lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par une entité gouvernementale canadienne sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur moins les coûts de la vente. La juste valeur est évaluée soit en fonction de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit des pertes de valeur sur les prêts et les autres éléments hors bilan.

Les intérêts sur les prêts sont inclus au poste Revenu d'intérêt – Prêts et sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties dans les revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt.

Provision pour pertes sur créances

Une provision pour pertes sur créances est constituée s'il y a une indication objective que nous ne serons pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir sur notre portefeuille de prêts aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente. Ce portefeuille comprend des risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que des éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision est augmentée par les pertes de valeur comptabilisées et réduite par les sorties du bilan, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs et la provision touchant les éléments hors bilan est comptabilisée au poste Autres passifs.

Nous évaluons si des indications objectives de dépréciation existent individuellement pour des prêts individuellement significatifs, de même que collectivement pour des prêts qui ne sont pas individuellement significatifs. Si nous déterminons qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un prêt considéré individuellement, significatif ou non, nous incluons ce prêt dans un groupe de prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et procédons à un test de dépréciation collectif. Les prêts soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée ne sont pas pris en compte dans un test de dépréciation collectif.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts qui sont significatifs pris individuellement sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de déceler des indices objectifs de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque la direction détermine qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement significatifs est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, déterminé au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente. Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et, lorsqu'un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation, le moment de la réalisation et le montant des flux de trésorerie futurs liés au prêt et aux garanties. La valeur comptable du prêt est réduite par le recours à un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos comptes consolidés de résultat.

Après la dépréciation, le revenu d'intérêt est constaté à la désactualisation résultant de la constatation initiale de la dépréciation.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif

Les prêts qui ne sont pas significatifs pris individuellement, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel et n'ont pas montré d'indice de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, de l'éventuel retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision relative au test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de facteurs tels que : i) les pertes antérieures des portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie contractuels des actifs compris dans le groupe et d'un historique de pertes enregistrées sur des actifs présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles qui n'affectaient pas la période sur laquelle est basé l'historique de pertes et de supprimer les effets des circonstances comprises dans la période historique qui n'existent pas actuellement. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et la perte réelle. Nous devons faire largement appel au jugement pour évaluer l'historique de pertes, ainsi que sa relation avec les portefeuilles actuels (y compris la délinquance, les soldes des prêts et l'évaluation du crédit) et les activités, la conjoncture économique et les conditions liées au crédit courantes (y compris le rendement sectoriel, le taux de chômage et les risques liés aux pays).

La provision découlant du test de dépréciation collectif est comptabilisée en diminution du montant global des prêts ainsi que comme une dotation à la provision pour pertes sur créances.

Sortie de prêts

Les prêts et les comptes de correction de valeur pour dépréciation connexes sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après la réception de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'il n'est pas raisonnable de prévoir un recouvrement additionnel, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et les provisions connexes sont sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans nos bilans consolidés au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : a) le montant initialement comptabilisé et b) notre meilleure estimation de la valeur actualisée de la dépense nécessaire au règlement de l'obligation actualisée à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Si elle satisfait à la définition de dérivé, la garantie financière est évaluée à la juste valeur à chaque date de clôture et présentée au poste Dérivés de nos bilans consolidés.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Nous présentons le solde net des actifs financiers et des passifs financiers lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que nous avons l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Assurances

Les primes découlant de contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant de contrats de courte durée, principalement l'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes non acquises découlant des contrats de courte durée, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurances sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les primes cédées au titre de la réassurance et les recouvrements de réassurance relativement aux indemnités et sinistres sont prises en compte dans les revenus et charges, selon le cas. Les montants à recouvrer, qui se rapportent aux montants au titre des prestations versées et des réclamations non versées, sont inclus dans les Autres actifs.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie sont constatés implicitement dans les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat d'assurance est conclu aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs liés aux fonds distincts sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Le passif lié à ces contrats est calculé en fonction des obligations contractuelles au moyen d'hypothèses actuarielles et est au moins équivalent à la valeur de rachat ou de transfert calculée par référence à la valeur

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

des fonds ou indices sous-jacents appropriés. Les actifs et les passifs des fonds distincts sont présentés séparément dans nos bilans consolidés. Les honoraires des fonds distincts comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Des tests de suffisance du passif sont effectués sur tous les portefeuilles de contrats d'assurance à chaque date de clôture pour assurer la suffisance des passifs liés aux contrats d'assurance. Les meilleures estimations actuelles des flux de trésorerie contractuels futurs, des coûts de gestion et d'administration des sinistres et des rendements des actifs qui supportent les passifs sont prises en compte dans les tests. Lorsque les résultats du test mettent en évidence une insuffisance dans les passifs, celle-ci est immédiatement comptabilisée dans nos comptes consolidés de résultat par le biais d'une réduction des coûts d'acquisition différés inclus dans les Autres actifs ou d'une augmentation des Sinistres et réclamations liées aux indemnités d'assurance.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite enregistrés à prestations définies, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations définies et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie.

Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation et en des titres à revenu fixe et sont évalués à la juste valeur. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et la valeur actualisée des obligations au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont calculés par les actuaires du régime au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, aux charges d'intérêts sur l'obligation et au rendement des placements prévu sur l'actif des régimes. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat net au moyen de la méthode du report (l'approche du corridor). Les coûts des services passés sont immédiatement passés en charges dans la mesure où des droits à prestations ont été acquis, et sont autrement comptabilisés de façon linéaire sur la période moyenne d'acquisition des droits. Les profits et les pertes sur la réduction ou la liquidation des régimes à prestations définies sont comptabilisés en résultat au moment où se produit la réduction ou la liquidation.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée de nos obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur du régime, de même que les ajustements relatifs à tout écart actuariel non comptabilisé et aux coûts des services passés non comptabilisés, comme un passif au titre des prestations définies et nous le constatons au poste Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués dans nos bilans consolidés. Dans le cas des régimes pour lesquels le passif au titre des prestations définies est négatif (c.-à-d. qu'il s'agit d'un actif au titre des prestations définies), le montant est comptabilisé comme un actif au poste Coût des prestations payé d'avance. L'évaluation de l'actif se limite au moins élevé de a) l'actif au titre des prestations définies et de b) la somme des pertes actuarielles et des coûts des services passés non comptabilisés et de la valeur actualisée de tout remboursement du régime ou diminution dans les cotisations futures au régime.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une cote AA. La direction formule toutes les autres hypothèses, en faisant largement appel à l'exercice du jugement, et les actuaires procèdent à leur examen. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses comportent un degré important d'incertitude. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations, soit habituellement dans l'année de la cotisation. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit du poste Actions ordinaires.

Nos autres régimes de rémunération comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (régimes). Les régimes sont réglés en espèces. Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations à payer sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Pour les attributions réglées en espèces, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de bilan. Les variations de nos obligations au titre de ces régimes, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans nos comptes consolidés de résultat, et une hausse correspondante est constatée dans les autres passifs ou les attributions de rémunération fondée sur des actions, dans les bénéfices non distribués de nos bilans consolidés.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans nos comptes consolidés de résultat, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporelle, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos établissements à l'étranger et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises et des entreprises associées dont les différences temporelles ne devraient pas s'inverser dans un avenir

prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Nos comptes consolidés de résultat comprennent des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt différé de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporelles et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, en raison de l'incertitude quant au moment où le bénéfice sera imposable et quant à l'établissement de stratégies en matière de planification fiscale et à la capacité à les mettre en œuvre.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les immobilisations incorporelles identifiables sont constatées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est effectué annuellement, au 1^{er} août, ou plus souvent s'il y a un indice d'une possible perte de valeur, en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une unité génératrice de trésorerie.

Un jugement important doit être exercé pour estimer la juste valeur et la valeur d'utilité de nos unités génératrices de trésorerie, y compris en ce qui a trait au calcul des flux de trésorerie futurs (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), aux taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux unités génératrices de trésorerie) et aux taux de croissance finaux. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation).

La valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie comprend la valeur comptable des actifs et du goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis elle est attribuée aux autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie au prorata de la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une unité génératrice de trésorerie, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'unité génératrice de trésorerie vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'unité génératrice de trésorerie.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle ne dépasse habituellement pas 20 ans, et sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de clôture. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation à durée déterminée pourrait avoir subi une perte de valeur, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation et sa valeur recouvrable. Si une perte de valeur est subséquemment reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée et établie soit au montant recouvrable de l'actif, soit à la valeur comptable qui aurait été déterminée (déduction faite de l'amortissement) s'il n'y avait pas eu de perte de valeur antérieure, selon le moins élevé des deux montants. Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de perte de valeur.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les actifs financiers non monétaires classés comme disponibles à la vente, comme les instruments de capitaux propres, qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan et les profits et pertes de change qui en découlent sont constatés dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou subisse une perte de valeur.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôt dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond au moindre de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les terrains ne sont pas amortis. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits au poste Revenus autres que d'intérêt.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est constatée, dans la mesure où le montant recouvrable d'un actif, lequel correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieur à sa valeur comptable. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif. Après la constatation de la perte de valeur d'un actif, la perte de valeur est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La perte de valeur pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont comprises dans le poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu.

Intérêts, commissions et honoraires*Intérêts*

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt, dans les comptes consolidés de résultat en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Commissions et honoraires

Les honoraires et les commissions relatifs à l'acquisition de prêts ou de titres sont inclus dans le calcul de leur taux d'intérêt effectif. Toutefois, si l'instrument financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les honoraires connexes sont comptabilisés en résultat lorsque l'instrument est initialement comptabilisé, dans la mesure où aucune donnée non observable importante n'a été utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur, auquel cas les honoraires sont inclus dans le coût de l'instrument. Les honoraires de gestion de portefeuille et les autres honoraires tirés de services-conseils et d'autres services de gestion sont comptabilisés sur la base des contrats de service applicables. Les honoraires liés à la prestation de services, y compris la gestion d'actifs, la gestion de patrimoine, la planification financière et les services de garde de titres qui couvrent une période de service précise, sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle le service est offert. Les honoraires comme les commissions de prise ferme et les commissions de courtage qui sont liées à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été rendu.

Revenu de dividendes

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de capitaux propres cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de capitaux propres qui ne sont pas cotés.

Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif loué. Le transfert de propriété peut intervenir ou non. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Contrats de location simple

Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location simple, nous comptabilisons les loyers sur une base linéaire au poste Frais autres que d'intérêt sur la durée du contrat de location.

Contrat de location-financement

Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location-financement, nous comptabilisons initialement dans nos bilans consolidés l'actif loué et l'obligation liée au contrat connexe pour un montant égal à la juste valeur de l'actif loué, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée au commencement du contrat de location. Les coûts directs initiaux directement attribuables au contrat de location sont comptabilisés comme un actif aux termes du contrat de location-financement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, déduction faite des actions propres. Le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés, de tout profit (perte) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite de l'impôt connexe et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en espèces ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Le bénéfice et les charges liés à ces types de contrat ne sont pas inclus dans le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Ces contrats comprennent nos actions privilégiées convertibles et les titres de fiducie de capital. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social

Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Nos actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans nos bilans consolidés. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Frais d'intérêt de nos comptes consolidés de résultat.

Changements futurs de méthodes comptables

Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des normes suivantes sur nos états financiers consolidés :

IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9)

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9 dans le cadre de son plan visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (IAS 39). IFRS 9 exige que les actifs financiers, y compris les contrats hybrides, soient évalués soit à la juste valeur, soit au coût amorti, sur la base du modèle d'affaires de l'entité en matière de gestion de l'actif financier et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Un actif financier détenu par une entité dans le but de percevoir les flux de trésorerie contractuels à des dates spécifiées aux termes des conditions contractuelles doit être évalué au coût amorti. Tous les autres actifs financiers doivent être évalués à la juste valeur. Lorsque l'entité modifie son modèle d'affaires, ce qui devrait rarement se produire, elle est tenue de reclasser prospectivement les actifs financiers concernés. En ce qui concerne les instruments de capitaux propres, la direction peut, lors de la comptabilisation initiale, décider irrévocablement, instrument par instrument, de présenter les variations de la juste valeur directement dans les capitaux propres. Il n'y a pas de recyclage subséquent des profits et pertes sur la juste valeur liée aux capitaux propres dans nos comptes consolidés de résultat; toutefois, les dividendes de tels placements dans des instruments de capitaux propres continueront d'être comptabilisés en résultat net.

En octobre 2010, l'IASB a ajouté à IFRS 9 les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers auparavant inclus dans IAS 39. IFRS 9 a également éliminé l'exception relative à l'évaluation à la juste valeur des passifs dérivés liés à un instrument de capitaux propres non coté qui doivent être réglés au moyen d'un tel instrument, et exige que les variations du risque de crédit propre à l'entité en matière de passifs financiers désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net soient incluses dans les autres éléments du résultat global. En décembre 2011, l'IASB a modifié la date d'entrée en vigueur d'IFRS 9, qui est maintenant pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. Par conséquent, en ce qui nous concerne, IFRS 9 devrait entrer en vigueur le 1^{er} novembre 2015.

IAS 1, *Présentation des états financiers* (IAS 1)

En juin 2010, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 portant sur la présentation des autres éléments du résultat global. En ce qui nous concerne, les modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2012.

IAS 12, *Impôts sur le résultat* (IAS 12)

En décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 portant sur les impôts différés et le recouvrement des actifs sous-jacents. En ce qui nous concerne, les modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2012.

Normes relatives à la consolidation et aux informations à fournir

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11), et IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12). IFRS 10 remplace les exigences relatives à la consolidation de SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et modifie IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. IFRS 10 s'appuie sur des principes existants en définissant le concept de contrôle comme le facteur déterminant pour inclure ou non une entité dans les états financiers consolidés de la société mère et établit des principes pour la présentation et la préparation des états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 11, dont le point central est le classement des partenariats selon les droits et obligations de l'entente plutôt que selon sa forme juridique, élimine certaines incohérences liées à la présentation en exigeant une méthode unique de comptabilisation (la méthode de mise en équivalence) pour les participations dans des coentreprises. IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, ce qui comprend les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. En raison de ces nouvelles IFRS, l'IASB a également publié les normes suivantes, qui ont été révisées et dont l'intitulé a été modifié : IAS 27, *États financiers individuels*, et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. En ce qui nous concerne, les nouvelles normes entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2013.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13)

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13, qui définit la juste valeur et établit, dans une même norme, un cadre pour l'évaluation de la juste valeur. IFRS 13 prescrit également les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur des actifs non financiers. Les exigences relatives à l'évaluation et aux informations à fournir d'IFRS 13 s'appliquent lorsqu'une autre IFRS impose ou permet que l'élément soit évalué à la juste valeur, sauf quelques exceptions limitées. En ce qui nous concerne, IFRS 13 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2013.

IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19)

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 19 touchant la comptabilisation et l'évaluation de la charge au titre des régimes à prestations définies et des indemnités de fin de contrat de travail, ce qui comprend l'élimination du report et de l'amortissement des écarts actuariels nets, ainsi qu'aux informations à fournir sur tous les avantages du personnel. En ce qui nous concerne, les modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2013.

IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7)

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à IFRS 7 relativement aux informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. L'objectif de ces modifications est d'aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence éventuelle des arrangements de compensation sur la situation financière d'une société. En ce qui nous concerne, les modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2013.

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32)

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 32, lesquelles clarifient les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. En ce qui nous concerne, les modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2014.

Note 3 Première application des IFRS

Transition aux IFRS

Le Conseil des normes comptables canadiennes (CNC) a remplacé les PCGR du Canada par les IFRS pour toutes les entreprises ayant une obligation d'information du public pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Nous avons adopté les IFRS avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2011 et la date de transition est le 1^{er} novembre 2010.

Note 3 Première application des IFRS (suite)

Nos méthodes comptables présentées à la note 2 ont été appliquées pour préparer les états financiers consolidés pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, l'information comparative pour la période close le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011 et les états financiers d'ouverture en vertu des IFRS au 1^{er} novembre 2010. Dans le cadre de notre transition des PCGR du Canada aux IFRS, nous avons suivi les dispositions d'IFRS 1. Les incidences de la transition aux IFRS ont été comptabilisées directement dans les bénéfices non distribués, ou dans une autre catégorie de capitaux propres, le cas échéant, tel qu'il est expliqué dans cette note. Les renvois entre parenthèses (renvoi X) concernent la colonne correspondante du tableau ci-dessous illustrant le rapprochement de nos bilans consolidés, de nos comptes consolidés de résultat et de nos états consolidés du résultat global selon les PCGR du Canada et les IFRS.

Principales exemptions en vertu d'IFRS 1

IFRS 1 fournit des directives pour les nouveaux adoptants des IFRS sur la façon de comptabiliser les éléments lors de la transition aux IFRS. Conformément à IFRS 1, une entité doit, en règle générale, appliquer les IFRS de façon rétrospective au moment de la transition. Elle permet également des exemptions et prévoit certaines exceptions à l'application rétrospective. Les décisions relatives aux exemptions que nous avons prises au moment de la première application sont expliquées ci-dessous. D'autres exemptions possibles en vertu d'IFRS 1, qui ne sont pas expliquées dans les présentes, ne sont ni significatives ni pertinentes pour notre entreprise.

Exceptions obligatoires*Décomptabilisation*

Les dispositions de décomptabilisation d'IAS 39 ont été appliquées de façon prospective aux transactions conclues à compter du 1^{er} janvier 2004.

Comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture a été appliquée à compter de la date de transition uniquement aux relations de couverture qui répondaient aux critères de la comptabilité de couverture d'IAS 39, telle qu'elle est décrite à la note 2, à cette date.

Estimations

Les estimations faites conformément aux IFRS à la date de transition correspondent aux estimations faites précédemment en vertu des PCGR du Canada.

Exemptions facultatives*Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement (renvoi 1)*

Lors de l'adoption des IFRS, une entité doit appliquer de façon rétrospective IAS 39 et classer ses instruments financiers à la date à laquelle l'instrument financier a été acquis à l'origine. Autrement, une entité peut désigner, à la date de transition, un actif financier ou un passif financier précédemment inscrit en tant qu'actif financier ou que passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net ou en tant qu'actif financier disponible à la vente. Les écarts entre la juste valeur et la valeur comptable sont comptabilisés dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. À la transition, nous avons effectué ce choix et avons désigné les actifs financiers et les passifs financiers suivants :

Modifications à la désignation des instruments financiers par rapport aux PCGR du Canada antérieurs

	Juste valeur à la date de transition	Classement dans les états financiers antérieurs	Valeur comptable présentée dans les états financiers antérieurs
Actifs financiers désignés comme disponibles à la vente	7 297 \$	Détenus à des fins de transaction	7 297 \$
Actifs financiers désignés comme disponibles à la vente	3 232	Détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	3 232
Actifs financiers désignés comme disponibles à la vente	564	Prêts et créances	629
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	128	Passifs détenus à des fins autres que de transaction	138

Avantages du personnel (renvoi 2)

IFRS 1 permet de comptabiliser les profits et les pertes actuariels cumulés sur les régimes d'avantages du personnel, qui étaient différés en vertu des PCGR du Canada, dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués à la date de transition. Nous avons effectué ce choix pour tous nos régimes de retraite à prestations définies à l'intention des employés et autres régimes d'avantages complémentaires de retraite à la date de transition, ce qui a entraîné une diminution de 1,36 milliard de dollars du solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués. Nos profits et nos pertes actuariels cumulés correspondent à la somme de notre perte actuarielle nette, de (l'actif) l'obligation transitoire et du coût au titre des services passés non comptabilisés.

Écarts de change cumulés (renvoi 3)

IFRS 1 permet de ramener à zéro les profits et les pertes de change cumulés inscrits dans les capitaux propres pour les filiales étrangères à la date de transition. Nous avons choisi de ramener à zéro la totalité des profits et des pertes de change cumulés provenant de la conversion de nos établissements à l'étranger à la date de transition, ce qui a entraîné une diminution de 1,66 milliard de dollars du solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués.

Regroupements d'entreprises

IFRS 1 permet d'appliquer IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3), à compter de la date de transition ou d'une date antérieure. L'application d'IFRS 3 à compter d'une date antérieure à la date de transition nécessiterait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu entre cette date et la date de transition. Nous avons choisi d'appliquer IFRS 3 de façon prospective à compter de la date de transition. Par conséquent, les regroupements d'entreprises conclus avant la date de transition n'ont pas été retraités. Ce choix n'a eu aucune incidence sur le solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués.

Contrats d'assurance

IFRS 1 permet d'appliquer les dispositions transitoires d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), lesquelles restreignent les changements de méthodes comptables pour les contrats d'assurance, y compris les changements effectués par un nouvel adoptant des IFRS. Nous avons choisi d'appliquer les dispositions transitoires d'IFRS 4, ce qui nous permet de suivre nos méthodes comptables conformes aux PCGR du Canada antérieurs relativement à nos activités liées à l'assurance. Ce choix n'a eu aucune incidence sur le solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués.

Incidence de la transition aux IFRS

Le tableau ci-dessous présente un résumé des différences significatives qui nous concernent :

Poste	PCGR du Canada	IFRS	Incidence à la transition
Renvoi 4	Goodwill IAS 36, <i>Dépréciation d'actifs</i>		
	Le goodwill est attribué aux unités d'exploitation qui sont censées bénéficier des synergies découlant du regroupement d'entreprises qui a entraîné ledit écart. Une unité d'exploitation correspond soit à un secteur d'exploitation, soit au niveau immédiatement inférieur. Nous avons huit unités d'exploitation en vertu des PCGR du Canada. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est d'abord évalué en comparant la valeur comptable d'une unité d'exploitation à sa juste valeur. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, le montant de la juste valeur implicite du goodwill de l'unité d'exploitation est obtenu en déterminant la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation et en attribuant la juste valeur résiduelle au goodwill. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable du goodwill d'une unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur attribuée. Aucune reprise de perte de valeur n'est possible.	Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui sont censés bénéficier des synergies découlant du regroupement d'entreprises qui a entraîné ledit goodwill. Nous avons dix unités génératrices de trésorerie en vertu des IFRS. Le goodwill est considéré comme ayant subi une perte de valeur si la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie est plus élevée que sa valeur recouvrable. Une perte de valeur ne peut être reprise. Un test de dépréciation doit être effectué à la date de transition aux IFRS.	L'attribution de notre goodwill en vertu des PCGR du Canada, qui était présentée à la note 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2011, a été modifiée en fonction des nouvelles unités génératrices de trésorerie que nous avons identifiées. Notre unité d'exploitation Services bancaires internationaux est présentée dans deux unités génératrices de trésorerie, soit les Services bancaires aux États-Unis et les Services bancaires dans les Antilles. Notre unité d'exploitation Gestion mondiale d'actifs est également présentée dans deux unités génératrices de trésorerie, soit la Gestion de patrimoine – Canada et la Gestion mondiale d'actifs. Nous avons effectué un test de dépréciation à la date de transition en fonction des unités génératrices de trésorerie identifiées. Nos modèles de flux de trésorerie servent à déterminer les valeurs recouvrables au moyen de taux d'actualisation s'établissant entre 9,5 % et 11,5 %, et de taux finaux de croissance de 3,0 % à 4,0 %. Selon les résultats de ce test, le goodwill lié à notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires aux États-Unis a subi une perte de valeur et sa valeur a par conséquent été ramenée à zéro, ce qui a entraîné une diminution du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de 1,26 milliard de dollars.
Renvoi 5	Titrisation (décomptabilisation) IAS 39		
	La décomptabilisation des actifs financiers se base principalement sur la forme juridique de la transaction et sur une analyse visant à déterminer si le vendeur conserve le contrôle des actifs et si ceux-ci sont isolés juridiquement du vendeur et de ses créanciers, même en cas de faillite.	La décomptabilisation se base sur le transfert des risques et des avantages; le contrôle est uniquement pris en considération lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages n'ont pas été transférés ou conservés.	La plupart des actifs transférés dans le cadre de nos transactions de titrisation ne sont pas admissibles à la décomptabilisation. Par conséquent, les actifs et les passifs connexes sont comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les profits comptabilisés antérieurement en vertu des PCGR du Canada ont été comptabilisés à titre d'ajustement transitoire, ce qui a entraîné une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de 415 millions de dollars. Bien que cette modification de méthode ait une incidence importante sur nos bilans d'ouverture en vertu des IFRS et entraîne une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non distribués, nous comptabiliserons le bénéfice net tiré des actifs sur leur durée de vie restante.

Note 3 Première application des IFRS (suite)

Poste	PCGR du Canada	IFRS	Incidence à la transition
Renvoi 6	Consolidation des entités ad hoc IAS 27, <i>États financiers consolidés et individuels</i> Standing Interpretations Committee (SIC)-12, <i>Consolidation – Entités ad hoc</i>		
	La consolidation se base sur un modèle de participation financière majoritaire. Dans le cas des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), la consolidation repose sur une analyse des risques et des avantages économiques, et elle est effectuée par la partie qui absorbe la majorité des pertes prévues de l'entité ou qui a le droit de recevoir la majorité des rendements résiduels prévus.	Les entités ad hoc créées dans un but précis et bien défini sont consolidées selon un modèle de contrôle dont la portée est plus large que celle des notions prévues par les PCGR du Canada. Le contrôle englobe à la fois la capacité à prendre des décisions et les conséquences économiques qui en résultent (c.-à-d. les avantages et les risques). La notion d'EDDV n'existe pas en vertu des IFRS.	Certaines entités que nous ne consolidons pas antérieurement sont consolidées, tandis que d'autres entités qui étaient consolidées ont été déconsolidées. Les actifs et les passifs connexes ont été ajustés dans nos bilans consolidés, et les profits (pertes) comptabilisés ou non comptabilisés antérieurement ont été inscrits comme un ajustement transitoire, ce qui a entraîné une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de 226 millions de dollars.
Renvoi 7	Contrats d'assurance IFRS 4		
	Les états financiers d'une société d'assurance excluent l'actif, le passif, les produits et les charges des fonds distincts, mais ils incluent les honoraires et le coût lié à toutes les garanties ou aux autres avantages dont bénéficie le titulaire du contrat qui reviennent à l'assureur dans le cadre de l'administration de ces fonds. Les sociétés qui offrent des assurances vie et maladie doivent porter les primes de réassurance, les sinistres réglés aux termes des polices de réassurance et les sommes à recouvrer au titre de ces mêmes polices en déduction des rentrées de primes, des sinistres réglés et des provisions techniques.	Les placements détenus dans des fonds distincts sont comptabilisés comme des actifs de la société d'assurance, puisqu'ils en sont la propriété juridique et qu'ils sont conservés dans un fonds distinct. La société d'assurance a également l'obligation envers les titulaires de polices de vendre les actifs sous-jacents et de rembourser les titulaires de polices lorsqu'ils rachètent leurs fonds distincts. Les assureurs ne doivent pas effectuer de compensation entre les actifs de réassurance et les passifs d'assurance connexes et, dans un même ordre d'idées, ils ne doivent pas effectuer de compensation entre les produits/charges liés aux contrats de réassurance et les charges/produits liés aux contrats d'assurance connexes.	Les placements détenus dans des fonds distincts, qui n'étaient pas comptabilisés en vertu des PCGR du Canada, sont comptabilisés dans nos bilans consolidés, et un passif correspondant relatif aux titulaires de polices est également comptabilisé. Les montants à recouvrer au titre des polices de réassurance et les obligations connexes liées aux indemnités, qui étaient compensés en vertu des PCGR du Canada, sont présentés séparément à titre d'actifs et de passifs, respectivement, dans les bilans consolidés. Ces modifications de méthodes comptables ont une incidence sur la présentation de l'actif et du passif dans les bilans consolidés, mais elles n'ont aucune incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués.
Renvoi 8	Activités abandonnées IFRS 5, <i>Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées</i>		
	Les résultats liés aux activités abandonnées sont présentés comme une composante distincte du bénéfice ou de la perte pour la période considérée et les périodes précédentes. L'actif et le passif d'un groupe destiné à être cédé qui sont classés comme détenus en vue de la vente ou qui ont été vendus sont présentés séparément aux rubriques Actif et Passif, respectivement, des bilans de la période considérée et de toutes les périodes comparatives.	Le retraitement des bilans des périodes précédentes découlant des activités abandonnées n'est pas permis. Les ajustements relatifs aux activités abandonnées inscrits dans le bilan sont effectués de manière prospective à partir de la date à laquelle les activités sont classées comme des activités abandonnées. Les résultats liés aux activités abandonnées sont présentés comme une composante distincte du bénéfice ou de la perte pour la période considérée et pour toutes les périodes comparatives.	Aux fins du rapprochement de nos bilans consolidés en vertu des IFRS et de nos bilans en vertu des PCGR du Canada au 31 janvier 2011 et au 1 ^{er} novembre 2010, nous avons procédé à la contrepassation de l'incidence des activités abandonnées liées à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis annoncée au troisième trimestre de 2011, relativement à laquelle les résultats des périodes précédentes ont été ajustés conformément aux PCGR du Canada au moment de l'annonce. En vertu des IFRS, le classement de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et autres actifs dans les activités abandonnées est pris en considération dans nos bilans consolidés avec prise d'effet à compter du trimestre se clôturant le 31 juillet 2011. La vente de Liberty Life Insurance Company, annoncée en octobre 2010 et inscrite dans les activités abandonnées à compter du quatrième trimestre de 2011 conformément aux PCGR du Canada, est présentée dans les activités abandonnées à partir de la date de transition, selon les IFRS.

Poste	PCGR du Canada	IFRS	Incidence à la transition
Renvoi 9	Couvertures et autres IAS 39		
	Dans une relation de couverture admissible, la totalité ou une partie d'un actif ou d'un passif comptabilisé peut être désignée comme l'élément couvert. Une partie de l'élément couvert se définit a) soit comme un pourcentage du total de l'actif ou du passif comptabilisé; b) soit comme la totalité ou un pourcentage d'un ou de plusieurs flux de trésorerie définis; c) soit comme un dérivé incorporé qui n'est pas constaté isolément.	Une partie des flux de trésorerie d'un actif ou d'un passif financier peut être désignée comme élément couvert seulement si les flux de trésorerie définis sont inférieurs au total des flux de trésorerie de l'actif ou du passif. Dans le cas des passifs pour lesquels le taux d'intérêt réel est inférieur au taux d'intérêt de référence, il n'est pas permis de désigner comme élément couvert les flux de trésorerie établis en fonction du taux de référence parce que ces flux de trésorerie seraient supérieurs au total des flux de trésorerie du passif.	La comptabilité de couverture a été appliquée seulement aux relations de couverture satisfaisant aux critères de comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 à la date de transition. Certaines couvertures de flux de trésorerie qui sont admissibles à la comptabilité de couverture en vertu des PCGR du Canada n'y sont pas admissibles en vertu des IFRS parce que les éléments couverts sont des tranches des passifs au titre des dépôts dont les flux de trésorerie sont inférieurs au taux d'intérêt de référence. Les montants cumulés dans les capitaux propres relativement à ces couvertures ont été réduits à zéro, leur incidence étant comptabilisée comme une réduction d'environ 350 millions de dollars du solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués. Bien que cette modification de convention ait une incidence considérable sur notre bilan d'ouverture en IFRS et qu'elle fasse diminuer le solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués, l'amortissement des pertes, auparavant reporté dans les autres éléments du résultat global, ne sera plus constaté dans le bénéfice net pour les périodes futures.

Note 3 Première application des IFRS (suite)

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS pour nos bilans consolidés au 31 octobre 2011, au 31 janvier 2011 et au 1^{er} novembre 2010 et pour nos comptes consolidés de résultat, nos états consolidés du résultat global et nos tableaux consolidés des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 et le trimestre clos le 31 janvier 2011.

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS – Bilan consolidé et capitaux propres au 31 octobre 2011

	Choix aux termes d'IFRS 1				Autres différences de conventions comptables						IFRS
	PCGR du Canada	Classement des instruments financiers (renvoi 1)	Avantages du personnel (renvoi 2)	Écarts de change cumulés (renvoi 3)	Goodwill (renvoi 4)	Titrisation (décomptabilisation) (renvoi 5)	Entités ad hoc (renvoi 6)	Contrats d'assurance (renvoi 7)	Couverture et autres (renvoi 9)	Incidence totale	
Actif											
Trésorerie et montants à recevoir de banques	13 247 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(66)\$	– \$	(753)\$	(819)\$	12 428 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	12 181	–	–	–	–	–	–	–	–	–	12 181
Valeurs mobilières											
Titres détenus à des fins de transaction	145 274	(4 713)	–	–	–	(12 644)	211	–	–	(17 146)	128 128
Titres disponibles à la vente	34 284	4 686	–	–	–	(830)	607	–	147	4 610	38 894
	179 558	(27)	–	–	–	(13 474)	818	–	147	(12 536)	167 022
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	84 947	–	–	–	–	–	–	–	–	–	84 947
Prêts											
Prêts de détail	228 484	–	–	–	–	53 751	2 658	–	(148)	56 261	284 745
Prêts de gros	69 758	(28)	–	–	–	–	(1 019)	–	–	(1 047)	68 711
	298 242	(28)	–	–	–	53 751	1 639	–	(148)	55 214	353 456
Provision pour pertes sur prêts	(1 958)	44	–	–	–	–	–	–	(53)	(9)	(1 967)
	296 284	16	–	–	–	53 751	1 639	–	(201)	55 205	351 489
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts	s.o.	–	–	–	–	–	–	320	–	320	320
Autres											
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 689	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7 689
Dérivés	100 013	–	–	–	–	32	(395)	–	–	(363)	99 650
Locaux et matériel, montant net	2 490	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 490
Goodwill	7 703	–	–	–	22	–	–	–	(115)	(93)	7 610
Autres immobilisations incorporelles	2 115	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 115
Actifs liés aux activités abandonnées	27 143	(2)	11	–	–	–	–	–	–	9	27 152
Participations dans des entreprises associées	189	–	–	–	–	–	–	–	(47)	(47)	142
Coût des prestations de retraite payé d'avance	1 697	–	(1 386)	–	–	–	–	–	–	(1 386)	311
Autres actifs	16 446	1	402	–	–	53	59	248	1 078	1 841	18 287
Total de l'actif	751 702 \$	(12)\$	(973)\$	– \$	22 \$	40 362 \$	2 055 \$	568 \$	109 \$	42 131 \$	793 833 \$
Passif											
Dépôts											
Particuliers	166 030 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	166 030 \$
Entreprises et gouvernements	258 494	–	–	–	–	44 348	1 176	–	(14)	45 510	304 004
Banques	19 657	–	–	–	–	–	–	–	–	–	19 657
	444 181	–	–	–	–	44 348	1 176	–	(14)	45 510	489 691
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts	s.o.	–	–	–	–	–	–	320	–	320	320
Autres											
Acceptations	7 689	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7 689
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	44 284	–	–	–	–	–	–	–	–	–	44 284
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	46 188	–	–	–	–	(3 453)	–	–	–	(3 453)	42 735
Dérivés	101 437	–	–	–	–	(915)	–	–	–	(915)	100 522
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	6 875	–	–	–	–	–	–	244	–	244	7 119
Passifs liés aux activités abandonnées	20 071	5	–	–	–	–	–	–	–	5	20 076
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	1 531	–	108	–	–	–	–	–	–	108	1 639
Autres passifs	28 049	(6)	86	–	(34)	778	(491)	4	266	603	28 652
	256 124	(1)	194	–	(34)	(3 590)	(491)	248	266	(3 408)	252 716
Déventures subordonnées	7 749	–	–	–	–	–	1 000	–	–	1 000	8 749
Titres de fiducie de capital	–	–	–	–	–	–	894	–	–	894	894
Total du passif	708 054 \$	(1)\$	194 \$	– \$	(34)\$	40 758 \$	2 579 \$	568 \$	252 \$	44 316 \$	752 370 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	1 941	–	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Capitaux propres attribuables aux actionnaires											
Actions privilégiées	4 813	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 813
Actions ordinaires	14 017	–	–	–	–	–	–	–	(7)	(7)	14 010
Actions propres – privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– ordinaires	8	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8
Bénéfices non distribués	24 494	(6)	(1 167)	(1 632)	(34)	(396)	(310)	–	(568)	(4 113)	20 381
Autres composantes des capitaux propres	(1 625)	(5)	–	1 632	90	–	(34)	–	432	2 115	490
	41 707	(11)	(1 167)	–	56	(396)	(344)	–	(143)	(2 005)	39 702
Participations ne donnant pas le contrôle	s.o.	–	–	–	–	–	(180)	–	–	(180)	1 761
Total des capitaux propres	s.o.	(11)	(1 167)	–	56	(396)	(524)	–	(143)	(2 185)\$	41 463
Total du passif et des capitaux propres	751 702 \$	(12)\$	(973)\$	– \$	22 \$	40 362 \$	2 055 \$	568 \$	109 \$	42 131 \$	793 833 \$

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS – Bilan consolidé et capitaux propres au 31 janvier 2011

	Choix aux termes d'IFRS 1				Autres différences de conventions comptables								IFRS
	PCGR du Canada	Classement des instruments financiers (renvoi 1)	Avantages du personnel (renvoi 2)	Écarts de change cumulés (renvoi 3)	Goodwill (renvoi 4)	Titrisation (décomptabilisation) (renvoi 5)	Entités ad hoc (renvoi 6)	Contrats d'assurance (renvoi 7)	Activités abandonnées (renvoi 8)	Couverture et autres (renvoi 9)	Incidence totale		
Actif													
Trésorerie et montants à recevoir de banques	7 674 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(53)\$	– \$	537 \$	(270)\$	214 \$	7 888 \$	
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	11 342	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	11 342	
Valeurs mobilières													
Titres détenus à des fins de transaction	165 946	(3 592)	–	–	–	(12 863)	739	–	113	–	(15 603)	150 343	
Titres disponibles à la vente	40 561	4 114	–	–	–	676	1 495	–	5 405	111	11 801	52 362	
	206 507	522	–	–	–	(12 187)	2 234	–	5 518	111	(3 802)	202 705	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés													
	79 258	–	–	–	–	–	1	–	–	–	1	79 259	
Prêts													
Prêts de détail	216 618	–	–	–	–	50 670	1 012	–	6 623	(131)	58 174	274 792	
Prêts de gros	60 752	(723)	–	–	–	–	(801)	–	12 397	–	10 873	71 625	
	277 370	(723)	–	–	–	50 670	211	–	19 020	(131)	69 047	346 417	
Provision pour pertes sur prêts	(1 993)	175	–	–	–	–	–	–	(914)	(52)	(791)	(2 784)	
	275 377	(548)	–	–	–	50 670	211	–	18 106	(183)	68 256	343 633	
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts													
	s.o.	–	–	–	–	–	–	299	(22)	–	277	277	
Autres													
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 492	–	–	–	–	–	–	–	7	–	7	7 499	
Dérivés	73 563	–	–	–	–	(118)	(32)	–	48	–	(102)	73 461	
Locaux et matériel, montant net	2 235	–	–	–	–	–	–	–	347	–	347	2 582	
Goodwill	7 820	–	–	–	(1 378)	–	–	–	1 378	(115)	(115)	7 705	
Autres immobilisations incorporelles	1 889	–	–	–	–	–	–	–	204	–	204	2 093	
Actifs liés aux activités abandonnées	33 331	–	–	–	–	–	–	–	(27 776)	–	(27 776)	5 555	
Participations dans des entreprises associées	174	–	–	–	–	–	–	–	–	(40)	(40)	134	
Coût des prestations de retraite payé d'avance	1 905	–	(1 654)	–	–	–	–	–	–	1	(1 653)	252	
Autres actifs	12 543	22	458	–	140	170	(121)	954	1 653	1 768	5 044	17 587	
Total de l'actif	721 110 \$	(4)\$	(1 196)\$	– \$	(1 238)\$	38 535 \$	2 240 \$	1 253 \$	– \$	1 272 \$	40 862 \$	761 972 \$	
Passif													
Dépôts													
Particuliers	151 619 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	10 014 \$	– \$	10 014 \$	161 633 \$	
Entreprises et gouvernements	245 113	–	–	–	–	45 585	2 577	–	7 883	18	56 063	301 176	
Banques	22 285	–	–	–	–	–	–	–	205	(105)	100	22 385	
	419 017	–	–	–	–	45 585	2 577	–	18 102	(87)	66 177	485 194	
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts													
	s.o.	–	–	–	–	–	–	299	(22)	–	277	277	
Autres													
Acceptations	7 492	–	–	–	–	–	–	–	7	–	7	7 499	
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	56 440	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	56 440	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	53 352	–	–	–	–	(6 501)	–	–	375	–	(6 126)	47 226	
Dérivés	77 357	–	–	–	–	(576)	6	–	2	–	(568)	76 789	
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	6 156	–	–	–	–	–	–	952	(368)	–	584	6 740	
Passifs liés aux activités abandonnées	23 781	–	–	–	–	–	–	–	(18 959)	–	(18 959)	4 822	
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	1 479	–	101	–	–	–	–	–	–	–	101	1 580	
Autres passifs	24 945	(29)	4	(1)	–	704	(1 823)	2	863	1 555	1 275	26 220	
	251 002	(29)	105	(1)	–	(6 373)	(1 817)	954	(18 080)	1 555	(23 686)	227 316	
Déventures subordonnées	8 041	–	–	–	–	–	994	–	–	–	994	9 035	
Titres de fiducie de capital	735	–	–	–	–	–	900	–	–	–	900	1 635	
Total du passif	678 795 \$	(29)\$	105 \$	(1)\$	– \$	39 212 \$	2 654 \$	1 253 \$	– \$	1 468 \$	44 662 \$	723 457 \$	
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales													
	2 250											s.o.	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires													
Actions privilégiées	4 813	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 813	
Actions ordinaires	13 419	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13 419	
Actions propres – privilégiées	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(2)	
– ordinaires	(59)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(59)	
Bénéfices non distribués	23 988	(40)	(1 304)	(1 664)	(1 261)	(457)	(192)	–	–	(655)	(5 573)	18 415	
Autres composantes des capitaux propres	(2 094)	65	3	1 665	23	(220)	(32)	–	–	466	1 970	(124)	
	40 065	25	(1 301)	1	(1 238)	(677)	(224)	–	–	(189)	(3 603)	36 462	
Participations ne donnant pas le contrôle													
	s.o.	–	–	–	–	–	(190)	–	–	(7)	(197)	2 053	
Total des capitaux propres	s.o.	25 \$	(1 301)\$	1 \$	(1 238)\$	(677)\$	(414)\$	– \$	– \$	(196) \$	(3 800) \$	38 515 \$	
Total du passif et des capitaux propres	721 110 \$	(4)\$	(1 196)\$	– \$	(1 238)\$	38 535 \$	2 240 \$	1 253 \$	– \$	1 272 \$	40 862 \$	761 972 \$	

Note 3 Première application des IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS – Bilan consolidé et capitaux propres au 1^{er} novembre 2010

	Choix aux termes d'IFRS 1				Autres différences de conventions comptables							IFRS
	PCGR du Canada	Classement des instruments financiers (renvoi 1)	Avantages du personnel (renvoi 2)	Écarts de change cumulés (renvoi 3)	Goodwill (renvoi 4)	Titrisation (décomptabilisation) (renvoi 5)	Entités ad hoc (renvoi 6)	Contrats d'assurance (renvoi 7)	Activités abandonnées (renvoi 8)	Couverture et autres (renvoi 9)	Incidence totale	
Actif												
Trésorerie et montants à recevoir de banques	8 440 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(30) \$	– \$	888 \$	(535) \$	323 \$	8 763 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	13 254	–	–	–	–	–	–	–	(2)	–	(2)	13 252
Valeurs mobilières												
Titres détenus à des fins de transaction	144 925	(3 274)	–	–	–	(12 550)	615	–	124	(1)	(15 086)	129 839
Titres disponibles à la vente	38 594	3 795	–	–	–	817	821	–	5 076	141	10 650	49 244
	183 519	521	–	–	–	(11 733)	1 436	–	5 200	140	(4 436)	179 083
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	72 698	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	72 698
Prêts												
Prêts de détail	214 937	–	–	–	–	48 311	1 920	–	6 892	(133)	56 990	271 927
Prêts de gros	60 107	(775)	–	–	–	–	(793)	–	12 789	(1)	11 220	71 327
	275 044	(775)	–	–	–	48 311	1 127	–	19 681	(134)	68 210	343 254
Provision pour pertes sur prêts	(2 038)	179	–	–	–	–	–	–	(958)	(50)	(829)	(2 867)
	273 006	(596)	–	–	–	48 311	1 127	–	18 723	(184)	67 381	340 387
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts	s.o.	–	–	–	–	–	–	279	(22)	–	257	257
Autres												
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 371	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7 371
Dérivés	106 155	–	–	–	–	(24)	(90)	–	68	–	(46)	106 109
Locaux et matériel, montant net	2 139	–	–	–	–	–	–	–	362	–	362	2 501
Goodwill	6 660	–	–	–	(1 404)	–	–	–	1 404	(107)	(107)	6 553
Autres immobilisations incorporelles	1 710	–	–	–	–	–	–	–	216	(1)	215	1 925
Actifs liés aux activités abandonnées	34 364	–	–	–	–	–	–	–	(28 641)	–	(28 641)	5 723
Participations dans des entreprises associées	171	–	–	–	–	–	–	–	–	(40)	(40)	131
Coût des prestations de retraite payé d'avance	1 992	–	(1 740)	–	–	–	–	–	–	14	(1 726)	266
Autres actifs	14 727	(19)	474	–	143	116	(22)	977	1 804	2 153	5 626	20 353
Total de l'actif	726 206 \$	(94) \$	(1 266) \$	– \$	(1 261) \$	36 670 \$	2 421 \$	1 256 \$	– \$	1 440 \$	39 166 \$	765 372 \$
Passif												
Dépôts												
Particuliers	151 347 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	10 346 \$	– \$	10 346 \$	161 693 \$
Entreprises et gouvernements	239 233	–	–	–	–	42 820	2 568	–	7 964	(10)	53 342	292 575
Banques	23 981	–	–	–	–	–	–	–	162	–	162	24 143
	414 561	–	–	–	–	42 820	2 568	–	18 472	(10)	63 850	478 411
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts	s.o.	–	–	–	–	–	–	279	(22)	–	257	257
Autres												
Acceptations	7 371	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7 371
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	46 597	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	46 597
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	41 207	–	–	–	–	(5 577)	–	–	376	–	(5 201)	36 006
Dérivés	108 908	–	–	–	–	(843)	10	–	2	–	(831)	108 077
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	6 273	–	–	–	–	–	–	977	(381)	(2)	594	6 867
Passifs liés aux activités abandonnées	24 454	–	–	–	–	–	–	–	(19 442)	–	(19 442)	5 012
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	1 477	–	98	–	–	–	–	–	–	1	99	1 576
Autres passifs	26 743	(40)	–	–	–	758	(1 642)	–	995	1 606	1 677	28 420
	263 030	(40)	98	–	–	(5 662)	(1 632)	977	(18 450)	1 605	(23 104)	239 926
Déventures subordonnées	6 681	–	–	–	–	–	995	–	–	–	995	7 676
Titres de fiducie de capital	727	–	–	–	–	–	900	–	–	–	900	1 627
Total du passif	684 999 \$	(40) \$	98 \$	– \$	– \$	37 158 \$	2 831 \$	1 256 \$	– \$	1 595 \$	42 898 \$	727 897 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	2 256											s.o.
Capitaux propres attribuables aux actionnaires												
Actions privilégiées	4 813	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 813
Actions ordinaires	13 378	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13 378
Actions propres – privilégiées	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(2)
– ordinaires	(81)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(81)
Bénéfices non distribués	22 942	(57)	(1 364)	(1 664)	(1 261)	(415)	(226)	–	–	(668)	(5 655)	17 287
Autres composantes des capitaux propres	(2 099)	3	–	1 664	–	(73)	(29)	–	–	520	2 085	(14)
	38 951	(54)	(1 364)	–	(1 261)	(488)	(255)	–	–	(148)	(3 570)	35 381
Participations ne donnant pas le contrôle	s.o.	–	–	–	–	–	(155)	–	–	(7)	(162)	2 094
Total des capitaux propres	s.o.	(54) \$	(1 364) \$	– \$	(1 261) \$	(488) \$	(410) \$	– \$	– \$	(155) \$	(3 732) \$	37 475 \$
Total du passif et des capitaux propres	726 206 \$	(94) \$	(1 266) \$	– \$	(1 261) \$	36 670 \$	2 421 \$	1 256 \$	– \$	1 440 \$	39 166 \$	765 372 \$

(en millions de dollars canadiens)	Choix aux termes d'IFRS 1				Autres différences de conventions comptables					IFRS
	PCGR du Canada	Classement des instruments financiers (renvoi 1)	Avantages du personnel (renvoi 2)	Écarts de change cumulés (renvoi 3)	Titrisation (décomptabilisation) (renvoi 5)	Entités ad hoc (renvoi 6)	Couverture et autres (renvoi 9)	Incidence totale		
Revenu d'intérêt										
Prêts	12 975 \$	10 \$	– \$	– \$	1 847 \$	335 \$	69 \$	2 261 \$	15 236 \$	
Valeurs mobilières	5 118	(5)	–	–	(359)	(10)	6	(368)	4 750	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	736	–	–	–	–	–	–	–	736	
Dépôts à des banques	91	–	–	–	–	–	–	–	91	
	18 920	5	–	–	1 488	325	75	1 893	20 813	
Frais d'intérêt										
Dépôts	5 242	–	–	–	1 297	20	(225)	1 092	6 334	
Autres passifs	2 725	–	–	–	(54)	52	–	(2)	2 723	
Déventures subordonnées	353	–	–	–	–	48	(2)	46	399	
	8 320	–	–	–	1 243	120	(227)	1 136	9 456	
Revenu net d'intérêt	10 600	5	–	–	245	205	302	757	11 357	
Revenus autres que d'intérêt										
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	4 479	–	(1)	–	–	–	(4)	(5)	4 474	
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 977	–	–	–	–	–	(2)	(2)	1 975	
Revenus tirés des activités de négociation	800	9	–	–	(58)	(95)	(1)	(145)	655	
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 998	–	–	–	1	(1)	1	1	1 999	
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 329	–	–	–	2	–	–	2	1 331	
Frais bancaires	1 324	–	–	–	–	–	(1)	(1)	1 323	
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 489	–	–	–	–	(4)	–	(4)	1 485	
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	683	–	–	–	(1)	–	2	1	684	
Revenus sur cartes	646	–	–	–	–	251	(15)	236	882	
Commissions de crédit	707	–	–	–	–	–	–	–	707	
Revenus tirés de la titrisation	797	–	–	–	(416)	(382)	1	(797)	–	
Profit net sur les titres disponibles à la vente	128	1	–	–	(2)	1	(24)	(24)	104	
Quote-part des bénéfices des entreprises associées	–	–	–	–	–	(13)	6	(7)	(7)	
Autres	473	(3)	–	1	256	5	(63)	196	669	
Revenus autres que d'intérêt	16 830	7	(1)	1	(218)	(238)	(100)	(549)	16 281	
Total des revenus	27 430	12	(1)	1	27	(33)	202	208	27 638	
Dotation à la provision pour pertes sur créances	975	(4)	–	–	–	84	78	158	1 133	
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance										
	3 360	–	–	–	–	–	(2)	(2)	3 358	
Frais autres que d'intérêt										
Ressources humaines	8 958	–	(337)	–	–	–	40	(297)	8 661	
Matériel	1 011	–	–	–	–	–	(1)	(1)	1 010	
Frais d'occupation	1 027	–	–	–	–	–	(1)	(1)	1 026	
Communications	745	–	–	–	–	–	1	1	746	
Honoraires	683	–	–	–	11	(9)	7	9	692	
Importation de services de traitement	268	–	–	–	–	–	(2)	(2)	266	
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	480	–	–	–	–	–	1	1	481	
Autres	1 281	(3)	–	–	(4)	3	8	4	1 285	
	14 453	(3)	(337)	–	7	(6)	53	(286)	14 167	
Bénéfice avant impôt	8 642	19	336	1	20	(111)	73	338	8 980	
Impôt sur le résultat	1 888	(5)	91	–	3	(25)	58	122	2 010	
Bénéfice net avant participations ne donnant pas le contrôle										
	6 754								s.o.	
Participations ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice net des filiales										
	104								s.o.	
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	6 650	24	245	1	17	(86)	15	216	6 970	
Perte nette liée aux activités abandonnées	(1 798)	19	–	–	–	–	1 253	1 272	(526)	
Bénéfice net	4 852 \$	43 \$	245 \$	1 \$	17 \$	(86)\$	1 268 \$	1 488 \$	6 444 \$	
Bénéfice net attribuable aux :										
Actionnaires	s.o.								6 343 \$	
Participations ne donnant pas le contrôle	s.o.								101 \$	
Bénéfice net	4 852 \$								6 444 \$	

	Choix aux termes d'IFRS 1				Autres différences de conventions comptables				IFRS
	PCGR du Canada	Classement des instruments financiers (renvoi 1)	Avantages du personnel (renvoi 2)	Écarts de change cumulés (renvoi 3)	Titrisation (décomptabilisation) (renvoi 5)	Entités ad hoc (renvoi 6)	Couverture et autres (renvoi 9)	Incidence totale	
(en millions de dollars canadiens)									
Revenu d'intérêt									
Prêts	3 308 \$	1 \$	– \$	– \$	470 \$	88 \$	22 \$	581 \$	3 889 \$
Valeurs mobilières	1 267	(1)	–	–	(99)	(6)	1	(105)	1 162
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	171	–	–	–	–	–	–	–	171
Dépôts à des banques	27	–	–	–	–	–	1	1	28
	4 773	–	–	–	371	82	24	477	5 250
Frais d'intérêt									
Dépôts	1 403	–	–	–	333	10	(64)	279	1 682
Autres passifs	676	–	–	–	(19)	13	–	(6)	670
Déventures subordonnées	92	–	–	–	–	12	(1)	11	103
	2 171	–	–	–	314	35	(65)	284	2 455
Revenu net d'intérêt	2 602	–	–	–	57	47	89	193	2 795
Revenus autres que d'intérêt									
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	826	–	–	–	–	–	(1)	(1)	825
Revenus tirés des fonds communs de placement	441	–	–	–	–	–	–	–	441
Revenus tirés des activités de négociation	735	1	–	–	(55)	39	1	(14)	721
Commissions de gestion de placements et de services de garde	505	–	–	–	–	–	–	–	505
Commissions de courtage en valeurs mobilières	347	–	–	–	1	–	1	2	349
Frais bancaires	328	–	–	–	–	–	(1)	(1)	327
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	495	–	–	–	–	–	–	–	495
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	168	–	–	–	–	–	1	1	169
Revenus sur cartes	164	–	–	–	–	61	9	70	234
Commissions de crédit	188	–	–	–	–	–	–	–	188
Revenus tirés de la titrisation	185	–	–	–	(107)	(78)	–	(185)	–
Perte nette sur les titres disponibles à la vente	(11)	2	–	–	(5)	–	(2)	(5)	(16)
Quote-part des bénéfices des entreprises associées	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres	124	1	–	5	55	6	(6)	61	185
Revenus autres que d'intérêt	4 495	4	–	5	(111)	28	2	(72)	4 423
Total des revenus	7 097	4	–	5	(54)	75	91	121	7 218
Dotation à la provision pour pertes sur créances	224	–	–	–	–	21	19	40	264
indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	567	–	–	–	–	–	–	–	567
Frais autres que d'intérêt									
Ressources humaines	2 482	–	(78)	–	–	–	13	(65)	2 417
Matériel	241	–	–	–	–	–	2	2	243
Frais d'occupation	242	–	–	–	–	–	(2)	(2)	240
Communications	162	–	–	–	–	–	(1)	(1)	161
Honoraires	155	–	–	–	1	–	7	8	163
Impartition de services de traitement	67	–	–	–	–	–	(1)	(1)	66
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	112	–	–	–	–	–	–	–	112
Autres	263	(2)	–	–	(1)	–	7	4	267
	3 724	(2)	(78)	–	–	–	25	(55)	3 669
Bénéfice avant impôt	2 582	6	78	5	(54)	54	47	136	2 718
Impôt sur le résultat	655	–	20	3	(11)	15	40	67	722
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 927								s.o.
Participations ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice net des filiales	29								s.o.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 898	6	58	2	(43)	39	7	69	1 996
Perte nette liée aux activités abandonnées	(59)	11	–	–	–	–	–	11	(48)
Bénéfice net (perte nette)	1 839 \$	17 \$	58 \$	2 \$	(43)\$	39 \$	7 \$	80 \$	1 948 \$

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS – État consolidé du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

	PCGR du Canada	Reclassements	Différences de conventions comptables				Autres	IFRS
			Titres disponibles à la vente	Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	Écarts de change			
Bénéfice global								
Bénéfice net	4 852 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 592 \$	6 444 \$
Autres éléments du bénéfice global, déduction faite de l'impôt								
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente								
(Pertes nettes) profits nets latents sur les titres disponibles à la vente	(128)	–	98	–	–	–	–	(30)
Reclassement en résultat de (profits) pertes sur les titres disponibles à la vente	(7)	20	–	–	–	–	–	13
	(135)	20	98	–	–	–	–	(17)
Écarts de change								
Profits (pertes) de change latents	(695)	–	–	–	70	–	–	(625)
(Pertes nettes) profits nets de change liés aux activités de couverture	725	–	–	–	(8)	–	–	717
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	(8)	7	–	–	–	–	–	(1)
	22	7	–	–	62	–	–	91
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie								
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	309	–	–	(11)	–	–	–	298
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	278	(146)	–	–	–	–	–	132
	587	(146)	–	(11)	–	–	–	430
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt	474	(119)	98	(11)	62	–	–	504
Total du bénéfice global	5 326 \$	(119)\$	98 \$	(11)\$	62 \$	1 592 \$	6 948 \$	
Total du bénéfice global attribuable aux :								
Actionnaires	s.o.							6 847 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	s.o.							101
	5 326 \$							6 948 \$

Note 3 Première application des IFRS (suite)**Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS – État consolidé du résultat global pour le trimestre clos le 31 janvier 2011**

	Différences de conventions comptables						IFRS
	PCGR du Canada	Reclassements	Titres disponibles à la vente	Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	Écarts de change	Autres	
Bénéfice global							
Bénéfice net	1 839 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	109 \$	1 948 \$
Autres éléments du bénéfice global, déduction faite de l'impôt							
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente							
(Pertes nettes) profits nets latents sur les titres disponibles à la vente	(93)	–	(105)	–	–	–	(198)
Reclassement en résultat de (profits) pertes sur les titres disponibles à la vente	18	15	–	–	–	–	33
	(75)	15	(105)	–	–	–	(165)
Écarts de change							
Profits (pertes) de change latents	(520)	–	–	–	24	–	(496)
(Pertes nettes) profits nets de change liés aux activités de couverture	492	–	–	–	(8)	–	484
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	(6)	6	–	–	–	–	–
	(34)	6	–	–	16	–	(12)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie							
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	45	–	–	(3)	–	–	42
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	69	(44)	–	–	–	–	25
	114	(44)	–	(3)	–	–	67
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt	5	(23)	(105)	(3)	16	–	(110)
Total du bénéfice global	1 844 \$	(23)\$	(105)\$	(3)\$	16 \$	109 \$	1 838 \$
Total du bénéfice global attribuable aux :							
Actionnaires	s.o.						1 813 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	s.o.						25
	1 844 \$						1 838 \$

Ajustements importants aux tableaux des flux de trésorerie

Lors de la transition aux IFRS, les postes suivants ont été reclassés des activités d'investissement aux activités opérationnelles dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie : Variation des prêts, déduction faite de la titrisation, Produit de la titrisation et Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés. De plus, les postes suivants ont été reclassés des activités de financement aux activités opérationnelles : Variation des dépôts, Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés et Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert. L'incidence de ces reclassements sur nos flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles, d'investissement et de financement est présentée dans le tableau ci-dessous :

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS – Tableau consolidé des flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 janvier 2011

	Trimestre clos le 31 janvier 2011			IFRS
	PCGR du Canada	Ajustements de reclassement	Autres incidences de la transition	
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités opérationnelles	(15 860)\$	15 723 \$	2 383 \$	2 246 \$
Flux de trésorerie nets (affectés aux) activités d'investissement	(11 891)	10 352	(2 150)	(3 689)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	26 671	(26 075)	6	602
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(47)	–	3	(44)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 127)	–	242	(885)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début ⁽¹⁾	9 330	–	(565)	8 765
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	8 203 \$	– \$	(323)\$	7 880 \$

(1) La trésorerie et les équivalents de trésorerie se rapportent au total de notre trésorerie et aux montants à recevoir de banques liés aux activités poursuivies, tels qu'ils sont présentés dans nos bilans consolidés, ainsi qu'à la trésorerie et aux montants à recevoir de banques liés aux activités abandonnées.

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS – Tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

	Exercice clos le 31 octobre 2011			
	PCGR du Canada	Ajustements de reclassement	Autres incidences de la transition	IFRS
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	10 338 \$	(9 475)\$	3 099 \$	3 962 \$
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement	(32 936)	41 823	(3 395)	5 492
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	29 174	(32 348)	23	(3 151)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	57	–	19	76
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 633	–	(254)	6 379
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début (1)	9 330	–	(565)	8 765
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	15 963 \$	– \$	(819)\$	15 144 \$

(1) La trésorerie et les équivalents de trésorerie se rapportent au total de notre trésorerie et aux montants à recevoir de banques liés aux activités poursuivies, tels qu'ils sont présentés dans nos bilans consolidés, ainsi qu'à la trésorerie et aux montants à recevoir de banques liés aux activités abandonnées.

Note 4 Juste valeur des instruments financiers**Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers**

Les tableaux suivants illustrent la comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier.

	Au 31 janvier 2012							
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable		Juste valeur		
	Instruments financiers devant être désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'option de la juste valeur	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenu à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenu à des fins de transaction	Placements détenus jusqu'à l'échéance évalués au coût après amortissement	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	113 230 \$	10 335 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	123 565 \$	123 565 \$
Titres disponibles à la vente	–	–	41 138	–	–	483	41 621	41 621
Total des valeurs mobilières	113 230	10 335	41 138	–	–	483	165 186	165 186
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	68 538	–	27 674	27 674	–	96 212	96 212
Prêts								
Prêts de détail	–	–	–	285 998	284 573	–	285 998	284 573
Prêts de gros	319	4 224	–	73 106	71 673	–	77 649	76 216
Total des prêts	319	4 224	–	359 104	356 246	–	363 647	360 789
Autres								
Dérivés	103 341	–	–	–	–	–	103 341	103 341
Autres actifs	–	518	–	16 908	16 908	–	17 426	17 426
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	– \$	5 127 \$	– \$	166 977 \$	167 360 \$	– \$	172 104 \$	172 487 \$
Entreprises et gouvernements (1)	–	59 344	–	248 922	249 241	–	308 266	308 585
Banques (2)	–	6 747	–	14 929	14 929	–	21 676	21 676
Total des dépôts	–	71 218	–	430 828	431 530	–	502 046	502 748
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	37 358	–	–	–	–	–	37 358	37 358
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	46 169	–	7 393	7 393	–	53 562	53 562
Dérivés (3)	106 763	–	–	–	–	–	106 763	106 763
Autres passifs	84	9	–	31 293	31 293	–	31 386	31 386
Débetures subordonnées	–	115	–	8 629	8 453	–	8 744	8 568
Titres de fiducie de capital	–	–	–	900	958	–	900	958

Note 4 Juste valeur des instruments financiers (suite)

	Au 31 octobre 2011							
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable		Juste valeur		
	Instruments financiers devant être désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'option de la juste valeur	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Placements détenus jusqu'à l'échéance évalués au coût après amortissement	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	117 986 \$	10 142 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	128 128 \$	128 128 \$
Titres disponibles à la vente	–	–	38 433	–	–	461	38 894	38 894
Total des valeurs mobilières	117 986	10 142	38 433	–	–	461	167 022	167 022
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés								
	–	63 870	–	21 077	21 077	–	84 947	84 947
Prêts								
Prêts de détail	–	–	–	283 586	282 277	–	283 586	282 277
Prêts de gros	139	2 853	–	64 911	63 216	–	67 903	66 208
Total des prêts	139	2 853	–	348 497	345 493	–	351 489	348 485
Autres								
Dérivés	99 650	–	–	–	–	–	99 650	99 650
Autres actifs	–	516	–	19 394	19 394	–	19 910	19 910
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	– \$	3 615 \$	– \$	162 415 \$	162 949 \$	– \$	166 030 \$	166 564 \$
Entreprises et gouvernements (1)	–	57 562	–	246 442	246 843	–	304 004	304 405
Banques (2)	–	7 873	–	11 784	11 784	–	19 657	19 657
Total des dépôts	–	69 050	–	420 641	421 576	–	489 691	490 626
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	44 284	–	–	–	–	–	44 284	44 284
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	35 442	–	7 293	7 293	–	42 735	42 735
Dérivés (3)	100 522	–	–	–	–	–	100 522	100 522
Autres passifs	68	12	–	32 720	32 720	–	32 800	32 800
Déventures subordonnées	–	111	–	8 638	8 514	–	8 749	8 625
Titres de fiducie de capital	–	–	–	894	958	–	894	958

Au 31 janvier 2011								
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur			Total de la	Total de la
	Instruments financiers devant être désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'option de la juste valeur	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur			
				Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Placements détenus jusqu'à l'échéance évalués au coût après amortissement		
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	140 583 \$	9 760 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	150 343 \$	150 343 \$
Titres disponibles à la vente	–		50 905	–	–	1 457	52 362	52 362
Total des valeurs mobilières	140 583	9 760	50 905	–	–	1 457	202 705	202 705
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	52 266	–	26 993	26 993	–	79 259	79 259
Prêts								
Prêts de détail	–	–	–	273 262	271 550	–	273 262	271 550
Prêts de gros	–	2 277	–	68 094	64 682	–	70 371	66 959
Total des prêts	–	2 277	–	341 356	336 232	–	343 633	338 509
Autres								
Dérivés	73 461	–	–	–	–	–	73 461	73 461
Autres actifs	–	324	–	16 884	16 789	–	17 208	17 113
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	– \$	3 190 \$	– \$	158 443 \$	158 890 \$	– \$	161 633 \$	162 080 \$
Entreprises et gouvernements (1)	–	53 802	–	247 374	248 172	–	301 176	301 974
Banques (2)	–	10 220	–	12 165	12 165	–	22 385	22 385
Total des dépôts	–	67 212	–	417 982	419 227	–	485 194	486 439
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	56 440	–	–	–	–	–	56 440	56 440
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	30 263	–	16 963	16 963	–	47 226	47 226
Dérivés (3)	76 789	–	–	–	–	–	76 789	76 789
Autres passifs	(206)	129	–	30 017	30 025	–	29 940	29 948
Débetures subordonnées	–	116	–	8 919	8 859	–	9 035	8 975
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 635	1 722	–	1 635	1 722

Note 4 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 1 ^{er} novembre 2010								
Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable		Juste valeur			
Instruments financiers devant être désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'option de la juste valeur	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Placements détenus jusqu'à l'échéance évalués au coût après amortissement	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	120 322 \$	9 517 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	129 839 \$	129 839 \$
Titres disponibles à la vente	–	–	48 588	–	–	656	49 244	49 244
Total des valeurs mobilières	120 322	9 517	48 588	–	–	656	179 083	179 083
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés								
	–	51 713	–	20 985	20 985	–	72 698	72 698
Prêts								
Prêts de détail	–	–	–	270 370	269 950	–	270 370	269 950
Prêts de gros	–	2 899	–	67 118	65 647	–	70 017	68 546
Total des prêts	–	2 899	–	337 488	335 597	–	340 387	338 496
Autres								
Dérivés	106 109	–	–	–	–	–	106 109	106 109
Autres actifs	–	296	–	18 984	18 984	–	19 280	19 280
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	– \$	3 237 \$	– \$	158 456 \$	159 255 \$	– \$	161 693 \$	162 492 \$
Entreprises et gouvernements (1)	–	62 880	–	229 695	229 863	–	292 575	292 743
Banques (2)	–	9 479	–	14 664	14 664	–	24 143	24 143
Total des dépôts	–	75 596	–	402 815	403 782	–	478 411	479 378
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	46 597	–	–	–	–	–	46 597	46 597
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	25 695	–	10 311	10 311	–	36 006	36 006
Dérivés (3)	108 077	–	–	–	–	–	108 077	108 077
Autres passifs	(509)	127	–	32 756	32 435	–	32 374	32 053
Débiteures subordonnées	–	119	–	7 557	7 522	–	7 676	7 641
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 627	1 734	–	1 627	1 734

(1) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(2) Les banques désignent les banques réglementées.

(3) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques d'un montant de 320 millions de dollars (283 millions au 31 octobre 2011; 164 millions au 31 janvier 2011; 170 millions au 1^{er} novembre 2010) et des contrats à valeur stable visant des régimes 401(k) d'un montant négligeable (1 million au 31 octobre 2010; montant négligeable au 31 janvier 2011; 2 millions au 1^{er} novembre 2011).

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur les prêts et les créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, le risque maximal de crédit, le degré d'atténuation du risque par les dérivés de crédit et des instruments semblables ainsi que les variations de la juste valeur de ces actifs.

Au 31 janvier 2012							
Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Variations de la juste valeur pour la période attribuables aux variations du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux variations du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables pour la période	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	6 457 \$	6 457 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	68 538	68 538	–	–	–	–	–
Prêts – prêts de gros	4 224	4 224	1	(12)	287	(1)	2
Autres actifs	139	139	–	–	–	–	–
Total	79 358 \$	79 358 \$	1 \$	(12)\$	287 \$	(1)\$	2 \$

Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au 31 octobre 2011						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Variations de la juste valeur pour la période attribuables aux variations du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux variations du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables pour la période	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	6 387 \$	6 387 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	63 870	63 870	–	–	–	–	–
Prêts – prêts de gros	2 853	2 853	(15)	(15)	300	3	3
Autres actifs	177	177	–	–	–	–	–
Total	73 287 \$	73 287 \$	(15)\$	(15)\$	300 \$	3 \$	3 \$

Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au 31 janvier 2011						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Variations de la juste valeur pour la période attribuables aux variations du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux variations du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables pour la période	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	5 320 \$	5 320 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	52 266	52 266	–	–	–	–	–
Prêts – prêts de gros	2 277	2 277	2	2	336	1	1
Total	59 863 \$	59 863 \$	2 \$	2 \$	336 \$	1 \$	1 \$

Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au 1 ^{er} novembre 2010						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux variations du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux variations du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables pour la période	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	6 193 \$	6 193 \$	S.O.	S.O.	– \$	S.O.	S.O.
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	51 713	51 713	S.O.	S.O.	–	S.O.	S.O.
Prêts – prêts de gros	2 899	2 899	S.O.	S.O.	346	S.O.	S.O.
Total	60 805 \$	60 805 \$	– \$	– \$	346 \$	– \$	– \$

(1) La variation cumulative est mesurée depuis le 1^{er} novembre 2010 ou depuis la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables, selon la plus éloignée des deux dates.
s.o. sans objet

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur de nos passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ainsi que leur valeur à l'échéance contractuelle et leur valeur comptable.

Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au 31 janvier 2012			Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2011 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle		
Dépôts à terme					
Particuliers	5 164 \$	5 127 \$	(37)\$	(2)\$	(16)\$
Entreprises et gouvernements (2)	59 323	59 344	21	(6)	(51)
Banques (3)	6 747	6 747	–	–	–
Total des dépôts à terme	71 234 \$	71 218 \$	(16)\$	(8)\$	(67)\$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	46 170	46 169	(1)	–	–
Autres passifs	9	9	–	–	–
Déventures subordonnées	132	115	(17)	–	(7)
Total	117 545 \$	117 511 \$	(34)\$	(8)\$	(74)\$

Note 4 Juste valeur des instruments financiers (suite)

	Au 31 octobre 2011			Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2010 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle		
Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net					
Dépôts à terme					
Particuliers	3 598 \$	3 615 \$	17 \$	(14)\$	(14)\$
Entreprises et gouvernements (2)	57 733	57 562	(171)	(45)	(45)
Banques (3)	7 873	7 873	—	—	—
Total des dépôts à terme	69 204 \$	69 050 \$	(154)\$	(59)\$	(59)\$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	35 444	35 442	(2)	—	—
Autres passifs	12	12	—	—	—
Déventures subordonnées	128	111	(17)	(7)	(7)
Total	104 788 \$	104 615 \$	(173)\$	(66)\$	(66)\$
	Au 31 janvier 2011			Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2010 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle		
Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net					
Dépôts à terme					
Particuliers	3 152 \$	3 190 \$	38 \$	(1)\$	(1)\$
Entreprises et gouvernements (2)	53 933	53 802	(132)	(25)	(25)
Banques (3)	10 220	10 220	—	—	—
Total des dépôts à terme	67 305 \$	67 212 \$	(94)\$	(26)\$	(26)\$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	30 264	30 263	(1)	—	—
Autres passifs	129	129	—	—	—
Déventures subordonnées	122	116	(6)	4	4
Total	97 820 \$	97 720 \$	(101)\$	(22)\$	(22)\$
	Au 1 ^{er} novembre 2010			Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2010 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle		
Passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net					
Dépôts à terme					
Particuliers	3 300 \$	3 237 \$	(63)\$	s.o.	s.o.
Entreprises et gouvernements (2)	62 966	62 880	(86)	s.o.	s.o.
Banques (3)	9 479	9 479	—	s.o.	s.o.
Total des dépôts à terme	75 745 \$	75 596 \$	(149)\$	s.o.	s.o.
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	25 697	25 695	(2)	s.o.	s.o.
Autres passifs	127	127	—	s.o.	s.o.
Déventures subordonnées	127	119	(8)	s.o.	s.o.
Total	101 696 \$	101 537 \$	(159)\$	s.o.	s.o.

(1) La variation cumulative est mesurée depuis le 1^{er} novembre 2010 ou depuis la comptabilisation initiale des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, selon la plus éloignée des deux dates.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les banques désignent les banques réglementées.

s.o. sans objet

Juste valeur des actifs et des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur définie dans IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir. IFRS 7 exige que tous les instruments financiers évalués à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous aux fins de la présentation d'informations. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

- Niveau 1 – Les données correspondent à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – Une ou plusieurs données importantes utilisées dans la technique d'évaluation sont non observables aux fins du calcul de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

	Au 31 janvier 2012						Au 31 octobre 2011						
	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajuste-ments de compensa-tion (2)	Actifs/passifs à la juste valeur	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajuste-ments de compensa-tion (2)	Actifs/passifs à la juste valeur	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3				Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3				
Actifs financiers													
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	– \$	6 457 \$	– \$	6 457 \$	– \$	6 457 \$	– \$	6 387 \$	– \$	6 387 \$	– \$	6 387 \$	
Valeurs mobilières													
Titres détenus à des fins de transaction													
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (3)													
Gouvernement fédéral	8 171	9 200	–	17 371	–	17 371	8 165	9 267	–	17 432	–	17 432	
Provinces et municipalités	–	8 351	3	8 354	–	8 354	–	6 929	4	6 933	–	6 933	
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	4 260	13 968	38	18 266	–	18 266	2 270	17 195	86	19 551	–	19 551	
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (4)	4 144	9 410	–	13 554	–	13 554	6 204	11 854	47	18 105	–	18 105	
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	411	42	453	–	453	–	371	45	416	–	416	
Titres adossés à des actifs													
TGC (5)	–	–	150	150	–	150	–	–	371	371	–	371	
Titres non garantis par des créances	–	656	102	758	–	758	–	780	138	918	–	918	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	2 761	22 280	504	25 545	–	25 545	1 126	24 182	720	26 028	–	26 028	
Titres de participation	36 349	2 473	292	39 114	–	39 114	35 406	2 616	352	38 374	–	38 374	
	55 685	66 749	1 131	123 565	–	123 565	53 171	73 194	1 763	128 128	–	128 128	
Titres disponibles à la vente (6)													
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (3)													
Gouvernement fédéral	852	10 357	–	11 209	–	11 209	1 058	8 473	–	9 531	–	9 531	
Provinces et municipalités	–	1 228	–	1 228	–	1 228	–	1 561	–	1 561	–	1 561	
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	25	2 393	2 084	4 502	–	4 502	119	2 083	2 305	4 507	–	4 507	
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (4)	5 834	2 861	–	8 695	–	8 695	4 017	3 016	–	7 033	–	7 033	
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	164	177	341	–	341	–	126	184	310	–	310	
Titres adossés à des actifs													
TGC	–	–	2 161	2 161	–	2 161	–	–	1 932	1 932	–	1 932	
Titres non garantis par des créances	–	190	1 117	1 307	–	1 307	–	322	1 059	1 381	–	1 381	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	8 659	1 467	10 126	–	10 126	–	9 080	1 478	10 558	–	10 558	
Titres de participation	158	331	845	1 334	–	1 334	158	372	863	1 393	–	1 393	
Titres de substitut de prêt	195	26	–	221	–	221	187	35	–	222	–	222	
	7 064	26 209	7 851	41 124	–	41 124	5 539	25 068	7 821	38 428	–	38 428	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	68 538	–	68 538	–	68 538	–	63 870	–	63 870	–	63 870	
Prêts	–	3 811	732	4 543	–	4 543	–	2 429	563	2 992	–	2 992	
Autres													
Dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Contrats de taux d'intérêt	7	99 758	592	100 357	–	100 357	5	85 149	666	85 820	–	85 820	
Contrats de change	–	24 600	70	24 670	–	24 670	–	27 068	81	27 149	–	27 149	
Dérivés de crédit	–	273	247	520	–	520	–	349	291	640	–	640	
Autres contrats	1 147	3 662	397	5 206	–	5 206	1 671	4 129	428	6 228	–	6 228	
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement	(47)	(263)	(287)	(597)	–	(597)	(48)	(248)	(451)	(747)	–	(747)	
Total des dérivés, montant brut	1 107	128 030	1 019	130 156	–	130 156	1 628	116 447	1 015	119 090	–	119 090	
Ajustements de compensation (2)	–	–	–	–	(26 815)	(26 815)	–	–	–	–	(19 440)	(19 440)	
Total des dérivés	1 107	128 030	1 019	130 156	(26 815)	103 341	1 628	116 447	1 015	119 090	(19 440)	99 650	
Autres actifs	379	139	–	518	–	518	340	176	–	516	–	516	
	64 235 \$	299 933 \$	10 733 \$	374 901 \$	(26 815) \$	348 086 \$	60 678 \$	287 571 \$	11 162 \$	359 411 \$	(19 440) \$	339 971 \$	
Passifs financiers													
Dépôts													
Particuliers	– \$	146 \$	4 981 \$	5 127 \$	– \$	5 127 \$	– \$	– \$	3 615 \$	3 615 \$	– \$	3 615 \$	
Entreprises et gouvernements	–	57 056	2 288	59 344	–	59 344	–	54 127	3 435	57 562	–	57 562	
Banques	–	6 747	–	6 747	–	6 747	–	7 873	–	7 873	–	7 873	
Autres													
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	24 382	12 976	–	37 358	–	37 358	31 416	12 868	–	44 284	–	44 284	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	46 169	–	46 169	–	46 169	–	35 442	–	35 442	–	35 442	
Dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Contrats de taux d'intérêt	2	91 908	863	92 773	–	92 773	2	78 274	841	79 117	–	79 117	
Contrats de change	–	31 637	48	31 685	–	31 685	–	30 975	41	31 016	–	31 016	
Dérivés de crédit	–	237	301	538	–	538	–	260	573	833	–	833	
Autres contrats	1 077	5 266	1 524	7 867	–	7 867	1 824	5 149	1 496	8 469	–	8 469	
Total des dérivés, montant brut	1 079	129 048	2 736	132 863	–	132 863	1 826	114 658	2 951	119 435	–	119 435	
Ajustements de compensation (2)	–	–	–	–	(26 100)	(26 100)	–	–	–	–	(18 913)	(18 913)	
Total des dérivés	1 079	129 048	2 736	132 863	(26 100)	106 763	1 826	114 658	2 951	119 435	(18 913)	100 522	
Autres passifs	–	9	84	93	–	93	–	12	68	80	–	80	
Débetures subordonnées	–	–	115	115	–	115	–	–	111	111	–	111	
	25 461 \$	252 151 \$	10 204 \$	287 816 \$	(26 100) \$	261 716 \$	33 242 \$	224 980 \$	10 180 \$	268 402 \$	(18 913) \$	249 489 \$	

Note 4 Juste valeur des instruments financiers (suite)

	Au 31 janvier 2011						Au 1 ^{er} novembre 2010					
	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajuste-ments de compensa-tion (2)	Actifs/passifs à la juste valeur	Évaluations à la juste valeur selon le			Total de la juste valeur, montant brut	Ajuste-ments de compensa-tion (2)	Actifs/passifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3				Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3			
Actifs financiers												
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	– \$	5 320 \$	– \$	5 320 \$	–	5 320 \$	– \$	6 193 \$	– \$	6 193 \$	– \$	6 193 \$
Valeurs mobilières												
Titres détenus à des fins de transaction												
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (3)												
Gouvernement fédéral	7 075	10 956	–	18 031	–	18 031	–	16 974	14	16 988	–	16 988
Provinces et municipalités	–	6 454	–	6 454	–	6 454	–	7 243	5	7 248	–	7 248
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	2 455	16 636	129	19 220	–	19 220	–	12 353	41	12 394	–	12 394
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (4)	10 399	10 473	–	20 872	–	20 872	–	17 899	42	17 941	–	17 941
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	945	75	1 020	–	1 020	–	10	416	426	–	426
Titres adossés à des actifs												
TGC (5)	–	–	2 149	2 149	–	2 149	–	–	2 460	2 460	–	2 460
Titres non garantis par des créances	–	792	109	901	–	901	–	236	541	777	–	777
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	89	33 358	1 316	34 763	–	34 763	30	31 732	1 482	33 244	–	33 244
Titres de participation	43 725	2 865	343	46 933	–	46 933	35 767	221	2 373	38 361	–	38 361
	63 743	82 479	4 121	150 343	–	150 343	35 797	86 668	7 374	129 839	–	129 839
Titres disponibles à la vente (6)												
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (3)												
Gouvernement fédéral	2 589	13 700	–	16 289	–	16 289	–	16 274	–	16 274	–	16 274
Provinces et municipalités	–	1 448	–	1 448	–	1 448	–	1 536	–	1 536	–	1 536
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	990	1 914	2 199	5 103	–	5 103	–	3 246	2 404	5 650	–	5 650
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (4)	3 960	3 478	–	7 438	–	7 438	1 451	3 629	–	5 080	–	5 080
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	1 329	113	1 442	–	1 442	–	–	1 545	1 545	–	1 545
Titres adossés à des actifs												
TGC	–	–	215	215	–	215	–	–	224	224	–	224
Titres non garantis par des créances	–	1 855	1 406	3 261	–	3 261	–	1 956	1 325	3 281	–	3 281
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	10 278	3 516	13 794	–	13 794	361	9 950	2 634	12 945	–	12 945
Titres de participation	443	149	1 071	1 663	–	1 663	164	139	1 265	1 568	–	1 568
Titres de substitut de prêt	204	36	–	240	–	240	–	228	–	228	–	228
	8 186	34 187	8 520	50 893	–	50 893	1 976	36 958	9 397	48 331	–	48 331
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés												
Prêts	–	52 266	–	52 266	–	52 266	–	51 713	–	51 713	–	51 713
Autres	–	1 777	500	2 277	–	2 277	–	2 307	592	2 899	–	2 899
Autres												
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	–	47 776	670	48 446	–	48 446	3	66 734	779	67 516	–	67 516
Contrats de change	–	23 453	103	23 556	–	23 556	–	29 620	101	29 721	–	29 721
Dérivés de crédit	–	486	387	873	–	873	–	964	960	1 924	–	1 924
Autres contrats	2 118	2 312	2 740	7 170	–	7 170	1 960	2 192	3 735	7 887	–	7 887
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement	(28)	(223)	(383)	(634)	–	(634)	(1)	(202)	(482)	(685)	–	(685)
Total des dérivés, montant brut	2 090	73 804	3 517	79 411		79 411	1 962	99 308	5 093	106 363	–	106 363
Ajustements de compensation (2)					(5 950)	(5 950)					(254)	(254)
Total des dérivés	2 090	73 804	3 517	79 411	(5 950)	73 461	1 962	99 308	5 093	106 363	(254)	106 109
Autres actifs	324	–	–	324	–	324	286	10	–	296	–	296
	74 343 \$	249 833 \$	16 658 \$	340 834 \$	(5 950) \$	334 884 \$	40 021 \$	283 157 \$	22 456 \$	345 634 \$	(254) \$	345 380 \$
Passifs financiers												
Dépôts												
Particuliers	– \$	– \$	3 190 \$	3 190 \$	–	3 190 \$	– \$	– \$	3 237 \$	3 237 \$	– \$	3 237 \$
Entreprises et gouvernements	–	50 309	3 493	53 802	–	53 802	–	59 500	3 380	62 880	–	62 880
Banques	–	10 220	–	10 220	–	10 220	–	9 479	–	9 479	–	9 479
Autres												
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	36 340	20 100	–	56 440	–	56 440	14 780	31 577	240	46 597	–	46 597
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	30 263	–	30 263	–	30 263	–	25 695	–	25 695	–	25 695
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	–	43 971	314	44 285	–	44 285	1	60 840	415	61 256	–	61 256
Contrats de change	–	28 549	24	28 573	–	28 573	–	34 967	27	34 994	–	34 994
Dérivés de crédit	–	466	481	947	–	947	–	1 112	608	1 720	–	1 720
Autres contrats	1 016	3 802	4 206	9 024	–	9 024	1 203	3 743	5 415	10 361	–	10 361
Total des dérivés, montant brut	1 016	76 788	5 025	82 829		82 829	1 204	100 662	6 465	108 331	–	108 331
Ajustements de compensation (2)					(6 040)	(6 040)					(254)	(254)
Total des dérivés	1 016	76 788	5 025	82 829	(6 040)	76 789	1 204	100 662	6 465	108 331	(254)	108 077
Autres passifs	–	–	(77)	(77)	–	(77)	–	–	(382)	(382)	–	(382)
Débitures subordonnées	–	–	116	116	–	116	–	–	119	119	–	119
	37 356 \$	187 680 \$	11 747 \$	236 783 \$	(6 040) \$	230 743 \$	15 984 \$	226 913 \$	13 059 \$	255 956 \$	(254) \$	255 702 \$

- (1) Certaines obligations liées à des gouvernements d'un montant de 479 millions de dollars, présentées aux postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes et Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de la catégorie des titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, et un montant de 138 millions, présenté dans les engagements afférents à des titres vendus à découvert, étaient classés dans le niveau 2 au 31 janvier 2012, alors qu'ils étaient classés dans le niveau 1 au 31 octobre 2011. De plus, certaines obligations liées à des gouvernements d'un montant de 179 millions de dollars, présentées aux postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes et Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de la catégorie des titres détenus à des fins de transaction, et un montant de 802 millions, présenté dans les engagements afférents à des titres vendus à découvert, étaient classés dans le niveau 1 au 31 janvier 2012, alors qu'ils étaient classés dans le niveau 2 au 31 octobre 2011. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, les soldes de niveau 1 des titres détenus à des fins de transaction, des titres disponibles à la vente et des passifs liés aux engagements afférents à des titres vendus à découvert ont augmenté, et les soldes de niveau 2 correspondants ont diminué en raison d'un ajustement du niveau des titres d'emprunt hautement liquides des pays du G7, puisque leur juste valeur se fonde sur les prix cotés non ajustés d'obligations identiques sur des marchés actifs. Au 31 janvier 2011, les soldes des actifs de niveau 1 relatifs à ces obligations qui sont inclus aux postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE des titres détenus à des fins de transaction et des titres disponibles à la vente totalisaient 27,5 milliards de dollars, somme qui correspond au montant des transferts vers ce niveau et aux changements de positions au cours de la période.
- (2) Se reporter à la rubrique Compensation des actifs financiers et des passifs financiers à la note 2.
- (3) Au 31 janvier 2012, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans les titres détenus à des fins de transaction s'établissaient à 7 893 millions de dollars et à 49 millions, respectivement (7 190 millions et 43 millions au 31 octobre 2011, 4 763 millions et 45 millions au 31 janvier 2011, 5 110 millions et 96 millions au 1^{er} novembre 2010), et ceux inclus dans les titres disponibles à la vente se chiffraient à 1 290 millions et à 52 millions, respectivement (740 millions et 54 millions au 31 octobre 2011, 3 203 millions et 113 millions au 31 janvier 2011, 3 531 millions et 152 millions au 1^{er} novembre 2010).
- (4) OCDE signifie « Organisation de coopération et de développement économiques ».
- (5) TGC signifie « titres garantis par des créances ».
- (6) Ne comprend pas les titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance d'un montant de 14 millions de dollars et 483 millions, respectivement (5 millions et 461 millions au 31 octobre 2011, 12 millions et 1 457 millions au 31 janvier 2011, 257 millions et 656 millions au 1^{er} novembre 2010), qui sont comptabilisés au coût.

Variations de l'évaluation à la juste valeur pour les instruments classés dans le niveau 3

Le tableau suivant présente les variations des évaluations à la juste valeur comprises dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Dans les tableaux suivants, les transferts d'instruments dans le niveau 3 et les sorties d'instruments de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré dans le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat du tableau de rapprochement, alors que pour les sorties du niveau 3 effectuées au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette colonne du tableau de rapprochement.

	Trimestre clos le 31 janvier 2012								Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour la période close le 31 janvier 2012
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2011	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (2)	Transferts d'instruments dans le niveau 3 (3)	Sorties d'instruments du niveau 3 (4)	Juste valeur au 31 janvier 2012	
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'entités gouvernementales canadiennes									
Gouvernement fédéral	– \$ 4	– \$ –	– \$ –	– \$ 1	– \$ (2)	– \$ –	– \$ –	– \$ 3	– \$ –
Provinces et municipalités									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	86	(6)	1	54	(55)	–	(42)	38	(3)
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	47	–	–	–	–	–	(47)	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	45	(2)	–	–	(2)	–	1	42	(2)
Titres adossés à des actifs									
TGC	371	–	2	–	(223)	–	–	150	(2)
Titres non garantis par des créances	138	–	–	637	(682)	19	(10)	102	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	720	39	(2)	161	(422)	50	(42)	504	12
Titres de participation	352	(48)	3	2	(9)	1	(9)	292	(15)
	1 763 \$	(17)\$	4 \$	855 \$	(1 395)\$	70 \$	(149)\$	1 131 \$	(10)\$
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	2 305 \$	(2)\$	13 \$	– \$	(125)\$	– \$	(107)\$	2 084 \$	s.o.
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Titres adossés à des créances hypothécaires	184	–	3	–	(10)	–	–	177	s.o.
Titres adossés à des actifs									
TGC	1 932	–	24	–	205	–	–	2 161	s.o.
Titres non garantis par des créances	1 059	(3)	–	69	(8)	–	–	1 117	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 478	–	5	104	(120)	–	–	1 467	s.o.
Titres de participation	863	(5)	(21)	17	(4)	–	(5)	845	s.o.
	7 821 \$	(10)\$	24 \$	190 \$	(62)\$	– \$	(112)\$	7 851 \$	– \$
Prêts – Prêts de gros	563 \$	(36)\$	1 \$	218 \$	(14)\$	– \$	– \$	732 \$	(35)\$
Autres									
Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (5)	(1 936)	(16)	(9)	(58)	269	–	33	(1 717)	(97)
	8 211 \$	(79)\$	20 \$	1 205 \$	(1 202)\$	70 \$	(228)\$	7 997 \$	(142)\$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(3 615)\$	(105)\$	(27)\$	(1 275)\$	41 \$	– \$	– \$	(4 981)\$	(102)\$
Entreprises et gouvernements	(3 435)	(15)	(5)	(132)	570	(324)	1 053	(2 288)	(7)
Banques	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	(68)	(17)	–	–	1	–	–	(84)	(12)
Débentures subordonnées	(111)	(1)	(3)	–	–	–	–	(115)	(1)
	(7 229)\$	(138)\$	(35)\$	(1 407)\$	612 \$	(324)\$	1 053\$	(7 468)\$	(122)\$

Note 4 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Trimestre clos le 31 octobre 2011

	Juste valeur au 1 ^{er} août 2011	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (2)	Transferts d'instruments dans le niveau 3 (3)	Sorties d'instruments du niveau 3 (4)	Juste valeur au 31 octobre 2011	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour la période close le 31 octobre 2011
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'entités gouvernementales canadiennes									
Gouvernement fédéral	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Provinces et municipalités	5	–	–	1	(1)	–	(1)	4	–
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	128	(1)	6	179	(124)	4	(106)	86	–
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	50	–	–	–	(3)	–	–	47	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	146	(2)	4	784	(853)	7	(41)	45	–
Titres adossés à des actifs									
TGC	2 154	(28)	91	–	(1 846)	–	–	371	–
Titres non garantis par des créances	385	–	3	858	(1 042)	42	(108)	138	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 454	(104)	10	119	(700)	8	(67)	720	(110)
Titres de participation	363	(17)	16	3	(22)	14	(5)	352	(16)
	4 685 \$	(152) \$	130 \$	1 944 \$	(4 591) \$	75 \$	(328) \$	1 763 \$	(126) \$
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	2 738 \$	(1) \$	116 \$	14 \$	(38) \$	– \$	(524) \$	2 305 \$	– \$
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	75	1	(1)	–	(21)	184	(54)	184	–
Titres adossés à des actifs									
TGC	191	–	(55)	–	1 796	–	–	1 932	–
Titres non garantis par des créances	1 076	(3)	28	16	(58)	–	–	1 059	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 359	(1)	64	470	(423)	25	(16)	1 478	–
Titres de participation	847	(8)	10	19	(10)	5	–	863	–
	6 286 \$	(12) \$	162 \$	519 \$	1 246 \$	214 \$	(594) \$	7 821 \$	– \$
Prêts – Prêts de gros	405 \$	3 \$	17 \$	139 \$	(1) \$	– \$	– \$	563 \$	2 \$
Autres									
Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (5)	(1 420)	(194)	(48)	(12)	(239)	(11)	(12)	(1 936)	14
	9 956 \$	(355) \$	261 \$	2 590 \$	(3 585) \$	278 \$	(934) \$	8 211 \$	(110) \$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(3 271) \$	183 \$	(89) \$	(904) \$	466 \$	– \$	– \$	(3 615) \$	146 \$
Entreprises et gouvernements	(3 449)	85	(99)	(292)	321	–	(1)	(3 435)	34
Banques	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	–	–	(6)	6	–	–	–	–
Autres passifs	11	(68)	–	–	–	–	(11)	(68)	(68)
Déventures subordonnées	(119)	12	(4)	–	–	–	–	(111)	12
	(6 828) \$	212 \$	(192) \$	(1 202) \$	793 \$	– \$	(12) \$	(7 229) \$	124 \$

Trimestre clos le 31 janvier 2011									
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2010	Total des profits (pert) réalisés/ latents compris dans le résultat (6)	Total des profits (pert) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1), (6)	Achats d'actifs/ émissions de passifs	Ventes d'actifs/ règlements de passifs et autres (2)	Transferts d'instruments dans le niveau 3 (3)	Sorties d'instruments du niveau 3 (4)	Juste valeur au 31 janvier 2011	Variations des profits (pert) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour la période close le 31 janvier 2011
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'entités gouvernementales canadiennes									
Gouvernement fédéral	14 \$	– \$	– \$	– \$	(10)\$	– \$	(4)\$	– \$	– \$
Provinces et municipalités	5	–	–	–	–	–	(5)	–	–
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	41	–	(1)	–	(17)	106	–	129	1
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	42	–	–	–	–	–	(42)	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	416	(40)	(10)	1 184	(529)	–	(946)	75	(3)
Titres adossés à des actifs TGC	2 460	(29)	(44)	20	(258)	–	–	2 149	(30)
Titres non garantis par des créances	541	(2)	(7)	1 079	(1 013)	–	(489)	109	(1)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 482	54	(10)	297	(303)	58	(262)	1 316	53
Titres de participation	2 373	68	(41)	455	–	–	(2 512)	343	(5)
	7 374 \$	51 \$	(113)\$	3 035 \$	(2 130)\$	164 \$	(4 260)\$	4 121 \$	15 \$
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	2 404 \$	3 \$	(44)\$	1 \$	(165)\$	– \$	– \$	2 199 \$	s.o.
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 545	(1)	8	4	(133)	–	(1 310)	113	s.o.
Titres adossés à des actifs TGC	224	–	2	–	(11)	–	–	215	s.o.
Titres non garantis par des créances	1 325	–	52	–	(73)	158	(56)	1 406	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	2 634	–	(87)	414	555	–	–	3 516	s.o.
Titres de participation	1 265	(9)	(22)	41	(150)	–	(54)	1 071	s.o.
	9 397 \$	(7)\$	(91)\$	460 \$	23 \$	158 \$	(1 420)\$	8 520 \$	– \$
Prêts – Prêts de gros	592 \$	(4)\$	(10)\$	32 \$	(195)\$	85 \$	– \$	500 \$	22 \$
Autres									
Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (5)	(1 372)	25	43	(22)	(44)	(38)	(100)	(1 508)	52
	15 991 \$	65 \$	(171)\$	3 505 \$	(2 346)\$	369 \$	(5 780)\$	11 633 \$	89 \$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(3 237)\$	(111)\$	55 \$	(706)\$	809 \$	– \$	– \$	(3 190)\$	(72)\$
Entreprises et gouvernements	(3 380)	107	52	(715)	443	–	–	(3 493)	57
Banques	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(240)	(5)	1	–	58	–	186	–	–
Autres passifs	382	45	(8)	(2)	(340)	–	–	77	28
Débentures subordonnées	(119)	(2)	5	–	–	–	–	(116)	(1)
	(6 594)\$	34 \$	105 \$	(1 423)\$	970 \$	– \$	186 \$	(6 722)\$	12 \$

- (1) Comprend les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Les pertes latentes sur les titres disponibles à la vente ont totalisé 23 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 (pertes de 41 millions pour le trimestre clos le 31 octobre 2011, profits de 71 millions pour le trimestre clos le 31 janvier 2011), à l'exclusion des profits ou des pertes de change.
- (2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le résultat net.

Note 4 Juste valeur des instruments financiers (suite)

- (3) Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012, nous avons transféré des actifs et des passifs totalisant 70 millions de dollars et 324 millions, respectivement, au niveau 3. Les transferts de plus de 20 millions de dollars (transferts importants) comprenaient des titres d'emprunt de sociétés et autres créances de 50 millions et des dépôts d'entreprises et de gouvernements de 324 millions.
- Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2011, des actifs totalisant 278 millions de dollars ont été transférés dans le niveau 3. Les transferts importants comprenaient : a) pour ce qui est de nos titres détenus à des fins de transaction, des titres adossés à des actifs de 42 millions de dollars et b) des titres disponibles à la vente de 184 millions, composés de titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis et des titres d'emprunt de sociétés et autres créances de 25 millions.
- Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2011, des actifs totalisant 369 millions de dollars ont été transférés dans le niveau 3 et les transferts importants comprenaient : a) des titres disponibles à la vente de 158 millions, composés de prêts aux étudiants non garantis, b) obligations sur le marché municipal américain et des titres de société et autres créances de 164 millions inclus dans les titres détenus à des fins de transaction et c) des prêts de gros de 85 millions et des dérivés de 38 millions composés de swaps sur défaillance.
- (4) Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012, des actifs totalisant 228 millions de dollars et des passifs totalisant 1 053 millions ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 en raison de l'amélioration de la transparence concernant les cours et de l'activité sur le marché et de durées jusqu'à l'échéance plus courtes. Les transferts importants liés à l'amélioration de la transparence concernant les cours comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires d'agences de 42 millions de dollars présentés au poste Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains, d'autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE de 47 millions, des billets à taux variable et obligations de sociétés de 42 millions compris dans les titres d'emprunt de sociétés et autres créances et des obligations encaissables par anticipation de 107 millions compris dans les créances d'États, de municipalités et d'organismes américains disponibles à la vente. Les transferts importants de passifs en raison de durées jusqu'à l'échéance plus courtes comprennent des dépôts d'entreprises et de gouvernements d'un montant de 1 053 millions de dollars et des dérivés de 33 millions composés principalement de dérivés sur marchandises.
- Pour le trimestre clos le 31 octobre 2011, les transferts importants du niveau 3 au niveau 2 comprenaient : a) pour ce qui est des titres détenus à des fins de transaction et des titres disponibles à la vente, certains titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis présentés dans les titres adossés à des créances hypothécaires pour un montant de 41 millions de dollars et de 54 millions, respectivement, et pour ce qui est des titres adossés à des actifs liés aux prêts sur cartes de crédit, des titres autres que des TGC pour un montant de 108 millions; b) des obligations encaissables par anticipation comprises dans les créances d'États, de municipalités et d'organismes américains d'un montant de 524 millions de dollars et de 106 millions, respectivement, pour ce qui est des titres disponibles à la vente et des titres détenus à des fins de transaction et c) des titres d'emprunt de sociétés et autres créances de 67 millions.
- Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011, les transferts importants du niveau 3 au niveau 2 comprenaient : a) pour ce qui est des titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, des titres adossés à des créances hypothécaires d'un montant de 946 millions de dollars et 1 310 millions, respectivement, et des titres non garantis par des créances de 489 millions reflétant principalement le classement des titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels non garantis par une agence dans le niveau 2; b) certains placements dans des fonds de couverture rachetables à leur valeur liquidative compris dans les Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction de 2 512 millions de dollars; c) d'autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE de 42 millions de dollars et des titres d'emprunt de sociétés et autres créances de 262 millions pour ce qui est des titres détenus à des fins de transaction; d) pour ce qui est des titres disponibles à la vente des titres non garantis par des créances de 56 millions et des titres de participation de 54 millions et e) des dérivés de 100 millions liés aux dérivés sur marchandises et aux dérivés de crédit.
- (5) Le montant net des dérivés au 31 janvier 2012 comprend des actifs dérivés de 1 019 millions de dollars (1 015 millions au 31 octobre 2011, 3 517 millions au 31 janvier 2011) et des passifs dérivés de 2 736 millions (2 951 millions au 31 octobre 2011, 5 025 millions au 31 janvier 2011).
- (6) Comprend une tranche de (22) millions de dollars du bénéfice et une tranche de 38 millions des autres éléments du résultat global liées à nos activités bancaires régionales aux États-Unis.

Variation de la juste valeur positive et négative des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé dans le niveau 3 si une ou plusieurs de ses données non observables peut avoir une incidence importante sur l'évaluation de la juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons pris en considération les soldes de compensation lorsque : i) la variation du facteur d'évaluation causait une variation correspondante de la juste valeur positive et négative, ii) les deux éléments de compensation étaient classés dans le niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

	Au 31 janvier 2012			Au 31 octobre 2011		
	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles
Valeurs mobilières ⁽¹⁾						
Titres détenus à des fins de transaction						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	38 \$	– \$	– \$	86 \$	– \$	– \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	42	–	–	45	–	–
Titres adossés à des actifs	252	6	(5)	509	3	(3)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	504	26	(22)	720	20	(17)
Titres de participation	292	–	–	352	–	–
Titres disponibles à la vente						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	2 084	20	(45)	2 305	31	(60)
Titres adossés à des créances hypothécaires	177	3	(3)	184	3	(3)
Titres adossés à des actifs	3 278	42	(70)	2 991	41	(68)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 467	13	(11)	1 478	12	(11)
Titres de participation	845	13	(13)	863	3	(2)
Prêts	732	14	(15)	563	9	(11)
Dérivés	1 019	120	(135)	1 015	171	(151)
Total	10 730 \$	257 \$	(319)\$	11 111 \$	293 \$	(326)\$
Dépôts	(7 269)	67	(68)	(7 050)	61	(59)
Dérivés	(2 736)	193	(166)	(2 951)	208	(178)
Autres, autres passifs et débetures subordonnées	(199)	1	(1)	(179)	1	(1)
Total	(10 204)\$	261 \$	(235)\$	(10 180)\$	270 \$	(238)\$

	Au 31 janvier 2011			Au 1 ^{er} novembre 2010		
	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles
Valeurs mobilières ⁽¹⁾						
Titres détenus à des fins de transaction						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	129 \$	1 \$	(1)\$	41 \$	– \$	– \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	75	1	(1)	416	37	(33)
Titres adossés à des actifs	2 258	37	(37)	3 001	20	(31)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 316	23	(22)	1 482	26	(21)
Titres de participation	343	1	(1)	2 373	–	–
Titres disponibles à la vente						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	2 199	30	(56)	2 404	32	(67)
Titres adossés à des créances hypothécaires	113	1	(1)	1 545	67	(92)
Titres adossés à des actifs	1 621	40	(57)	1 549	25	(56)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	3 516	48	(55)	2 634	39	(31)
Titres de participation	1 071	–	(6)	1 265	–	–
Prêts	500	1	(11)	592	3	(2)
Dérivés	3 517	87	(75)	5 093	194	(170)
Total	16 658 \$	270 \$	(323)\$	22 395 \$	443 \$	(503)\$
Dépôts	(6 683)	51	(39)	(6 617)	10	(10)
Dérivés	(5 025)	142	(137)	(6 465)	81	(87)
Autres, autres passifs et débiteures subordonnées	(39)	1	(1)	23	–	–
Total	(11 747)\$	194 \$	(177)\$	(13 059)\$	91 \$	(97)\$

(1) Ne comprend pas les titres détenus à des fins de transaction en ce qui a trait aux créances d'entités gouvernementales canadiennes et aux autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE, car leurs soldes de niveau 3 n'étaient pas importants pour les périodes.

Sensibilité

Au 31 janvier 2012, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 257 millions de dollars et une diminution de 319 millions de la juste valeur des positions d'actif de niveau 3, dont une tranche de 91 millions et une tranche de 142 millions seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres, et par une diminution de 261 millions et une augmentation de 235 millions de la juste valeur des positions de passif de niveau 3. La diminution de la variation de la juste valeur positive et négative de certains actifs liés aux dérivés découle de la résiliation de transactions sur des dérivés de crédit.

Données utilisées lors de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approche utilisée pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles

Les données non observables utilisées pour les instruments de niveau 3 et l'approche adoptée pour l'élaboration des autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous :

Dans nos portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, les titres adossés à des créances hypothécaires (à risque, Alt-A et de bonne qualité), les titres adossés à des actifs (titres adossés à des prêts avec flux groupés, titres garantis par des créances (TGC)), les titres d'emprunt de sociétés et autres créances (obligations et prêts de sociétés, billets à taux variable, titres d'emprunt de gouvernements de pays non membres de l'OCDE), les créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (obligations encaissables par anticipation) et les prêts (obligations et prêts de sociétés) sont évalués selon les prix fournis par des services d'établissement des prix. Ces titres sont classés dans le niveau 3 en raison d'un manque de prix observables sur le marché. Les sensibilités positives et négatives sont déterminées en utilisant un écart type positif ou négatif des prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix sont relevés, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible.

La juste valeur de certains titres à enchères liés aux prêts aux étudiants et municipaux contenus dans le portefeuille de titres disponibles à la vente est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux actifs sous-jacents aux titres à enchères sont estimés d'après des paramètres non observables, tels que les manquements, les paiements anticipés et les arriérés, et sont actualisés selon un taux d'intérêt observable sur le marché et une marge d'escompte non observable. En calculant la sensibilité de ces titres à enchères, nous avons diminué la marge d'escompte pour l'établir entre 0,2 % et 1,2 % et l'avons augmentée pour l'établir entre 0,5 % et 2,0 %, en fonction de la fourchette raisonnable d'incertitude liée à la juste valeur pour chaque marché relatif à un instrument financier en particulier.

Les titres de participation détenus à des fins de transaction de niveau 3 comprennent des parts de fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives. Puisque ces fonds de couverture ne peuvent être rachetés à la valeur liquidative durant une certaine période suivant la fin de la période, les valeurs liquidatives des fonds et les dérivés sur actions correspondants inclus au poste Dérivés (passifs) liés aux valeurs liquidatives ne sont pas considérés comme observables. Les valeurs liquidatives des titres de placements privés disponibles à la vente sont également non observables en raison du nombre peu élevé de transactions récentes sur le marché pour soutenir leurs valeurs. Nous n'avons pas appliqué d'autre hypothèse raisonnablement possible à ces positions de titres de placement privés, car les valeurs liquidatives sont fournies par le gestionnaire du fonds. Cette approche s'applique aussi à nos dérivés liés aux fonds de couverture et à nos dérivés sur actions.

Note 4 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Nos actifs et passifs dérivés de niveau 3 comprennent des dérivés liés aux TGC, des dérivés sur marchandises, des dérivés structurés liés aux taux d'intérêt, des swaps liés aux fonds de couverture et des contrats d'assurance vie détenus par des banques. Les données des TGC sont basées sur la corrélation des défaillances. Les données des dérivés de marchandises correspondent aux prix des contrats et aux prix de certains contrats à long terme pour lesquels les prix ne sont pas observables. Dans le cas de la sensibilité de nos dérivés sur marchandises, nous avons appliqué un écart type aux prix des marchandises. Les swaps et les options de taux d'intérêt ont été classés dans le niveau 3 si leurs échéances excèdent certaines périodes observables ou comportent des caractéristiques particulières, respectivement. La sensibilité des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises et des options est dérivée au moyen d'une combinaison de modèles et de paramètres d'ajustements de l'évaluation de l'incertitude. Dans le cas des contrats d'assurance vie détenus par des banques, les données non observables comprennent les taux de manquement et les taux de paiement anticipé, de même que leur ampleur, et l'indice du prix du logement. Pour la sensibilité, une fourchette de valeurs a été déterminée comme autre hypothèse raisonnablement possible en ajustant ces paramètres de 10 % et l'indice du prix du logement selon l'écart type. La sensibilité de l'ajustement au titre de l'évaluation des dérivés de crédit a été calculée en combinant une hausse de l'écart de crédit relatif de 0,05 % et un montant pour l'incertitude du modèle.

Les dépôts comprennent des obligations structurées liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt, ainsi que des billets comportant des écarts importants non observables et pour lesquels les activités sur le marché sont limitées. Dans le cas des obligations structurées liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt, les paramètres du modèle comprennent le taux de volatilité, le taux de dividende, la corrélation et le taux de change. Pour dériver les sensibilités, les paramètres du modèle sont ajustés selon un écart type positif ou négatif et les courbes de taux d'intérêt, selon certains points de base.

Note 5 Valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les profits bruts latents et les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente ^{(1), (2)}.

	Au							
	31 janvier 2012				31 octobre 2011			
	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Créances d'entités gouvernementales canadiennes								
Gouvernement fédéral	10 757 \$	616 \$	(4)\$	11 369 \$	9 172 \$	492 \$	(1)\$	9 663 \$
Provinces et municipalités	1 207	21	–	1 228	1 537	25	(1)	1 561
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains ⁽³⁾	4 664	10	(173)	4 501	4 669	10	(172)	4 507
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	8 773	29	(58)	8 744	7 091	26	(33)	7 084
Titres adossés à des créances hypothécaires	346	16	(21)	341	314	19	(23)	310
Titres adossés à des actifs								
TGC	2 159	17	(15)	2 161	1 941	4	(14)	1 931
Titres non garantis par des créances	1 422	7	(122)	1 307	1 488	5	(111)	1 382
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	10 480	47	(126)	10 401	10 882	59	(105)	10 836
Titres de participation	1 185	187	(25)	1 347	1 219	206	(27)	1 398
Titres de substitut de prêt	212	10	–	222	222	–	–	222
	41 205 \$	960 \$	(544)\$	41 621 \$	38 535 \$	846 \$	(487)\$	38 894 \$

	Au							
	31 janvier 2011				1 ^{er} novembre 2010			
	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Créances d'entités gouvernementales canadiennes								
Gouvernement fédéral	16 171 \$	234 \$	(36)\$	16 369 \$	15 871 \$	436 \$	(1)\$	16 306 \$
Provinces et municipalités	1 422	27	(1)	1 448	1 493	44	(1)	1 536
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains ⁽³⁾	5 126	52	(76)	5 102	5 659	66	(75)	5 650
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	7 436	24	(18)	7 442	5 068	24	(8)	5 084
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 441	49	(48)	1 442	1 590	24	(69)	1 545
Titres adossés à des actifs								
TGC	215	13	(13)	215	221	20	(17)	224
Titres non garantis par des créances	3 331	19	(89)	3 261	3 423	25	(167)	3 281
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	15 283	100	(214)	15 169	13 612	188	(233)	13 567
Titres de participation	1 502	204	(32)	1 674	1 646	200	(23)	1 823
Titres de substitut de prêt	228	12	–	240	228	–	–	228
	52 155 \$	734 \$	(527)\$	52 362 \$	48 811 \$	1 027 \$	(594)\$	49 244 \$

(1) Comprend des titres détenus jusqu'à leur échéance d'un montant de 483 millions de dollars au 31 janvier 2012 (461 millions au 31 octobre 2011; 1 457 millions au 31 janvier 2011; 656 millions au 1^{er} novembre 2010).

(2) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. Le coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se sont chiffrés à 50 millions de dollars, à 2 millions, à néant et à 52 millions, respectivement, au 31 janvier 2012 (52 millions, 2 millions, néant et 54 millions au 31 octobre 2011; 110 millions, 3 millions, néant et 113 millions au 31 janvier 2011; 148 millions, 4 millions, néant et 152 millions au 1^{er} novembre 2010).

(3) Comprend des titres émis par des agences ailleurs qu'aux États-Unis adossés à des actifs émis par le gouvernement, ainsi que des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des actifs émis par des organismes gouvernementaux des États-Unis.

Profits et pertes réalisés sur les titres disponibles à la vente ⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Profits réalisés	38 \$	31 \$	68 \$
Pertes réalisées et réductions de valeur	(17)	(25)	(89)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente	21 \$	6 \$	(21)\$

(1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : profits réalisés – 6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 (8 millions pour le trimestre clos le 31 octobre 2011 et 9 millions pour le trimestre clos le 31 janvier 2011), pertes réalisées et réductions de valeur – néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 (néant pour le trimestre clos le 31 octobre 2011 et (14) millions pour le trimestre clos le 31 janvier 2011).

Les titres disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie. Notre test de dépréciation est essentiellement fondé sur les facteurs décrits à la note 2. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquons une méthode particulière pour évaluer la probabilité de recouvrer le coût amorti du titre. Au 31 janvier 2012, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 544 millions de dollars (487 millions au 31 octobre 2011, 527 millions au 31 janvier 2011 et 594 millions au 1^{er} novembre 2010).

Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les cotes des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment les garanties, les cotes externes, la priorité de rang et d'autres facteurs de marché. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les titres adossés à des actifs et d'autres produits structurés, nous utilisons également des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre et d'un certain nombre d'hypothèses et de données fondées sur des facteurs propres à chaque titre. Les données et les hypothèses utilisées, notamment les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement, se fondent sur les données de marché à jour. Pour ce qui est des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les taux de recouvrement sont tributaires, dans une large mesure, des prix de l'immobilier anticipés au niveau municipal, fournis par des tiers. En outre, nous tenons compte de la structure des transactions et des rehaussements de crédit en ce qui concerne les titres structurés. Si l'évaluation effectuée au moyen du modèle indiquait que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts courus à l'égard d'un titre était improbable, le titre est soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si une perte sera ultérieurement réalisée.

Lorsque la direction a jugé que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts était improbable, les titres d'emprunt ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur et ont été ramenés à leur juste valeur.

Puisque les titres de participation ne sont pas assortis de flux de trésorerie contractuels, ils sont évalués différemment des titres d'emprunt. En ce qui a trait aux titres de participation comportant des pertes latentes, nous évaluons s'il existe une indication objective que le titre a subi une perte de valeur. Les facteurs pris en compte dans notre évaluation comprennent la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur. Nous analysons plus en profondeur les titres dont la juste valeur a été inférieure au coût pendant plus de douze mois. Les titres de participation qui ont subi une perte latente durant une longue période ou une perte latente d'un montant important ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur et ont été ramenés à leur juste valeur.

Le total du coût après amortissement du portefeuille de titres disponibles à la vente a augmenté de 2,7 milliards de dollars au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012. L'augmentation reflète essentiellement l'achat de créances garanties par d'autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE et des entités gouvernementales canadiennes. Le total du coût après amortissement a diminué de 11 milliards de dollars par rapport au 31 janvier 2011, ce qui reflète essentiellement les titres disponibles à la vente détenus par nos activités bancaires de détail régionales aux États-Unis, qui ont été reclassées dans les activités abandonnées au cours de l'exercice ainsi que les ventes et l'arrivée à échéance de certains titres d'emprunt garantis par des entités gouvernementales canadiennes. Cette diminution a été contrebalancée en partie par l'achat de créances à court terme de gouvernements de pays membres de l'OCDE et de certains TGC, qui ont été reclassées des titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net aux titres disponibles à la vente.

Les profits bruts latents ont augmenté de 114 millions de dollars, soit 13 %, pour s'établir à 960 millions au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012 et de 226 millions, soit 31 %, par rapport au 31 janvier 2011, ce qui reflète essentiellement une augmentation de la juste valeur des créances garanties par des entités gouvernementales canadiennes, qui s'explique principalement par la diminution des taux d'intérêt.

Les pertes brutes latentes ont augmenté de 57 millions de dollars, soit 12 %, pour s'établir à 544 millions au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012, ce qui reflète essentiellement une diminution de la juste valeur des autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE et des titres d'emprunt de sociétés et autres créances, qui s'explique par l'élargissement des écarts de taux pour les titres émis par des entités européennes. Les pertes brutes latentes ont augmenté de 17 millions de dollars, soit 3 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement une diminution de la juste valeur des autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE et des titres à enchères américains, qui s'explique par l'élargissement des écarts de taux. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par les titres disponibles à la vente détenus par nos activités bancaires de détail régionales aux États-Unis, qui ont été reclassées dans les activités abandonnées.

La direction est d'avis que les pertes latentes sur les titres mentionnés ci-dessus au 31 janvier 2012 ne sont associées à aucune indication objective de perte de valeur.

Titres détenus jusqu'à l'échéance

Les titres détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés au coût après amortissement font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés comme ayant subi une perte de valeur lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Le test de dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance se fonde principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts, comme il est précisé à la note 2. La direction est d'avis que les placements détenus jusqu'à l'échéance n'avaient subi aucune perte de valeur au 31 janvier 2012.

Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente

Lorsque nous déterminons qu'un titre a subi une perte de valeur, le cumul de la perte latente comptabilisé dans les autres composantes des capitaux propres est classé au poste Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente dans les revenus autres que d'intérêt. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012, des profits nets (pertes nettes) de 21 millions de dollars liés aux titres disponibles à la vente ont été constatés dans les revenus autres que d'intérêt (6 millions au 31 octobre 2011; (21) millions au 31 janvier 2011). Les profits nets pour la période considérée reflètent surtout les profits de 32 millions de dollars découlant principalement de la vente et de la distribution de capitaux de certains titres de placements privés et de la vente de certains titres d'entités gouvernementales canadiennes et titres de participation cotés. Ces profits ont été contrebalancés en partie par des pertes de 11 millions de dollars, principalement liées à des titres considérés comme ayant subi une perte de valeur, tels que certains titres à enchères sur le marché américain et titres de placements privés. En comparaison, des profits réalisés à la vente de 26 millions de dollars et de 57 millions ont été constatés pour les trimestres clos le 31 octobre 2011 et le 31 janvier 2011, respectivement, lesquels ont été contrebalancés en partie par des pertes de valeur de 20 millions de dollars et de 78 millions pour les trimestres clos le 31 octobre 2011 et le 31 janvier 2011, respectivement.

Les profits nets comprennent des profits de 6 millions de dollars découlant principalement de la vente de titres d'entités gouvernementales canadiennes liés à nos activités d'assurance, lesquelles ont été prises en compte dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat (8 millions au 31 octobre 2011, (5) millions au 31 janvier 2011).

Note 5 Valeurs mobilières (suite)**Reclassement d'instruments financiers**

Le tableau suivant présente des données sur certains titres que nous avons reclassés au cours de périodes de présentation de l'information financière antérieures :

	En date du et pour le trimestre clos le					
	31 janvier 2012			31 octobre 2011 (2)		
	Total de la valeur comptable et de la juste valeur	Variation de la juste valeur au cours de la période (1)	Revenu d'intérêt/ profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période	Total de la valeur comptable et de la juste valeur	Variation de la juste valeur au cours de la période (1)	Revenu d'intérêt/ profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période
Actifs financiers						
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente						
TGC	1 755 \$	6 \$	16 \$	1 738 \$	(4)\$	5 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	30	(1)	1	31	–	–
	1 785 \$	5 \$	17 \$	1 769 \$	(4)\$	5 \$

(1) Cette variation représente le profit ou la perte à la juste valeur qui aurait été comptabilisé en résultat net si les actifs n'avaient pas été reclassés.

(2) Le 31 octobre 2011, nous avons reclassé un montant de 1 872 millions de dollars des titres à la juste valeur par le biais du résultat net aux titres disponibles à la vente relativement à certains TGC et titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis.

Le 1^{er} novembre 2011, nous avons reclassé un montant de 255 millions de dollars des titres détenus à la juste valeur par le biais du résultat net aux titres disponibles à la vente relativement à certains TGC et titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, car ces titres correspondent à la définition de prêts et créances et nous n'avons plus l'intention de vendre le portefeuille à court terme. Le tableau suivant présente les renseignements relatifs à ce reclassement :

	Total de la valeur comptable et de la juste valeur à la date du reclassement	Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net avant le reclassement	Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net au cours de la période	Taux d'intérêt effectif à la date du reclassement	Flux de trésorerie estimatifs devant être recouverts à la date du reclassement	Total de la valeur comptable et de la juste valeur au 31 janvier 2012	Variations de la juste valeur après le reclassement	Revenu d'intérêt/profits (pertes) comptabilisés en résultat net après le reclassement (1)
Actifs financiers								
TGC	208 \$	– \$	– \$	4,9 %	244 \$	209 \$	4 \$	3 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	47			12,5 %	61	45	(1)	2
	255 \$	– \$	– \$		305 \$	254 \$	3 \$	5 \$

(1) Ce solde ne comprend pas l'incidence des gains ou pertes de change.

Note 6 Provision pour pertes sur créances et prêts douteux

	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2012						
	Solde au début	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Variation des taux de change/autres	Solde à la fin
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	112 \$	9 \$	(3)\$	– \$	(9)\$	3 \$	112 \$
Prêts aux particuliers	557	111	(120)	20	(4)	(1)	563
Prêts sur cartes de crédit	415	104	(129)	25	–	–	415
Prêts aux petites entreprises	75	8	(8)	2	–	(1)	76
	1 159	232	(260)	47	(13)	1	1 166
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises (1)	775	35	(45)	11	(9)	(1)	766
Prêts aux banques (2)	33	–	–	–	–	–	33
	808	35	(45)	11	(9)	(1)	799
Total de la provision pour pertes sur créances	1 967	267	(305)	58	(22)	–	1 965
Provision pour engagements hors bilan et autres (3)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 058 \$	267 \$	(305)\$	58 \$	(22)\$	– \$	2 056 \$

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2011							
	Solde au début	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Variation des taux de change/autres	Solde à la fin
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	111 \$	9 \$	(6)\$	– \$	(7)\$	5 \$	112 \$
Prêts aux particuliers	560	111	(134)	19	(3)	4	557
Prêts sur cartes de crédit	414	101	(126)	25	–	1	415
Prêts aux petites entreprises	77	6	(10)	2	–	–	75
	1 162	227	(276)	46	(10)	10	1 159
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises (1)	791	49	(69)	10	(8)	2	775
Prêts aux banques (2)	31	–	–	–	–	2	33
	822	49	(69)	10	(8)	4	808
Total de la provision pour pertes sur créances	1 984	276	(345)	56	(18)	14	1 967
Provision pour engagements hors bilan et autres (3)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 075 \$	276 \$	(345)\$	56 \$	(18)\$	14 \$	2 058 \$

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011							
	Solde au début	Dotation à la provision pour pertes sur créances (5)	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Variation des taux de change/autres	Solde à la fin
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	154 \$	29 \$	(12)\$	1 \$	(8)\$	9 \$	173 \$
Prêts aux particuliers	891	146	(160)	22	(3)	(50)	846
Prêts sur cartes de crédit	434	119	(141)	23	–	(1)	434
Prêts aux petites entreprises	78	9	(12)	2	–	–	77
	1 557	303	(325)	48	(11)	(42)	1 530
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises (1)	1 267	72	(162)	34	(9)	18	1 220
Prêts aux organismes souverains (4)	9	–	(9)	–	–	–	–
Prêts aux banques (2)	34	–	–	–	–	–	34
	1 310	72	(171)	34	(9)	18	1 254
Total de la provision pour pertes sur créances	2 867	375	(496)	82	(20)	(24)	2 784
Provision pour engagements hors bilan et autres (3)	99	–	–	–	–	3	102
Total de la provision pour pertes sur créances	2 966 \$	375 \$	(496)\$	82 \$	(20)\$	(21)\$	2 886 \$

- (1) Comprend des provisions de 4 millions de dollars relativement aux prêts consentis en vertu de facilités de liquidités prélevées par des conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs au 31 janvier 2012 (4 millions au 31 octobre 2011, 2 millions au 31 janvier 2011, 2 millions au 1^{er} novembre 2010).
- (2) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.
- (3) La provision pour les éléments hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs.
- (4) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.
- (5) Comprend un montant de 111 millions de dollars lié à nos activités bancaires de détail régionales aux États-Unis.

Provision pour pertes sur créances par processus d'évaluation

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2012							
	Provision au début	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Variation des taux de change/autres	Provision à la fin
Évaluées individuellement	252 \$	20 \$	(26)\$	7 \$	(3)\$	3 \$	253 \$
Évaluées collectivement	1 806	247	(279)	51	(19)	(3)	1 803
Total	2 058 \$	267 \$	(305)\$	58 \$	(22)\$	– \$	2 056 \$

Note 6 Provision pour pertes sur créances et prêts douteux (suite)

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2011							
	Provision au début	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Variation des taux de change/autres	Provision à la fin
Évaluées individuellement	253 \$	28 \$	(39)\$	5 \$	(3)\$	8 \$	252 \$
Évaluées collectivement	1 822	248	(306)	51	(15)	6	1 806
Total	2 075 \$	276 \$	(345)\$	56 \$	(18)\$	14 \$	2 058 \$

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011							
	Provision au début	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Variation des taux de change/autres	Provision à la fin
Évaluées individuellement	415 \$	55 \$	(151)\$	29 \$	(2)\$	(4)\$	342 \$
Évaluées collectivement	2 551	320	(345)	53	(18)	(17)	2 544
Total	2 966 \$	375 \$	(496)\$	82 \$	(20)\$	(21)\$	2 886 \$

Prêts en souffrance mais non douteux

	Au							
	31 janvier 2012				31 octobre 2011			
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	3 176 \$	1 433 \$	488 \$	5 097 \$	3 180 \$	1 416 \$	525 \$	5 121 \$
Prêts de gros	522	259	–	781	417	241	–	658
Total	3 698 \$	1 692 \$	488 \$	5 878 \$	3 597 \$	1 657 \$	525 \$	5 779 \$

	Au							
	31 janvier 2011				1 ^{er} novembre 2010			
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	3 624 \$	1 670 \$	669 \$	5 963 \$	3 582 \$	1 706 \$	635 \$	5 923 \$
Prêts de gros	1 202	538	5	1 745	1 197	485	12	1 694
Total	4 826 \$	2 208 \$	674 \$	7 708 \$	4 779 \$	2 191 \$	647 \$	7 617 \$

Valeur comptable brute des prêts évalués individuellement comme étant douteux ⁽¹⁾

	Au			
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 ^{er} novembre 2010
Prêts de gros				
Prêts aux entreprises ⁽²⁾	869 \$	907 \$	1 929 \$	2 233 \$
Prêts aux organismes souverains ⁽³⁾	1	–	–	9
Prêts aux banques ⁽⁴⁾	34	33	34	34
Total	904 \$	940 \$	1 963 \$	2 276 \$

- (1) Le solde moyen brut des prêts évalués individuellement comme étant douteux était de 922 millions de dollars pour la période (917 millions au 31 octobre 2011 et 2 120 millions au 31 janvier 2011).
- (2) Comprend des soldes de prêts douteux évalués individuellement d'un montant brut de 52 million de dollars (53 millions au 31 octobre 2011, 56 millions au 31 janvier 2011 et 57 millions au 1^{er} novembre 2010) et d'un montant net de 49 millions (49 millions au 31 octobre 2011, 54 millions au 31 janvier 2011 et 55 millions au 1^{er} novembre 2010), relativement aux prêts consentis en vertu de facilités de liquidités prélevées par des conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs.
- (3) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.
- (4) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

Note 7 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

	Au 31 janvier 2012				Au 31 octobre 2011			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés comme des instruments de couverture (1)	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés comme des instruments de couverture (1)
	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net		Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	
Actifs								
Instruments dérivés	1 135 \$	2 242 \$	99 \$	99 865 \$	1 089 \$	2 271 \$	85 \$	96 205 \$
Passifs								
Instruments dérivés	963	320	35	105 445	1 072	370	125	98 955
Instruments non dérivés	–	–	17 230	–	–	–	17 211	–

	Au 31 janvier 2011				Au 1 ^{er} novembre 2010			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés comme des instruments de couverture (1)	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés comme des instruments de couverture (1)
	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net		Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	
Actifs								
Instruments dérivés	636 \$	1 298 \$	230 \$	71 297 \$	505 \$	2 047 \$	360 \$	103 197 \$
Passifs								
Instruments dérivés	1 098	85	163	75 443	812	60	182	107 023
Instruments non dérivés	–	–	9 717	–	–	–	8 732	–

- (1) Les passifs dérivés comprennent des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 320 millions de dollars (283 millions au 31 octobre 2011, 164 millions au 31 janvier 2011 et 170 millions au 1^{er} novembre 2010) et des régimes 401(k) d'un montant minime (1 million au 31 octobre 2011, montant minime au 31 janvier 2011 et 2 millions au 1^{er} novembre 2010).

Note 7 Instruments financiers dérivés et activités de couverture (suite)**Résultats des activités de couverture comptabilisées en résultat net et dans les autres éléments du résultat global**

	Pour les trimestres clos								
	le 31 janvier 2012			le 31 octobre 2011			le 31 janvier 2011		
	Profits nets (pertes nettes) compris dans les Revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le Revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global	Profits nets (pertes nettes) compris dans les Revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le Revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global	Profits nets (pertes nettes) compris dans les Revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le Revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global
Couvertures de la juste valeur									
Profits (pertes) sur les instruments de couverture	135 \$	s.o.	s.o.	380 \$	s.o.	s.o.	(532) \$	s.o.	s.o.
Profits (pertes) sur les éléments couverts attribuables au risque couvert	(122)	s.o.	s.o.	(360)	s.o.	s.o.	525	s.o.	s.o.
Tranche inefficace	13	s.o.	s.o.	20	s.o.	s.o.	(7)	s.o.	s.o.
Couvertures des flux de trésorerie									
Tranche inefficace	3	s.o.	s.o.	8	s.o.	s.o.	5	s.o.	s.o.
Tranche efficace	s.o.	s.o.	67	s.o.	s.o.	142	s.o.	s.o.	42
Reclassées en résultat au cours de la période ⁽¹⁾	s.o.	(27)	s.o.	s.o.	(46)	s.o.	s.o.	(34)	s.o.
Couvertures de l'investissement net									
Tranche inefficace	—	s.o.	s.o.	—	s.o.	s.o.	3	s.o.	s.o.
(Pertes) profits de change	s.o.	s.o.	51	s.o.	s.o.	1 132	s.o.	s.o.	(496)
Profits (pertes) lié(e)s aux couvertures	s.o.	s.o.	(3)	s.o.	s.o.	(647)	s.o.	s.o.	484
	16 \$	(27)\$	115 \$	28 \$	(46)\$	627 \$	1 \$	(34)\$	30 \$

(1) Des pertes après impôt de 19 millions de dollars ont été reclassées des autres composantes des capitaux propres au résultat pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 (pertes de 47 millions pour le trimestre clos le 31 octobre 2011 et pertes de 25 millions pour le trimestre clos le 31 janvier 2011).

s.o. sans objet

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance

	31 janvier 2012				31 octobre 2011			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés ⁽¹⁾	17 570 \$	33 711 \$	52 060 \$	103 341 \$	20 711 \$	34 035 \$	44 904 \$	99 650 \$
Passifs dérivés ⁽²⁾	19 260	37 103	50 400	106 763	20 943	35 899	43 680	100 522

	31 janvier 2011				1 ^{er} novembre 2010			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés ⁽¹⁾	18 626 \$	27 067 \$	27 768 \$	73 461 \$	22 191 \$	38 411 \$	45 507 \$	106 109 \$
Passifs dérivés ⁽²⁾	20 174	28 858	27 757	76 789	23 558	40 019	44 500	108 077

(1) Comprend les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit, qui ont été déterminés pour certains instruments précis.

(2) Comprend des contrats à valeur stable de 320 millions de dollars (283 millions au 31 octobre 2011, 164 millions au 31 janvier 2011, 170 millions au 1^{er} novembre 2010) visant des polices d'assurance vie détenues par des banques et des régimes 401(k) d'un montant minime (1 million au 31 octobre 2011, montant minime au 31 janvier 2011, 2 millions au 1^{er} novembre 2010).

Note 8 Acquisitions et cessions importantes**Cessions***Services bancaires internationaux*

Le 20 juin 2011, nous avons conclu un accord définitif visant la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis à PNC Financial Services Group, Inc. (PNC). Notre estimation actuelle du prix de vente est d'environ 3,6 milliards de dollars US. Nous recevrons la contrepartie en espèces. Notre perte à la vente estimative après impôt, qui s'élève à 300 millions de dollars, est comptabilisée au poste Perte nette liée aux activités abandonnées de nos comptes consolidés de résultat. La vente, qui est assujettie aux conditions de clôture habituelles, notamment l'approbation réglementaire, devrait se conclure en mars 2012. La perte sur cession sera finalisée à la conclusion de la transaction. La vente comporte également les déclarations et garanties postérieures à la clôture usuelles pour une transaction de cette nature, ce qui comprend le respect des lois et l'octroi du crédit nécessaire. Nous pourrions être tenus d'indemniser PNC pour les pertes subies advenant le non-respect de ces déclarations et garanties.

Nous avons également classé certains des nos actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis dans les activités abandonnées, car nous nous sommes engagés à les vendre d'ici un an. Les actifs ne sont pas importants pour nos Services bancaires internationaux.

Les résultats des activités vendues à PNC et les actifs que nous nous sommes engagés à vendre sont présentés à titre d'activités abandonnées dans nos bilans consolidés à compter du troisième trimestre de 2011 et dans nos comptes consolidés de résultat pour toutes les périodes présentées. Les principales données financières liées à ces activités sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Assurances

Le 29 avril 2011, nous avons conclu la vente de Liberty Life, notre unité d'assurance vie aux États-Unis, à Athene Holding Ltd. La perte à la vente après impôt s'est élevée à 104 millions de dollars. Les résultats des activités de Liberty Life vendues à Athene Holding Ltd. ont été présentés dans nos états financiers consolidés résumés à titre d'activités abandonnées pour les périodes présentées. Les principales données financières liées à ces activités sont présentées dans le tableau ci-dessous.

	Activités bancaires de détail régionales aux États-Unis et autres actifs				Liberty Life				Total			
					Au							
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 ^{er} novembre 2010	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 ^{er} novembre 2010	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 ^{er} novembre 2010
Total de l'actif (1)												
Valeurs mobilières	4 364 \$	5 253 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	4 501 \$	4 612 \$	4 364 \$	5 253 \$	4 501 \$	4 612 \$
Prêts	16 318	16 593	–	–	–	–	458	477	16 318	16 593	458	477
Autres (2)	5 642	5 306	–	–	–	–	596	634	5 642	5 306	596	634
	26 324	27 152	–	–	–	–	5 555	5 723	26 324	27 152	5 555	5 723
Total du passif												
Dépôts	17 992 \$	18 470 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	17 992 \$	18 470 \$	– \$	– \$
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	–	–	–	–	–	–	4 678	4 858	–	–	4 678	4 858
Autres	1 496	1 606	–	–	–	–	144	154	1 496	1 606	144	154
	19 488 \$	20 076 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	4 822 \$	5 012 \$	19 488 \$	20 076 \$	4 822 \$	5 012 \$

(1) Le total des autres actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis est négligeable.

(2) Comprend des actifs d'impôt différé de 1 049 millions de dollars (1 029 millions au 31 octobre 2011).

	Activités bancaires de détail régionales aux États-Unis et autres actifs			Liberty Life			Total		
				Pour les trimestres clos					
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Revenu net d'intérêt	154 \$	160 \$	189 \$	– \$	– \$	– \$	154 \$	160 \$	189 \$
Revenus autres que d'intérêt	58	(10)	22	–	–	98	58	(10)	120
Total des revenus	212	150	211	–	–	98	212	150	309
Dotation à la provision pour pertes sur créances	83	15	111	–	–	–	83	15	111
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance et charges actuarielles	–	–	–	–	–	62	–	–	62
Frais autres que d'intérêt	185	199	196	–	–	25	185	199	221
Charge de dépréciation du goodwill	–	–	–	–	–	–	–	–	–
(Perte nette) bénéfice net avant impôt	(56)	(64)	(96)	–	–	11	(56)	(64)	(85)
(Perte nette) bénéfice net	(28)	(44)	(55)	–	–	7	(28)	(44)	(48)
Profit à la vente	7	6	–	–	–	–	7	6	–
(Perte nette) profit net lié aux activités abandonnées									
Activités bancaires de détail régionales aux États-Unis vendues à PNC	(11)	(16)	(38)	–	–	–	(11)	(16)	(38)
Autres actifs bancaires régionaux aux États-Unis	(10)	(22)	(17)	–	–	–	(10)	(22)	(17)
Liberty Life vendue à Athene Holding Ltd.	–	–	–	–	–	7	–	–	7
Total	(21)\$	(38)\$	(55)\$	– \$	– \$	7 \$	(21)\$	(38)\$	(48)\$

Note 8 Acquisitions et cessions importantes (suite)

	Activités bancaires de détail régionales aux États-Unis et autres actifs			Liberty Life			Autres		
	Pour les trimestres clos								
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités opérationnelles	(666)\$	116 \$	314 \$	– \$	– \$	(11)\$	(666)\$	116 \$	303 \$
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d’investissement	904	1 192	(616)	–	–	1	904	1 192	(615)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(13)	37	(35)	–	–	–	(13)	37	(35)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	14	42	(14)	–	–	–	14	42	(14)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	239	1 387	(351)	–	–	(10)	239	1 387	(361)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début	2 716	1 329	888	–	–	2	2 716	1 329	890
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin	2 955 \$	2 716 \$	537 \$	– \$	– \$	(8)\$	2 955 \$	2 716 \$	529 \$

Acquisition*Gestion de patrimoine*

Le 17 décembre 2010, nous avons conclu l'acquisition de BlueBay Asset Management plc (BlueBay), une société de gestion d'actifs ayant son siège social à Londres dont les actions sont négociées sur le marché, spécialisée dans les placements dans des titres à revenu fixe, dont les biens sous gestion se chiffraient à environ 39,1 milliards de dollars à la date d'acquisition. Les détails du coût final de l'acquisition sont présentés dans le tableau ci-dessous. Il y a un décalage de un mois dans la présentation des résultats de BlueBay dans notre secteur Gestion de patrimoine.

	BlueBay Asset Management
Date d'acquisition	17 décembre 2010
Pourcentage des actions acquises	100 %
Contrepartie aux fins de l'acquisition dans la monnaie de la transaction	Paiement total en espèces de 955 millions de livres sterling
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en dollars canadiens	1 503 \$
Juste valeur des immobilisations corporelles acquises	409 \$
Juste valeur des passifs repris (1)	(286)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	123
Listes de clients et relations-clients (2)	280
Goodwill	1 100
Total de la contrepartie aux fins de l'acquisition	1 503 \$

(1) Comprend un passif d'impôt différé de 79 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises.

(2) Les listes de clients et les relations-clients sont amorties selon le mode linéaire sur une durée d'utilité estimée moyenne de 12 ans.

Note 9 Dépôts

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts :

	Au 31 janvier 2012				Au 31 octobre 2011			
	Dépôts à vue (1)	Dépôts sur préavis (2)	Dépôts à terme (3)	Total	Dépôts à vue (1)	Dépôts sur préavis (2)	Dépôts à terme (3)	Total
Particuliers	99 486 \$	12 721 \$	59 897 \$	172 104 \$	96 233 \$	11 938 \$	57 859 \$	166 030 \$
Entreprises et gouvernements	114 120	1 617	192 529	308 266	113 838	1 709	188 457	304 004
Banques	4 570	23	17 083	21 676	4 139	17	15 501	19 657
	218 176 \$	14 361 \$	269 509 \$	502 046 \$	214 210 \$	13 664 \$	261 817 \$	489 691 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	53 460 \$	155 \$	– \$	53 615 \$	51 227 \$	86 \$	– \$	51 313 \$
États-Unis	1 028	5	–	1 033	1 160	6	–	1 166
Europe (5)	4 734	–	–	4 734	5 008	2	–	5 010
Autres pays	3 220	568	–	3 788	2 767	266	–	3 033
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	126 602	9 984	206 759	343 345	125 536	9 325	200 155	335 016
États-Unis	3 380	703	42 315	46 398	3 196	960	40 230	44 386
Europe (5)	21 541	52	11 455	33 048	20 900	35	12 913	33 848
Autres pays	4 211	2 894	8 980	16 085	4 416	2 984	8 519	15 919
	218 176 \$	14 361 \$	269 509 \$	502 046 \$	214 210 \$	13 664 \$	261 817 \$	489 691 \$

	Au 31 janvier 2011				Au 1 ^{er} novembre 2010			
	Dépôts à vue (1)	Dépôts sur préavis (2)	Dépôts à terme (3)	Total	Dépôts à vue (1)	Dépôts sur préavis (2)	Dépôts à terme (3)	Total
Particuliers	87 171 \$	12 869 \$	61 593 \$	161 633 \$	85 774 \$	12 206 \$	63 713 \$	161 693 \$
Entreprises et gouvernements	111 395	2 378	187 403	301 176	110 583	2 394	179 598	292 575
Banques	3 672	17	18 696	22 385	3 607	11	20 525	24 143
	202 238 \$	15 264 \$	267 692 \$	485 194 \$	199 964 \$	14 611 \$	263 836 \$	478 411 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	46 028 \$	166 \$	– \$	46 194 \$	44 341 \$	87 \$	– \$	44 428 \$
États-Unis	4 217	20	–	4 237	4 223	765	–	4 988
Europe (5)	1 170	1	–	1 171	975	1	–	976
Autres pays	2 632	290	–	2 922	3 225	247	–	3 472
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	112 809	8 099	192 249	313 157	110 354	7 562	181 178	299 094
États-Unis	8 882	3 793	44 359	57 034	8 527	2 996	51 563	63 086
Europe (5)	22 301	45	21 858	44 204	24 052	25	22 026	46 103
Autres pays	4 199	2 850	9 226	16 275	4 267	2 928	9 069	16 264
	202 238 \$	15 264 \$	267 692 \$	485 194 \$	199 964 \$	14 611 \$	263 836 \$	478 411 \$

- (1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts comprennent des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
- (2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Au 31 janvier 2012, le solde des dépôts à terme comprenait aussi des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis pour fournir un financement à long terme de 108 milliards de dollars (103,9 milliards au 31 octobre 2011, 98,4 milliards au 31 janvier 2011 et 94,5 milliards au 1^{er} novembre 2010).
- (4) Les divisions géographiques des dépôts sont fondées sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés.
- (5) L'Europe comprend le Royaume-Uni, la Suisse et les îles Anglo-Normandes.

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles de nos passifs au titre des dépôts à vue, sur préavis et à terme :

Échéance des dépôts (1)

	Au 31 janvier 2012				Au 31 octobre 2011			
	À vue	Sur préavis	À terme	Total	À vue	Sur préavis	À terme	Total
Moins de 1 an :								
Moins de 3 mois	218 176 \$	14 361 \$	78 736 \$	311 273 \$	214 212 \$	13 663 \$	67 312 \$	295 187 \$
De 3 à 6 mois	–	–	18 358	18 358	–	–	27 982	27 982
De 6 à 12 mois	–	–	32 770	32 770	–	–	26 552	26 552
De 1 an à 2 ans	–	–	51 673	51 673	–	–	50 403	50 403
De 2 à 3 ans	–	–	27 750	27 750	–	–	28 605	28 605
De 3 à 4 ans	–	–	21 806	21 806	–	–	21 300	21 300
De 4 à 5 ans	–	–	20 978	20 978	–	–	21 198	21 198
Plus de 5 ans	–	–	17 438	17 438	–	–	18 464	18 464
	218 176 \$	14 361 \$	269 509 \$	502 046 \$	214 212 \$	13 663 \$	261 816 \$	489 691 \$

	Au 31 janvier 2011				Au 1 ^{er} novembre 2010			
	À vue	Sur préavis	À terme	Total	À vue	Sur préavis	À terme	Total
Moins de 1 an :								
Moins de 3 mois	202 238 \$	15 264 \$	74 879 \$	292 381 \$	199 964 \$	14 611 \$	64 287 \$	278 862 \$
De 3 à 6 mois	–	–	21 939	21 939	–	–	28 047	28 047
De 6 à 12 mois	–	–	40 235	40 235	–	–	41 248	41 248
De 1 an à 2 ans	–	–	44 402	44 402	–	–	37 165	37 165
De 2 à 3 ans	–	–	30 736	30 736	–	–	34 986	34 986
De 3 à 4 ans	–	–	19 074	19 074	–	–	23 849	23 849
De 4 à 5 ans	–	–	18 914	18 914	–	–	16 942	16 942
Plus de 5 ans	–	–	17 513	17 513	–	–	17 312	17 312
	202 238 \$	15 264 \$	267 692 \$	485 194 \$	199 964 \$	14 611 \$	263 836 \$	478 411 \$

- (1) Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 janvier 2012 s'établissait à 232 milliards de dollars (227 milliards au 31 octobre 2011, 230 milliards au 31 janvier 2011, 227 milliards au 1^{er} novembre 2010).

Note 10 Avantages sociaux, prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations définies, lesquels fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Les charges au titre de ces régimes d'avantages sont présentées dans le tableau suivant :

	Pour les trimestres clos					
	Régimes de retraite (1)			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (1)		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Coût des services rendus	56 \$	50 \$	52 \$	4 \$	5 \$	6 \$
Charges d'intérêts	104	105	104	19	18	19
Rendement prévu de l'actif des régimes	(122)	(125)	(116)	—	—	—
Charge au titre des régimes à prestations définies	38	30	40	23	23	25
Charge au titre des régimes à cotisations définies	28	21	27	—	—	—
	66 \$	51 \$	67 \$	23 \$	23 \$	25 \$

(1) Le cumul des gains et pertes actuariels au 1^{er} novembre 2010 pour ces régimes a été comptabilisé au poste Bénéfices non distribués lors de la transition aux IFRS. Se reporter à la note 3 pour en savoir davantage.

Note 11 Transactions importantes portant sur les capitaux propres et le financement

Le tableau suivant présente les actions ordinaires émises au cours des périodes présentées :

	Pour les trimestres clos					
	le 31 janvier 2012		le 31 octobre 2011		le 31 janvier 2011	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Régime de réinvestissement de dividendes (1)	1 329	59 \$	1 131	56 \$	—	— \$
Options sur actions exercées (2)	1 152	44	488	13	482	15
Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés (3)	—	—	—	—	497	26
	2 481	103 \$	1 619	69 \$	979	41 \$

(1) Notre régime de réinvestissement de dividendes est financé soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours des trimestres clos le 31 janvier 2012 et le 31 octobre 2011, nous avons financé notre régime de réinvestissement de dividendes au moyen d'actions propres. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2011, nous avons financé notre régime de réinvestissement de dividendes au moyen d'achats d'actions sur le marché libre.

(2) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et l'ajustement à la juste valeur des options sur actions.

(3) Au cours des trimestres clos le 31 janvier 2012 et le 31 octobre 2011, nous avons financé les régimes d'épargne et d'actionnariat des employés au moyen d'achats d'actions sur le marché libre. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2011, nous avons financé les régimes d'épargne et d'actionnariat des employés au moyen d'actions propres.

Note 12 Revenus tirés des activités de négociation et de certains instruments financiers autres que détenus à des fins de transaction

Le total des revenus tirés des activités de négociation qui découlent d'instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net comprend le revenu net d'intérêt tiré des activités de négociation et les revenus tirés des activités de négociation qui sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt. Le revenu net d'intérêt est tiré du revenu d'intérêt et des dividendes comptabilisés relativement à l'actif et au passif des activités de négociation.

	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Revenu net d'intérêt	388 \$	386 \$	283 \$
Revenus (frais) autres que d'intérêt	396	(219)	721
Total	784 \$	167 \$	1 004 \$
Par gamme de produits			
Taux d'intérêt et crédit	536 \$	(6) \$	705 \$
Titres de participation	110	79	199
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	138	94	100
Total	784 \$	167 \$	1 004 \$

Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les revenus autres que d'intérêt comprennent une augmentation de 500 millions de dollars de la juste valeur de nos actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 (diminution de 501 millions pour le trimestre clos le 31 octobre 2011, augmentation de 627 millions pour le trimestre clos le 31 janvier 2011).

Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net (la perte nette) sur les actifs et les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 s'est chiffré à 217 millions de dollars (448 millions pour le trimestre clos le 31 octobre 2011 et (102) millions pour le trimestre clos le 31 janvier 2011).

Autres catégories d'instruments financiers

Le tableau suivant présente les éléments comptabilisés en résultat au cours de l'exercice :

	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Pertes nettes découlant d'instruments financiers évalués au coût amorti	(2)\$	(1)\$	– \$
Revenu net d'intérêt calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, excluant les intérêts sur les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	2 615	2 571	2 512
Honoraires nets qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif au titre d'actifs et de passifs financiers	904	899	902
Honoraires nets provenant des activités de fiducie et autres activités connexes	1 577	1 621	1 780
Total	5 094 \$	5 090 \$	5 194 \$

Note 13 Impôt sur le résultat**Recouvrabilité de l'actif d'impôt différé**

Nous revoyons trimestriellement notre actif d'impôt différé, lequel est inscrit au poste Autres actifs de nos bilans consolidés, afin de déterminer s'il est probable que les avantages liés à cet actif se réaliseront; dans le cadre de cet examen, nous évaluons les éléments probants positifs et négatifs. Notre actif d'impôt différé représente les différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale de certains de nos actifs et passifs, ainsi que l'avantage fiscal lié aux reports en avant de pertes nettes opérationnelles. Dans le cadre de notre examen de la capacité de réaliser notre actif d'impôt différé au 31 janvier 2012, nous avons évalué l'avantage fiscal lié à nos services bancaires régionaux aux États-Unis, qui font l'objet d'un accord visant leur vente (se reporter à la note 8). Cet examen nous a permis de conclure qu'il existe suffisamment d'éléments probants positifs à l'appui du fait que l'actif d'impôt différé lié à nos services bancaires régionaux aux États-Unis est réalisable pour neutraliser les éléments probants négatifs. Dans l'ensemble, selon tous les éléments probants disponibles, nous sommes d'avis qu'il est probable que l'actif d'impôt différé consolidé se réalisera grâce à une combinaison de renversements futurs de différences temporelles et de bénéfice imposable.

Impôt sur le résultat lié aux composantes des autres éléments du résultat global

Le tableau suivant illustre la charge ou l'économie d'impôt attribuée à chaque composante des autres éléments du résultat global et des variations des capitaux propres :

	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres			
Autres éléments du résultat global			
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente	15 \$	2 \$	(71)\$
Reclassement en résultat de (profits) pertes sur les titres disponibles à la vente	(7)	4	21
Profits nets (pertes nettes) de change, déduction faite des activités de couverture	13	(250)	200
Profits nets (pertes nettes) latents sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	23	74	14
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	8	(1)	9
Total de (l'économie) la charge d'impôt	52 \$	(171)\$	173 \$

Note 14 Bénéfice par action

	Pour les trimestres clos		
	le 31 janvier 2012	le 31 octobre 2011	le 31 janvier 2011
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net	1 855 \$	1 571 \$	1 948 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	(21)	(38)	(48)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 876	1 609	1 996
Dividendes sur actions privilégiées	(64)	(65)	(65)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(25)	(25)	(26)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	1 787 \$	1 519 \$	1 905 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 439 252	1 437 023	1 424 094
Bénéfice (perte) de base par action			
Activités poursuivies (en dollars)	1,24 \$	1,06 \$	1,34 \$
Activités abandonnées (en dollars)	(0,01)	(0,03)	(0,04)
Total (en dollars)	1,23 \$	1,03 \$	1,30 \$
Bénéfice (perte) dilué par action			
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	1 787 \$	1 519 \$	1 905 \$
Incidence dilutive des actions échangeables	13	13	23
Bénéfice net lié aux activités poursuivies disponible pour les actionnaires ordinaires, compte tenu de l'incidence dilutive des actions échangeables	1 800 \$	1 532 \$	1 928 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées disponible pour les actionnaires ordinaires	(21)\$	(38)\$	(48)\$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 439 252	1 437 023	1 424 094
Options sur actions (1)	1 620	1 818	3 526
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	526	778	1 259
Actions échangeables (2)	26 129	26 308	45 076
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	1 467 527	1 465 927	1 473 955
Bénéfice dilué par action			
Activités poursuivies (en dollars)	1,23 \$	1,05 \$	1,31 \$
Activités abandonnées (en dollars)	(0,02)	(0,03)	(0,04)
Total (en dollars)	1,21 \$	1,02 \$	1,27 \$

- (1) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode du rachat. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Les montants suivants ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action : au 31 janvier 2012, un nombre moyen d'options en cours de 7 680 583 ayant un prix d'exercice de 53,95 \$; au 31 octobre 2011, un nombre moyen d'options en cours de 4 052 267 ayant un prix d'exercice de 55,05 \$; au 31 janvier 2011, un nombre moyen d'options en cours de 4 075 235 ayant un prix d'exercice de 55,05 \$.
- (2) Les actions échangeables comprennent les actions privilégiées, les titres de fiducie de capital et les actions échangeables émises relativement à l'acquisition de Phillips, Hager & North Investment Management Ltd. (PH&N) en 2008. Les actions échangeables de PH&N ont été remplacées par 6,4 millions d'actions ordinaires de RBC le 2 mai 2011, lors du troisième anniversaire de la conclusion de l'acquisition.

Note 15 Garanties et engagements**Garanties**

Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison de biens détenus ou affectés en garantie. Étant donné que la valeur comptable de ces garanties financières ne constitue pas une indication du montant maximal potentiel des paiements futurs, nous continuons de considérer les garanties financières comme des instruments de crédit hors bilan. Le tableau qui suit résume les garanties importantes que nous avons accordées à des tiers.

	Au							
	31 janvier 2012		31 octobre 2011		31 janvier 2011		1 ^{er} novembre 2010	
	Montant maximal potentiel des paiements futurs	Valeur comptable	Montant maximal potentiel des paiements futurs	Valeur comptable	Montant maximal potentiel des paiements futurs	Valeur comptable	Montant maximal potentiel des paiements futurs	Valeur comptable
Dérivés de crédit et options de vente position vendeur (1)	7 502 \$	339 \$	8 705 \$	295 \$	8 810 \$	217 \$	11 604 \$	365 \$
Facilités de garantie de liquidités (2), (3)	25 725	220	23 496	171	20 789	99	20 827	55
Produits à valeur stable (4)	18 354	320	18 438	284	19 187	164	19 683	172
Lettres de crédit de soutien et garanties de bonne fin (3)	17 541	221	16 794	184	16 760	138	16 647	89
Rehaussements de crédit (3)	3 471	65	3 330	68	3 171	61	3 211	66
Prêts hypothécaires vendus avec garantie	—	—	—	—	325	—	323	—

- (1) La valeur comptable est comprise dans le poste Dérivés de nos bilans consolidés. Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs.
- (2) Au cours d'exercices précédents, certains conduits multicédants administrés par RBC offrant des programmes de papier commercial adossé à des actifs ont prélevé des montants en vertu de certaines de nos facilités de garantie de liquidités. Au 31 janvier 2012, ces prêts totalisaient 1,4 milliard de dollars (au 31 octobre 2011, 1,4 milliard; au 31 janvier 2011, 1,5 milliard; au 1^{er} novembre 2010, 1,5 milliard, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts de 4 millions (au 31 octobre 2011, 4 millions; au 31 janvier 2011, 2 millions; au 1^{er} novembre 2010, 2 millions et étaient inclus dans le poste Prêts de gros – Prêts aux entreprises de nos bilans consolidés.
- (3) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres passifs de nos bilans consolidés.
- (4) Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs. Le montant maximal potentiel des paiements futurs comprend un montant de 7,9 milliards de dollars (7,8 milliards au 31 octobre 2011; 7,7 milliards au 31 janvier 2011; 7,8 milliards au 1^{er} novembre 2010) au titre des polices d'assurance vie détenues par des banques et un montant de 10,5 milliards (10,7 milliards au 31 octobre 2011; 11,4 milliards au 31 janvier 2011; 11,8 milliards au 1^{er} novembre 2010) au titre de régimes de retraite aux termes de l'Employee Retirement Income Security Act of 1974 (ERISA) des États-Unis, tels que les régimes 401(k). Au cours de la période, nous avons comptabilisé des pertes latentes d'environ 35 millions de dollars (36 millions pour le trimestre clos le 31 octobre 2011, profits latents de 3 millions pour le trimestre clos le 31 janvier 2011) au titre des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques. La quasi-totalité des pertes latentes, découlant principalement de la variation des projections de flux trésorerie et des taux d'actualisation, est liée à un contrat qui a été restructuré de manière à éliminer les répercussions économiques de la résiliation avant l'échéance d'une police d'assurance vie détenue par une banque, en établissant une date d'échéance fixe à l'égard des dérivés.

Outre les garanties ci-dessus, la presque totalité de nos activités de prêt de titres pour lesquelles nous agissons à titre d'agent pour les porteurs de titres sont exercées par l'intermédiaire de notre coentreprise, RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS). Au 31 janvier 2012, les engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres de RBC Dexia IS totalisaient 59,5 milliards de dollars (52,6 milliards au 31 octobre 2011, 55,3 milliards au 31 janvier 2011, 52,1 milliards au 1^{er} novembre 2010). De ce montant, une tranche de 50 % représente notre risque de perte.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés aux activités du STPGV nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le montant des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, nous avons donné en moyenne des actifs de 3,4 milliards de dollars (4,0 milliards au 31 octobre 2011; 3,1 milliards au 31 janvier 2011) en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour. Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalant aux actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise au 31 janvier 2012, au 31 octobre 2011, au 31 janvier 2011 et au 1^{er} novembre 2010.

Les détails des actifs donnés en garantie de passifs sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

	Au			
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 ^{er} novembre 2010
Trésorerie et montants à recevoir de banques	882 \$	865 \$	876 \$	506 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	12 603	6 340	4 917	6 092
Prêts	17 400	18 642	14 359	16 087
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	51 666	60 509	66 798	61 513
Biens achetés en vertu de conventions de revente	56 553	52 032	55 556	42 846
Autres actifs	181	88	83	1 264
	139 285 \$	138 476 \$	142 589 \$	128 308 \$

	Au			
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 ^{er} novembre 2010
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :				
Gouvernements étrangers et banques centrales	2 512 \$	2 376 \$	2 274 \$	2 332 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires ⁽¹⁾	12 586	19 846	14 249	18 641
Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes :				
Emprunts et prêts de titres	54 801	39 941	43 017	31 359
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	37 363	44 545	57 465	47 786
Transactions sur dérivés	16 814	16 620	13 249	15 232
Titrisation de créances sur cartes de crédit	3 930	3 930	2 333	3 265
Obligations couvertes	10 494	10 513	8 543	8 557
Autres	785	705	1 459	1 136
	139 285 \$	138 476 \$	142 589 \$	128 308 \$

(1) Les montants comparatifs présentés ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Biens affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des conventions d'affectation de biens en garantie assorties de modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt et d'emprunt comptabilisées dans nos bilans consolidés. La rubrique Actifs donnés en garantie, ci-dessus, présente des exemples de modalités générales liées aux biens nantis que nous pouvons vendre, donner en garantie ou affecter de nouveau en garantie.

Au 31 janvier 2012, la juste valeur approximative des biens acceptés en garantie que nous pouvons vendre ou affecter de nouveau en garantie se chiffrait à 157 milliards de dollars (137,3 milliards au 31 octobre 2011; 125 milliards au 31 janvier 2011; 123 milliards au 1^{er} novembre 2010). Ces biens affectés en garantie ont été obtenus en vertu de conventions de revente, d'emprunts et de prêts de titres et de transactions sur dérivés. De ce montant, une tranche de 79,5 milliards de dollars (64,4 milliards au 31 octobre 2011; 46,3 milliards au 31 janvier 2011; 50,9 milliards au 1^{er} novembre 2010) a été vendue ou donnée de nouveau en garantie, généralement à titre de bien affecté en garantie en vertu de conventions de rachat ou pour couvrir des ventes à découvert.

Note 15 Garanties et engagements (suite)

Litiges

Nous sommes défenderesse dans un certain nombre de poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. Bien que la direction soit d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites sans subir d'incidence financière importante, il s'agit de questions qui font largement appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influencer de façon importante sur nos résultats opérationnels pour toute période donnée.

Comme il a été décrit précédemment, la Banque Royale du Canada est défenderesse dans le cadre d'un recours relativement au rôle que nous avons joué dans des opérations portant sur des placements réalisés par un certain nombre de districts scolaires du Wisconsin dans certains titres garantis par des créances. Ces opérations ont également fait l'objet d'une enquête réglementaire. Bien que nous ayons conclu un accord avec la Securities and Exchange Commission (SEC), dont le montant a été versé aux districts scolaires par l'intermédiaire d'un fonds d'indemnisation, le recours se poursuit et nous continuons de nous défendre vigoureusement. Il nous est impossible de prédire le dénouement de ces procédures, ni le moment auquel elles seront réglées. La direction estime toutefois que le règlement final de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable importante sur notre situation financière ni sur nos résultats opérationnels consolidés.

La direction revoit régulièrement l'état d'avancement de la poursuite susmentionnée et exercera son jugement afin de la résoudre au mieux des intérêts de la Banque. Nous continuerons de nous défendre vigoureusement dans ce litige.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites ne sera pas important à l'égard de nos états financiers consolidés.

Note 16 Résultats par secteur d'exploitation

Résultats trimestriels

[illegible]

	Pour le trimestre clos le 31 octobre 2011						
	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (3)	Services de soutien généraux (3)	Total
Revenu net d'intérêt (1), (2)	2 036 \$	96 \$	– \$	161 \$	702 \$	(38) \$	2 957 \$
Revenus autres que d'intérêt	815	1 055	1 215	224	340	86	3 735
Total des revenus	2 851	1 151	1 215	385	1 042	48	6 692
Dotation à la provision pour pertes sur créances	234	–	–	36	5	1	276
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	867	–	–	–	867
Frais autres que d'intérêt	1 303	893	129	339	838	28	3 530
Bénéfice net (perte nette) avant impôt sur le résultat	1 314	258	219	10	199	19	2 019
Charge (économie) d'impôt	366	79	19	–	45	(99)	410
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	948	179	200	10	154	118	1 609
Bénéfice net lié aux activités abandonnées							(38)
Bénéfice net							1 571 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :							
Amortissements	45 \$	35 \$	5 \$	25 \$	6 \$	112 \$	228 \$
Total de l'actif lié aux activités poursuivies	307 000 \$	23 700 \$	11 100 \$	26 200 \$	384 000 \$	14 600 \$	766 600 \$
Total du passif lié aux activités maintenant abandonnées							27 200
Total de l'actif							793 800 \$
Total du passif lié aux activités poursuivies	305 700 \$	23 800 \$	11 100 \$	26 300 \$	384 300 \$	(18 900) \$	732 300 \$
Total du passif lié aux activités maintenant abandonnées							20 100
Total du passif							752 400 \$

	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011						
	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (3)	Services de soutien généraux (3)	Total
Revenu net d'intérêt (1), (2)	1 991 \$	90 \$	– \$	171 \$	655 \$	(112) \$	2 795 \$
Revenus autres que d'intérêt	811	1 095	825	236	1 396	60	4 423
Total des revenus	2 802	1 185	825	407	2 051	(52)	7 218
Dotation à la provision pour pertes sur créances	272	–	–	14	(25)	3	264
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	567	–	–	–	567
Frais autres que d'intérêt	1 237	884	122	292	1 121	13	3 669
Bénéfice net (perte nette) avant impôt sur le résultat	1 293	301	136	101	955	(68)	2 718
Charge (économie) d'impôt	360	88	–	33	318	(77)	722
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	933	213	136	68	637	9	1 996
Bénéfice net lié aux activités abandonnées							(48)
Bénéfice net							1 948 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :							
Amortissements	43 \$	27 \$	6 \$	24 \$	6 \$	98 \$	204 \$
Total de l'actif lié aux activités poursuivies	293 000 \$	22 500 \$	10 500 \$	26 300 \$	358 200 \$	17 200 \$	727 700 \$
Total de l'actif lié aux activités maintenant abandonnées							34 300
Total de l'actif							762 000 \$
Total du passif lié aux activités poursuivies	291 700 \$	22 300 \$	10 600 \$	26 200 \$	358 500 \$	(19 800) \$	689 500 \$
Total du passif lié aux activités maintenant abandonnées							34 000
Total du passif							723 500 \$

(1) Le revenu intersectoriel et la quote-part des bénéfices des entreprises associées ne sont pas significatifs.

(2) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des frais d'intérêt, puisque la direction se fie essentiellement sur le revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.

(3) Majoration au montant imposable équivalent. Les ajustements liés au montant imposable équivalent font augmenter le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôt.

Note 16 Résultats par secteur d'exploitation (suite)**Composition des secteurs d'exploitation**

Aux fins de la gestion, nous sommes organisés en cinq secteurs d'exploitation, tel qu'ils sont décrits ci-dessous, selon les produits et services offerts :

Le secteur Services bancaires canadiens regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada, ainsi que certains services de placement s'adressant aux épargnants.

Le secteur Gestion de patrimoine offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Amérique latine. Il regroupe une gamme complète de solutions de placement, des services de fiducie et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également des produits et services de gestion d'actifs directement aux clients institutionnels et individuels, par l'intermédiaire d'autres réseaux de distribution de la Banque Royale du Canada et de tiers distributeurs.

Le secteur Assurances regroupe les secteurs d'activité Assurances – Canada et Assurances et autres activités – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos propres réseaux en pleine expansion, notamment les succursales de vente au détail d'assurances, les centres d'appels et notre équipe de vente interne, ainsi que par l'intermédiaire des conseillers indépendants en assurance et des agences de voyages. En dehors de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance dans le monde entier.

Le secteur Services bancaires internationaux regroupe l'unité des Services bancaires et notre coentreprise, RBC Dexia IS. L'unité des Services bancaires comprend nos services bancaires dans les Antilles, lesquels offrent une gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans leurs marchés respectifs. Par suite de la vente annoncée de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, nous avons classé la majorité de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis à titre d'activités abandonnées. Toutefois, nous avons conservé certains de nos services bancaires transfrontaliers, qui répondent aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis. Les résultats liés à ces services sont compris dans les activités poursuivies du secteur Services bancaires internationaux. RBC Dexia IS offre une gamme de produits intégrés aux investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale.

Le secteur Marchés des Capitaux se compose de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions faisant partie de notre clientèle. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services. Nos capacités ailleurs dans le monde sont ciblées et diversifiées, et elles comprennent le montage et la distribution, des services de structuration et de négociation et des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement.

Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment le financement de l'entreprise, la titrisation, les charges nettes liées au capital non attribué ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent inscrits, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements liés au montant imposable équivalent font augmenter le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôts. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés des Capitaux est géré, car cela accroît la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, l'ajustement au montant imposable équivalent s'est établi à (121) millions de dollars ((85) millions pour le trimestre clos le 31 octobre 2011; (144) millions pour le trimestre clos le 31 janvier 2011).

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement individuel de nos secteurs d'exploitation comme s'ils exerçaient leurs activités sur une base autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette approche vise à faire en sorte que les résultats de nos secteurs d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à l'exercice de leurs activités. La direction surveille régulièrement les résultats de ces secteurs en vue de prendre des décisions quant à l'affectation des ressources et à l'évaluation du rendement. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos quatre secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

La direction revoit périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

Note 17 Gestion du capital**Capital réglementaire et ratios de capital**

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) établit des objectifs précis pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. À l'heure actuelle, selon ces objectifs, le ratio du capital de première catégorie doit être supérieur ou égal à 7 % et le ratio du capital total doit être supérieur ou égal à 10 %. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif-capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. Notre coefficient actif-capital demeure inférieur au niveau maximal prescrit par le BSIF.

Incidence de l'adoption des IFRS

La présentation du capital réglementaire en vertu des IFRS a commencé lors de notre passage aux IFRS, le 1^{er} novembre 2011. Selon les lignes directrices du BSIF concernant l'adéquation des fonds propres, les institutions financières peuvent appliquer progressivement l'incidence de la conversion aux IFRS sur le capital réglementaire présenté. Nous avons choisi cette option et appliquons progressivement l'incidence de la conversion aux IFRS sur une période de cinq trimestres à compter du trimestre considéré. Le montant de l'application progressive est comptabilisé de façon linéaire et a atténué l'incidence de la conversion aux IFRS sur notre capital de première catégorie, qui est passé de 2,2 milliards de dollars à 444 millions, ce qui représente une incidence de 1,8 milliard pour le trimestre considéré.

	Déterminé en fonction des		
	IFRS	PCGR du Canada	
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Capital			
Capital de première catégorie	34 727 \$	35 713 \$	33 801 \$
Capital total	41 462	41 021	39 064
Actif ajusté en fonction des risques			
Risque de crédit	211 604 \$	205 182 \$	191 223 \$
Risque de marché	33 549	21 346	25 542
Risque opérationnel	40 355	40 283	39 244
Ajustement transitoire prescrit par le BSIF ⁽¹⁾	—	969	—
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	285 508 \$	267 780 \$	256 009 \$
Ratios de capital et coefficient			
Capital de première catégorie	12,2 %	13,3 %	13,2 %
Capital total	14,5 %	15,3 %	15,3 %
Coefficient actif/capital ⁽²⁾	16,6 X	16,1 X	16,5 X

(1) Conformément aux directives transitoires prévues par l'accord de Bâle II, le BSIF exige que le montant minimal du capital à risque corresponde à au moins 90 % des besoins de liquidités calculés en vertu des normes de l'accord de Bâle I. Si les besoins de liquidités sont inférieurs à 90 %, on doit procéder à un ajustement de transition de l'actif pondéré en fonction des risques, comme il est indiqué à la rubrique 1.7 des lignes directrices du BSIF concernant l'adéquation des fonds propres.

(2) Dans le cadre de la transition aux IFRS et tel que le BSIF l'a approuvé, aux fins du calcul du coefficient actif/capital, le montant brut de l'actif ajusté ne tient pas compte des prêts hypothécaires titrisés jusqu'au 31 mars 2010 inclusivement en vertu du programme de la SCHL.

Note 18 Événements postérieurs à la date du bilan

Le 8 février 2012, notre fiducie de prêts sur cartes de crédit consolidée (la « fiducie ») a émis des billets de premier rang à taux variable adossés à des créances sur cartes de crédit au TIOL américain sur un mois majoré de 0,70 %, pour un montant de 500 millions de dollars américains, et des billets subordonnés adossés à des créances sur cartes de crédit à 4,068 % pour un montant de 24 millions (les « billets de série 2012-1 »). À la même date, la fiducie a émis des billets de premier rang à taux fixe adossés à des créances sur cartes de crédit à 1,77 % pour un montant de 450 millions de dollars américains et des billets subordonnés adossés à des créances sur cartes de crédit à 4,068 % pour un montant de 21 millions (les « billets de série 2012-2 »). Les billets de premier rang ont été vendus à des tiers investisseurs et nous avons conservé les billets subordonnés.

Note 19 Renseignements additionnels à fournir en vertu des IFRS

Renseignements additionnels

Puisque les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont nos premiers états financiers préparés en vertu des IFRS, les informations à fournir dans les états financiers annuels en vertu des IFRS qui suivent, qui n'étaient pas incluses dans nos plus récents états financiers annuels préparés conformément aux PCGR du Canada et ne seraient autrement présentées que dans notre rapport annuel 2012, ont été incluses dans les présents états financiers pour l'exercice comparatif clos le 31 octobre 2011. Certaines informations et renseignements à fournir dans les notes annexes ont été omis ou condensés lorsqu'ils ne sont pas considérés comme essentiels à la compréhension de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Note 19 Renseignements additionnels à fournir en vertu des IFRS (suite)**A : Valeurs mobilières****Valeur comptable des valeurs mobilières**

Le tableau suivant présente les instruments financiers que nous détenons à la fin de la période, évalués à la valeur comptable :

	Durée jusqu'à l'échéance (2)						Total au 31 octobre 2011
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise	
Titres du compte de négociation (1)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	1 902 \$	8 000 \$	8 768 \$	1 569 \$	4 126 \$	– \$	24 365 \$
Créances d'entités gouvernementales américaines	313	5 594	4 659	1 485	7 500	–	19 551
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (3)	2 109	5 144	5 333	3 957	1 562	–	18 105
Titres adossés à des créances hypothécaires (4)	–	3	97	39	277	–	416
Titres adossés à des actifs (4)	160	44	422	237	426	–	1 289
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (4)							
Acceptations bancaires	582	287	–	–	–	–	869
Certificats de dépôt	3	974	352	7	12	–	1 348
Autres	2 175	4 876	10 369	1 873	3 493	1 025	23 811
Titres de participation	–	–	–	–	–	38 374	38 374
	7 244	24 922	30 000	9 167	17 396	39 399	128 128
Titres disponibles à la vente (1)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	284	353	7 697	680	26	–	9 040
Juste valeur	284	360	8 156	703	28	–	9 531
Rendement (5)	0,5 %	4,3 %	3,1 %	2,6 %	4,1 %	–	3,0 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	301	89	1 112	14	21	–	1 537
Juste valeur	302	91	1 131	15	22	–	1 561
Rendement (5)	4,9 %	3,6 %	2,6 %	5,4 %	4,9 %	–	3,1 %
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains							
Coût amorti	60	51	53	6	4 499	–	4 669
Juste valeur	60	51	55	7	4 334	–	4 507
Rendement (5)	1,1 %	1,7 %	1,3 %	5,9 %	2,0 %	–	1,9 %
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (3)							
Coût amorti	4 006	1 108	1 736	190	–	–	7 040
Juste valeur	4 005	1 105	1 730	193	–	–	7 033
Rendement (5)	0,2 %	1,8 %	1,8 %	3,7 %	–	–	1,0 %
Titres adossés à des créances hypothécaires (5)							
Coût amorti	–	–	20	26	268	–	314
Juste valeur	–	–	21	28	261	–	310
Rendement (5)	–	–	4,6 %	4,2 %	2,6 %	–	2,9 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	128	30	270	1 588	1 413	–	3 429
Juste valeur	128	31	269	1 576	1 309	–	3 313
Rendement (5)	2,0 %	5,1 %	0,8 %	0,7 %	1,6 %	–	1,2 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	5 793	1 917	2 073	388	380	53	10 604
Juste valeur	5 803	1 920	2 049	361	361	64	10 558
Rendement (5)	2,2 %	2,1 %	2,0 %	5,9 %	4,8 %	–	2,3 %
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	–	1 219	1 219
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 398	1 398
Titres de substitut de prêt							
Coût	–	–	–	–	–	222	222
Juste valeur	–	–	–	–	–	222	222
Rendement (5)	–	–	–	–	–	3,7 %	3,7 %
Coût amorti	10 572	3 548	12 961	2 892	6 607	1 494	38 074
Juste valeur	10 582	3 558	13 411	2 883	6 315	1 684	38 433
Titres détenus jusqu'à l'échéance (1)							
Coût amorti	129	57	193	81	1	–	461
Juste valeur	129	57	193	81	1	–	461
Total de la valeur comptable des titres (1)	10 711 \$	3 615 \$	13 604 \$	2 964 \$	6 316 \$	1 684 \$	38 894 \$

(1) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres disponibles à la vente sont constatés à la juste valeur. Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont constatés au coût amorti.

(2) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(3) OCDE signifie « Organisation de coopération et de développement économiques ».

(4) Comprend les TGC qui sont présentés au poste Titres adossés à des actifs – TGC dans le tableau intitulé Juste valeur des actifs et des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, figurant à la note 4.

(5) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de la période pour chacune des catégories de titres.

B : Prêts**Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité au taux d'intérêt**

	31 octobre 2011							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité au taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2), (3)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles au taux	Total
Prêts de détail	122 634 \$	149 075 \$	13 036 \$	284 745 \$	176 319 \$	104 276 \$	4 150 \$	284 745 \$
Prêts de gros	35 783	24 043	8 885	68 711	40 185	27 247	1 279	68 711
Total des prêts	158 417	173 118	21 921	353 456	216 504	131 523	5 429	353 456
Provision pour pertes sur prêts	—	—	—	(1 967)	—	—	—	(1 967)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	158 417 \$	173 118 \$	21 921 \$	351 489 \$	216 504 \$	131 523 \$	5 429 \$	351 489 \$

(1) Généralement basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

(2) Les prêts de gros comprennent des prêts totalisant 1,4 milliard de dollars octroyés à des entités ad hoc que nous gérons. Les taux de tous les prêts sont modifiés mensuellement ou trimestriellement.

(3) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

C : Entités ad hoc**Entités ad hoc consolidées**

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs des entités ad hoc consolidées que nous inscrivons à nos bilans consolidés.

	31 octobre 2011					
	Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit (1)	Entités de financement structuré	Entités de création de produits de crédit	Fonds de placement	Autres (1)	Total
Actif consolidé (2), (3)						
Trésorerie	— \$	28 \$	— \$	2 \$	6 \$	36 \$
Valeurs mobilières – titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	—	3 740	—	252	27	4 019
Prêts – de détail et de gros	—	214	75	—	2 597	2 886
Dérivés						
Autres actifs	11	47	—	—	18	76
	11 \$	4 029 \$	75 \$	254 \$	2 648 \$	7 017 \$
Passif consolidé						
Dépôts	3 747 \$	216 \$	99 \$	— \$	— \$	4 062 \$
Autres passifs (4)	41	3 254	—	—	88	3 383
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	1 863	1 863
	3 788 \$	3 470 \$	99 \$	— \$	1 951 \$	9 308 \$

(1) Nous avons transféré des créances sur cartes de crédit à une entité de titrisation et des prêts hypothécaires à Fiducie de capital RBC et à la société en commandite RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP). Ces actifs transférés n'ont pas été sortis de nos bilans consolidés et la contrepartie reçue a été comptabilisée en tant que passif lié aux entités ad hoc, car nous conservons le contrôle sur la quasi-totalité des risques et des avantages des actifs transférés. À la consolidation des entités ad hoc, seuls les billets et les instruments de capital novateurs émis à des tiers investisseurs sont présentés dans le tableau ci-dessus.

(2) Au 31 octobre 2011, nos structures de rémunération détenaient 29 millions de dollars de nos actions ordinaires, montant qui est comptabilisé à titre d'actions propres et qui représente le total de l'actif de ces structures. L'obligation de fournir nos actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation des bénéfices non distribués lorsque la charge de rémunération fondée sur des actions connexe est constatée.

(3) Les garanties dont disposent les investisseurs grèvent uniquement les actifs des entités ad hoc consolidées connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités ad hoc, que nous n'offrions des facilités de garantie de liquidités ou de rehaussement de crédit aux entités ad hoc ou que nous ne concluions des transactions sur dérivés avec ces dernières. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité ad hoc consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de l'entité ad hoc. Si certains événements de crédit surviennent, les actifs de Guarantor LP, qui sont des prêts hypothécaires, seront utilisés pour régler les obligations couvertes émises par RBC. Au moment de la consolidation, le prêt que nous fournissons à Guarantor LP pour l'achat des prêts hypothécaires est éliminé.

(4) Les autres passifs représentent généralement les effets émis par les entités ad hoc.

Nous détenons également des droits significatifs dans certaines entités ad hoc que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités ad hoc. Cette information est présentée dans le tableau suivant. En outre, nous pourrions être le promoteur de certaines entités ad hoc dans lesquelles nous détenons des participations. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité ad hoc, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et de facteurs quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité ad hoc, notre association continue avec l'entité ad hoc et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité ad hoc. Ce tableau comprend également les entités ad hoc dont nous sommes le promoteur.

Note 19 Renseignements additionnels à fournir en vertu des IFRS (suite)**Entités ad hoc non consolidées**

	31 octobre 2011						
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Entités de création de produits de crédit (2)	Fonds de placement	Entités de titrisation	Autres (3)	Total
Total de l'actif lié aux entités ad hoc non consolidées	24 271 \$	4 988 \$	508 \$	1 374 \$	1 090 \$	137 358 \$	169 589 \$
Actif figurant au bilan							
Valeurs mobilières – titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	111	–	–	1 090	–	130	1 331
Prêts – de détail et de gros	1 413	–	–	–	–	–	1 413
Autres actifs	–	870	–	–	–	208	1 078
Total	1 524 \$	870 \$	– \$	1 090 \$	– \$	338 \$	3 822 \$
Passif figurant au bilan							
Autres passifs	190	–	–	–	–	36	226
Total	190 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	36 \$	226 \$
Risque de perte maximal (4)	24 614 \$	1 340 \$	17 \$	1 125 \$	214 \$	60 \$	27 370 \$

- (1) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur au 31 octobre 2011. L'actif réel détenu par ces conduits au 31 octobre 2011 se chiffrait à 16,3 milliards de dollars.
- (2) Sont exclus de ce tableau des titres détenus à des fins de transaction que nous avons transférés à ces entités ad hoc à titre de garantie des effets capitalisés émis par les entités ad hoc au 31 octobre 2011. Les transferts ne donnent pas lieu à une décomptabilisation; par conséquent, ces actifs demeurent inscrits à nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre d'emprunts garantis. Se reporter à l'analyse ci-après sur les produits de crédit.
- (3) Comprend les fonds liés aux crédits d'impôt et les fonds communs de placement dont nous sommes le promoteur, lesquels sont décrits dans la présentation des Autres structures importantes.
- (4) Le risque de perte maximal découlant de nos droits significatifs détenus dans ces entités ad hoc est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés, ainsi qu'aux facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement à la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Se reporter à la note 15 pour connaître les montants des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit.

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc, sur une base renouvelable. Cette entité ad hoc est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Les billets de premier rang sont émis à des tiers investisseurs et nous détenons les billets subordonnés. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs grèvent uniquement les actifs transférés.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit vendues à l'entité ad hoc et jouons un rôle administratif pour l'entité ad hoc. Nous fournissons également une protection de premier niveau contre les pertes à l'entité ad hoc en raison du fait que nous détenons tous les billets subordonnés émis par l'entité ad hoc et de nos droits liés aux marges excédentaires (revenu net d'intérêt résiduel déduction faite de toutes les autres charges au titre de la fiducie), lesquels sont subordonnés aux obligations de l'entité ad hoc envers les porteurs de titres adossés à des actifs.

De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché; nous conservons à l'occasion un compte de réserve en espèces de l'entité ad hoc; nous fournissons des prêts subordonnés à l'entité ad hoc pour acquitter ses frais initiaux; nous agissons aussi à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité ad hoc.

Nous consolidons l'entité ad hoc en raison des pouvoirs de décision que nous détenons afin d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc, et du fait que sommes exposés à la majorité des risques liés à la propriété résiduelle.

Entités de financement structuré*Entités ad hoc liées à des titres à enchères américains*

Nous avons acheté des titres à enchères américains auprès de certaines entités ad hoc (entités ad hoc liées à des titres à enchères américains) qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets subordonnés à court terme. Nous pourrions subir des pertes liées à ces entités ad hoc liées à des titres à enchères américains si des défauts de paiement sur les prêts aux étudiants sous-jacents se produisent; cependant, le capital et les intérêts courus sur ces prêts sont généralement garantis par des organismes gouvernementaux des États-Unis. Nous agissons à titre d'agent de revente aux enchères pour certaines de ces entités, mais n'avons aucune obligation juridique d'acheter les billets émis par ces entités dans le cadre du processus d'enchères.

Nous ne consolidons pas ces entités ad hoc liées à des titres à enchères américains lorsque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de l'entité ad hoc. Nous détenons des droits significatifs dans ces entités par l'intermédiaire des billets que nous détenons.

Programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères

Par ailleurs, nous avons vendu des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation. Chacun de ces programmes est constitué d'une fiducie de rehaussement de crédit et d'une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. Tous les titres à enchères vendus au programme d'obligations encaissables par anticipation sont soutenus par des lettres de crédit et une facilité de crédit que nous avons émises, en vertu desquelles nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte sur créances liée aux titres à enchères. Le certificat de la fiducie de rehaussement de crédit est déposé dans une fiducie d'obligations encaissables par anticipation qui assure le financement pour l'achat du titre sous-jacent au moyen de l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel à l'intention d'un unique tiers investisseur. Tant les fiducies de rehaussement de crédit que celles d'obligations encaissables par anticipation sont des entités ad hoc. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons des facilités de liquidités à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation lié à des titres à enchères aux fins d'achat des certificats à taux variable qui ont été déposés pour rachat mais non revendus avec succès. Nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation des lettres de crédit et des facilités de crédit.

Nous consolidons ces programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères puisque nous contrôlons la fiducie de rehaussement de crédit et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété des titres à enchères sous-jacents par l'entremise des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit que nous avons fournies.

Programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères

Nous avons recours à une entité de financement d'obligations encaissables par anticipation afin de financer d'autres actifs non liés à des titres à enchères dans notre plateforme des marchés des capitaux. La structure des autres programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères auxquels nous participons est semblable à la structure des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères décrite ci-dessus. Cependant, dans le cadre de certains programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères, nous achetons aussi des certificats résiduels émis par ces entités d'obligations encaissables par anticipation, ce qui nous expose au risque de crédit lié aux obligations sous-jacentes ainsi qu'au risque de taux d'intérêt de l'entité. Lorsque nous détenons du certificat résiduel, les actifs transférés vers l'entité de financement d'obligations encaissables par anticipation continuent d'être constatés dans nos bilans consolidés, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Nous consolidons les programmes dans lesquels nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages des entités ad hoc et nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété.

Dans le cadre de certains programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères, les certificats résiduels sont détenus par des tiers et nous ne fournissons pas de rehaussement de crédit des actifs sous-jacents, mais seulement des facilités de liquidités sur les certificats à taux variables. Par conséquent, nous ne consolidons pas ces programmes. Les actifs transférés vers ces programmes sont décomptabilisés de nos bilans consolidés.

Entités de création de produits de crédit

Nous utilisons des entités ad hoc généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous pouvons conclure des contrats sur dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités ad hoc (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Nous pouvons transférer des actifs à ces entités ad hoc à titre de garantie pour les billets émis; ces actifs continueront toutefois d'être comptabilisés dans nos bilans consolidés, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Ces entités ad hoc émettent des effets capitalisés. Dans certains cas, nous investissons dans les billets capitalisés émis par ces entités ad hoc. Certaines des entités ad hoc émettent également des billets non capitalisés sous la forme de dérivés de crédit de premier rang ou d'engagements de financement et nous pourrions être l'un des investisseurs de ces billets non capitalisés. Les investisseurs dans les effets capitalisés ne sont pas exposés au risque de crédit ni au risque de marché liés aux actifs donnés en garantie, car nous sommes tenus de racheter les actifs pour un montant égal à leur valeur nominale. Les effets non capitalisés sont de rang supérieur aux effets capitalisés. Les investisseurs dans ces effets capitalisés et non capitalisés sont exposés au risque de crédit en raison de la protection de crédit fournie par les entités ad hoc, selon le rang de ces effets. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit connexe de contrepartie des entités ad hoc. À l'heure actuelle, pour certaines entités ad hoc, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de certaines de ces entités ad hoc. D'autres tiers indépendants assurent les autres fonctions exigées pour ce type de produit.

Nous consolidons ces entités de création de produits de crédit pour lesquelles nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de l'entité ad hoc.

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque souhaité lié aux fonds visés, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces dérivés en investissant dans ces fonds visés gérés par des tiers. Nous agissons également à titre de dépositaire ou d'administrateur pour plusieurs fonds. Par l'intermédiaire de nos placements dans des fonds visés, nous pouvons être exposés au risque de marché lié aux placements sous-jacents. Nous pouvons également être exposés à un risque de contrepartie découlant des opérations visant des dérivés sur actions. Nous ne consolidons pas ces fonds visés administrés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous concluons également certains dérivés sur actions avec des tiers semblables à ceux décrits ci-dessus, à l'exception du fait que nos placements dans les fonds visés sont détenus par une société en commandite intermédiaire (l'entité intermédiaire), une filiale de l'entité ad hoc. Nous consolidons l'entité intermédiaire puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de l'entités ad hoc et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété.

Conduits multicédants

Nous offrons cinq programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants (conduits multicédants) – deux au Canada et trois aux États-Unis. Ces conduits acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance des opérations. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit. De temps à autre, nous pouvons acheter du PCAA émis par nos conduits multicédants en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Note 19 Renseignements additionnels à fournir en vertu des IFRS (suite)

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liée à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple lié aux pertes subies.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs et l'atténuation des pertes sur créances.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de l'entité ad hoc.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des droits significatifs dans certaines entités de titrisation de tiers qui sont des entités ad hoc. Tout comme d'autres institutions financières, nous devons fournir du financement jusqu'à concurrence de notre niveau d'engagement maximal et sommes exposés aux pertes sur créances sur les actifs sous-jacents à la suite de divers rehaussements de crédit. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de ces entités ad hoc et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des risques inhérents à la propriété.

Autres*Entités de financement*

La Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II), la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III) et Guarantor LP ont été créées aux fins de l'émission d'instruments de capital de type innovateur, de billets secondaires ou d'obligations couvertes. Le produit de l'émission nous a servi à émettre des billets de dépôt de premier rang à la Fiducie II et à la Fiducie III et à transférer nos prêts hypothécaires à la Fiducie et à Guarantor LP. Ces prêts hypothécaires n'ont pas été décomptabilisés de nos bilans consolidés, et les transferts sont constatés à titre d'opérations de financement garanties, puisque nous avons conservé la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents aux actifs transférés. Nous consolidons les fiducies et Guarantor LP puisque, en notre qualité d'administrateur, d'agent administrateur et d'investisseur en capitaux propres, nous avons le pouvoir décisionnel lié à la détention de la majorité des avantages de ces fiducies et de Guarantor LP. Lors de la consolidation des entités ad hoc, tous les soldes intersociétés ont été éliminés, exception faite des billets et des instruments de capital innovateurs émis aux tiers investisseurs.

Fonds liés aux crédits d'impôt

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré ou de restauration historique (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds.

Fonds communs de placement et organismes de placement collectif

Nous sommes également les promoteurs de nos fonds communs de placement et organismes de placement collectif étant donné notre capacité à influencer sur les décisions de placement des fonds communs de placement et notre engagement continu dans la gestion de ces fonds. Nous avons consolidé certains fonds communs de placement et organismes de placement collectif dans lesquels nous avons effectué des investissements directs ou investi du capital de démarrage qui comptent pour plus de 50 % des parts du fonds, de sorte que nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages du fonds et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété.

Fiducies de rémunération

Nous utilisons des fiducies de rémunération détenant principalement nos propres actions ordinaires à des fins de couverture économique de notre obligation envers certains employés en vertu de certains de nos programmes de rémunération à base d'actions. Nous consolidons ces fiducies puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de ces fiducies et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété.

D : Titrisations

Nous procédons périodiquement à la titrisation de nos créances sur cartes de crédit et de nos prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, et nous participons à des opérations de titrisation d'obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Nous procédons à la titrisation d'une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc, sur une base renouvelable, que nous devons consolider en vertu des IFRS. Par conséquent, les créances sur cartes de crédit titrisées et les titres d'emprunt émis par la fiducie sont constatés dans nos bilans consolidés. Se reporter à la rubrique C de la présente note pour de plus amples détails sur l'entité ad hoc.

Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH sont assurés par des entités gouvernementales canadiennes ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (le « ratio prêt-valeur »). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires d'un ratio prêt-valeur inférieur à 80 % titrisés en vertu de ce programme. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH,

nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt hypothécaire, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles. Si la réclamation est refusée, une perte est constatée au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos comptes consolidés de résultat. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le montant constaté en tant que perte n'était pas significatif pour nos états financiers consolidés, et aucune perte significative découlant d'une poursuite liée à un défaut de paiement sur un prêt hypothécaire n'a été comptabilisée.

Nous cédon des titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à une entité ad hoc parraignée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité ad hoc émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité ad hoc utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada.

Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires sous-jacents que nous avons titrisés nous-mêmes ou qu'un gestionnaire indépendant a titrisés. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux en vertu desquels nous versions à l'entité ad hoc les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents. Dans le cadre du swap, nous devons également créer un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements de fiducie admissibles aux termes des modalités du swap.

Nous devons d'abord déterminer si une entité ad hoc doit être consolidée, puis établir si le transfert satisfait aux critères de décomptabilisation. Nous avons déterminé que nous ne devons pas consolider l'entité ad hoc, puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de l'entité ad hoc. Nous avons également déterminé qu'aucun des titres adossés à des créances hypothécaires transférés à l'entité ad hoc ne peut être décomptabilisé, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés sont classés dans les prêts hypothécaires et constatés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est comptabilisé à titre d'emprunt garanti, et un passif correspondant est constaté au poste Dépôts dans nos bilans consolidés. Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable des actifs transférés qui ne peuvent être décomptabilisés, ainsi que le passif correspondant.

	31 octobre 2011
	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens
Valeur comptable des actifs transférés qui ne peuvent être décomptabilisés	45 506 \$
Valeur comptable du passif correspondant ⁽¹⁾	45 478
Juste valeur des actifs transférés	46 840 \$
Juste valeur du passif connexe	46 984
Juste valeur de la position nette	(144)\$

(1) La garantie légale des tiers porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général.

Nous cédon également des prêts hypothécaires résidentiels titrisés à des tiers investisseurs dans le cadre du programme de logement social du Canada. Nous avons déterminé que les actifs transférés dans le cadre de ce programme respectent les critères de décomptabilisation aux termes des IFRS, puisque nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et que nous n'avons pas conservé de lien avec les actifs transférés.

En 2011, nous avons cédé à des tiers investisseurs des prêts hypothécaires en vertu du programme de logement social du Canada chiffrés à 213 millions de dollars. Nous n'avons pas titrisé de prêts hypothécaires commerciaux, et nous n'avons participé à aucune opération de titrisation d'obligations au cours de l'exercice.

Note 19 Renseignements additionnels à fournir en vertu des IFRS (suite)**E : Avantages sociaux – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Le tableau suivant présente l'information financière à l'égard de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi importants à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants :

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	
	Régimes de retraite (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes		
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	7 901 \$	12 \$
Rendement prévu de l'actif des régimes	493	–
Gain (perte) actuariel(le)	(250)	–
Cotisations de la Société	188	46
Cotisations des participants aux régimes	36	9
Prestations versées	(377)	(66)
Autres	33	–
Variation du taux de change	(12)	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	8 012 \$	1 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture	7 833 \$	1 404 \$
Coût des services rendus	199	22
Charge d'intérêt	421	74
Cotisations des participants aux régimes	36	9
(Gain) perte actuariel(le)	102	11
Prestations versées	(377)	(66)
Autres	53	–
Variation du taux de change	(15)	(2)
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture	8 252 \$	1 452 \$
	Au 31 octobre 2011	
	Régimes de retraite (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Capitalisation		
Excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes	(240)\$	(1 451)\$
Perte actuarielle nette non comptabilisée	351	12
(Actif) obligation transitoire non comptabilisé(e)	–	–
Coût des services passés non comptabilisé	–	–
Actif payé d'avance (charge à payer) au 31 octobre	111 \$	(1 439)\$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés		
Coût des prestations payé d'avance	311 \$	– \$
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	(200)	(1 439)
Montant net comptabilisé au 31 octobre	111 \$	(1 439)\$

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes totalisaient 7 164 millions de dollars et 6 784 millions, respectivement.

Le tableau suivant présente la répartition de l'obligation au titre des prestations définies entre les montants provenant des régimes qui sont entièrement non capitalisés et les montants provenant des régimes qui sont entièrement ou partiellement capitalisés :

Capitalisation des obligations au titre des prestations

	Au 31 octobre 2011	
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Obligations au titre des prestations		
Régimes non capitalisés	– \$	(1 439)\$
Régimes entièrement ou partiellement capitalisés	(8 252)	–
	(8 252)\$	(1 439)\$

F : Impôt sur le résultat**Composantes significatives des actifs et des passifs d'impôt différé**

	Actif net au 31 octobre 2011
Actif (passif) d'impôt différé, montant net	
Provision pour pertes sur créances	374 \$
Montant lié à la rémunération reportée	878
Charges liées au réaligement de l'entreprise	26
Reports en avant de pertes fiscales	34
Produit différé	251
Autres composantes des capitaux propres – titres disponibles à la vente	173
Autres composantes des capitaux propres – dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(3)
Autres	17
Locaux et matériel	(193)
Charge reportée	(65)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	316
Immobilisations incorporelles	(180)
	1 628 \$
Composés des éléments suivants :	
Actif d'impôt différé	1 894 \$
Passif d'impôt différé	(266)
	1 628 \$

Au 31 octobre 2011, des pertes fiscales et des crédits d'impôt de 213 millions de dollars, qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Ce montant comprend des pertes fiscales inutilisées de 58 millions de dollars et de 149 millions, qui arriveront à échéance dans deux à quatre ans et après quatre ans, respectivement, et des crédits d'impôt de 6 millions qui arriveront à échéance après quatre ans. Au 31 octobre 2011, il n'y avait aucune différence temporelle pour laquelle un actif d'impôt différé n'avait pas été comptabilisé.

Le montant des différences temporelles associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé s'élevait à 10 milliards de dollars au 31 octobre 2011.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-974-5151
Télécopieur : 416-955-7800

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie
Computershare du Canada
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635 (au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555 (appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web :
computershare.com\rbc

Co-agent des transferts (États-Unis) :
Computershare Trust Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts (Royaume-Uni) :
Computershare Investor Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 7NH Royaume-Uni



Inscriptions en Bourse

(symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada – Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis – Bourse de New York (NYSE)
Suisse – Bourse suisse (SIX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base de notre action ordinaire au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter les divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie
Computershare du Canada
100 University Ave., 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635 (au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555 (appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330 (au Canada et aux États-Unis) ou 416-263-9394 (appels internationaux)
Courriel :
service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :
Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
9th Floor, South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7806
Télécopieur : 416-974-3535

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
4th Floor, North Tower
Toronto (Ontario) M5J 2W7
Canada
Téléphone : 416-955-7802
Télécopieur : 416-955-7800
Il est aussi possible de consulter le site Web suivant :
rbc.com/investorrelations

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires RBC; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Aux fins des nouvelles dispositions en matière de crédit d'impôt pour dividendes contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que nous versons à des résidents du Canada sur nos actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005 sont désignés comme des « dividendes admissibles ». À moins d'avis contraire, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) versés après cette date sont désignés comme des « dividendes admissibles » aux fins de la législation susmentionnée.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2012

Premier trimestre	1 ^{er} mars
Deuxième trimestre	24 mai
Troisième trimestre	30 août
Quatrième trimestre	29 novembre

Dates de paiement des dividendes pour 2012

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates ex-dividende	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX	24 janvier 23 avril 24 juillet 23 octobre	26 janvier 25 avril 26 juillet 25 octobre	24 février 24 mai 24 août 23 novembre

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans ce rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, FIDUCIE DE CAPITAL RBC et FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à Dexia utilisent la désignation commerciale RBC sous licence.